

VOLUME 2 ATELIERS THÉMATIQUES



**ASSISES DU TIERS SECTEUR
DE LA RECHERCHE**

LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2020

@TiersSecteurRecherche | #AssisesTSR

SOMMAIRE

4	CHRONOLOGIE	45	ATELIER 7 TERRE-MER-LITTORAL
6	INTRODUCTION	49	ATELIER 8 EDUCATION ET FORMATION
8	GLOSSAIRE	53	ATELIER 9 SANTÉ PUBLIQUE, SANTÉ COMMUNAUTAIRE : RETOUR SUR UNE DÉCENNIE DE « DÉMOCRATIE SANITAIRE »
9	ATELIER 1 CO-RECHERCHES, ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ÉVOLUTION DU TRAVAIL	59	ATELIER 10 URBANISME, ARCHITECTURE ET FUTURS URBAINS
14	ATELIER 2 CO-RECHERCHES ET DÉFIS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX	70	ATELIER 11 INTERVENTION SOCIALE & CO-RECHERCHES
20	ATELIER 3 SYSTÈMES AGRI- ALIMENTAIRES TERRITORIALISÉS	77	ATELIER 12 ASSOCIER LES HABITANTS, LES CITOYEN·NE·SS ET LES POPULATIONS CONCERNÉES
29	ATELIER 4 DÉFIS NUMÉRIQUES, CAPACITATION ET INÉGALITÉS	83	ATELIER 13 ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET CO- RECHERCHES
34	ATELIER 5 DÉFIS CULTURELS & CO-RECHERCHES	90	LES ORGANISATEURS
40	ATELIER 6 AU CARREFOUR DES ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES, ÉCOLOGIQUES ET ÉTHIQUES CONTEMPORAINS : PENSER L'ANIMAL POUR PENSER LE SOCIAL ?	91	LE COMITÉ DE PILOTAGE

Les Assises du Tiers comme processus de

Secteur de la recherche coopération entre l'ESS et la recherche

4



5

INTRODUCTION

Les premières Assises nationales du Tiers Secteur de la Recherche (ATSR) ont été organisées à Rennes les 30 novembre et 1er décembre 2020¹. La séance du 30 novembre a donné lieu à la publication d'un premier volume réunissant les verbatim de l'ensemble des interventions en séance plénière.

Ce deuxième volume vise quant à lui à rendre compte des ateliers thématiques qui se sont tenus en parallèle au cours de la matinée du 1er décembre et aussi pour partie des séminaires qui ont eu lieu tout au long de l'année 2020. Il ne s'agit pas d'un verbatim, mais d'une synthèse problématisée qui s'efforce de donner à voir la richesse des contributions et des échanges qui ont marqué les Assises, avec pour perspective de les reprendre et de les prolonger au cours des prochains mois.

Depuis cet événement fondateur de la fin de l'année 2020, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts.

Fondateur en premier lieu quant à une meilleure prise de conscience par les acteur·rice·s elleux-mêmes de leur rôle de « sujet » actif dans le système national de recherche et d'innovation (SNRI). Cela n'avait rien d'évident il y a encore quelques années. Fondateur aussi, car pour la première fois, la totalité des dirigeant·e·s d'établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche se sont publiquement exprimés sur les dynamiques de co-recherches citoyennes, leur réalité et leur richesse.

En un an, la Loi de Programmation de la Recherche (quoiqu'on pense par ailleurs

des grandes lacunes de ce texte) a enclenché un changement de paradigme. Ainsi, le texte ne considère-t-il plus la société française uniquement par ses manques mais aussi par ses contributions dans l'élaboration de nouvelles connaissances utiles dans le monde qui vient. Le chemin est long, la pente est raide comme disait l'autre, mais le sillon est tracé.

Dans le prolongement de ce texte, une saisine de l'Inspection générale a produit en mars 2021 un rapport qui pour la première fois place sur la cartographie nationale du SNRI le tiers secteur de la recherche. Ce qui n'est pas rien. Un appel à projets, premier d'une série annoncée de 3 d'ici juillet 2022, a lancé la mise en œuvre d'une forme de politique des « sciences avec et pour la société ». Si le contenu du premier appel est très insuffisant sur le fond, et si l'on peut déplorer que son élaboration n'ait pas été co-élaborée avec les acteur·rice·s, il annonce malgré tout de futurs financements des « recherches participatives ». Dont acte. Enfin, dernière initiative d'ampleur, un programme d'Investissement d'Avenir 4 (PIA 4 « Excellences ») a été lancé par le gouvernement afin de stimuler des propositions des universités. Nombre d'entre elles ont inclus dans leur réponse des politiques de « recherche avec pour et par la société », voire des « services à la communauté ». Cela va dans le bon sens, à la condition que les partenaires non académiques soient considérés, soutenus et financés.

Dans un champ d'action parallèle et convergent, et dans la poursuite de deux rapports remis en 2018 et 2020 au gouvernement - respectivement celui de Patrick

Levy-Waitz sur les tiers lieux et celui Jérôme Schatzmann sur la R&D dans l'économie sociale et solidaire -, un second rapport étonnant sur les tiers lieux vient d'être remis en juin 2021 au premier ministre. Si ce rapport reprend in extenso les recommandations du rapport Schatzmann, elles mêmes issues des contributions de la plateforme ALLISS, on y découvre en outre qu'un tiers des 3000 tiers lieux référencés par France Tiers Lieux se définit comme des « tiers lieux de recherche ». 120 millions d'euros ont été annoncés dont une part sera dédiée au renforcement de leurs capacités de co-recherche.

Enfin, la troisième liste de lauréats du dispositif des Fonjep-Recherche a été rendue publique en juillet 2021, au profit de 30 nouvelles associations. Ce dispositif, qui cherche encore ses modalités de pérennisation, possède des vertus qu'aucun autre dispositif en France ne recèle.

En somme, et sans barguigner, les choses ont bel et bien avancé en une année. Toutefois, les efforts requis pour mettre tout cela en cohérence et prévenir certains écueils sont importants.

Aussi, à lire ce second volume, vous constaterez trois faits saillants. Le premier est qu'il est nécessaire d'articuler deux registres d'action : coordonner les acteur·rice·s pour faire évoluer les politiques publiques nationales et régionales et dans le même temps approfondir des thèmes prioritaires concrets (les 13 ateliers dont vous lirez ici les synthèses). Ensuite, un besoin largement exprimé et partagé vise à renforcer les capacités des acteur·rice·s et les compétences des professionnel·le·s du tiers secteur de la recherche (des initiatives devraient être prises dès 2022). Enfin, le besoin de désenclaver les acteur·rice·s trop isolé·e·s, désenclavement qui réclame la création de nouvelles infrastructures (fonds dédiés, pôles de référence, infrastructures de données).

Les exécutifs régionaux demeurent hésitants devant des enjeux complexes, multifactoriels et hors des silos administratifs traditionnels. Réaliser les mêmes efforts de soutien à la R&D du tiers secteur que celui réalisé dès les années 1960-1970 au profit des PME ne leur semble pas une évidence. Des pistes ont récemment été initiées par le Conseil Régional de Bretagne, et nous devons nous appuyer dessus pour les populariser auprès d'autres régions.

Les chemins sont tracés, et si les acteur·rice·s restent collectivement mobilisé·e·s et conscient·e·s de leurs enjeux et besoins, rien ne permet de penser que des retours en arrière se cachent au coin du bois. Comme le chantait Alain Souchon « on avance, on avance, on avance, c'est une évidence... ».

1 Vous pouvez retrouver le programme ici : <https://www.tiers-secteur-recherche.org/>. Les organisateurs remercient chaleureusement la Région Bretagne et Rennes Métropole pour le soutien apporté dans la mise en œuvre des Assises du Tiers Secteur de la Recherche.

GLOSSAIRE²

RECHERCHE PARTENARIALE OU CO-RECHERCHE

La recherche partenariale désigne toutes les modalités de recherche qui impliquent la mise en place d'un partenariat institutionnel entre des chercheur·e·s professionnel·le·s et des acteur·rice·s extérieur·e·s pour co-définir l'objet de la recherche et les termes du partenariat, notamment en matière d'accès aux données, de lieux et de modalités d'enquête, de confidentialité et de propriété intellectuelle. L'on parlera de recherche partenariale participative lorsque le partenariat concerne également le processus de recherche lui-même.

RECHERCHE PARTICIPATIVE

La recherche participative désigne l'ensemble des démarches qui impliquent activement dans la production des connaissances scientifiques d'autres acteur·rice·s que les chercheur·e·s professionnel·le·s. Ces démarches se distinguent entre elles selon l'importance qu'elles donnent à la participation aux différentes étapes du processus de recherche et la conception qu'elles se font des partenaires (auxiliaires de recherche, collaborateur·rice·s, co-chercheur·e·s, etc.).

SCIENCES PARTICIPATIVES

L'expression « sciences participatives » désigne de façon dominante des formes de recherche participative dans lesquelles des non-professionnel·le·s jouent un rôle important d'auxiliaires des scientifiques, sur la base d'un protocole précis, dans la collecte des matériaux, en particulier dans les sciences de la nature.

RECHERCHE COLLABORATIVE

La recherche collaborative désigne les formes de recherche participative dans lesquelles les praticien·ne·s jouent un rôle central au cœur même du processus de recherche piloté par les chercheur·e·s professionnel·le·s, dans la mesure où celui-ci prend pour objet un aspect de leur pratique. Il s'agit de développer un savoir lié à la pratique, à propos de laquelle les praticien·ne·s développent parallèlement aux chercheur·e·s une activité réflexive, sans être pour autant considéré·e·s comme des co-chercheur·e·s.

RECHERCHE COOPÉRATIVE

La recherche coopérative désigne les formes de recherche participative dans lesquelles l'ensemble des acteur·rice·s impliqué·e·s sont considéré·e·s pour tout ou partie de la recherche comme co-chercheur·e·s.

RECHERCHE-ACTION

La recherche-action désigne une démarche de recherche dans laquelle la production de connaissances est directement imbriquée avec une visée d'actions transformatrices, à différentes échelles. Il existe une grande diversité de conceptions et de méthodologies de la recherche-action, allant des formes les plus académiques, se revendiquant d'une démarche scientifique, aux plus militantes, privilégiant la conscientisation et la mobilisation des acteur·rice·s.

TIERS SECTEUR DE LA RECHERCHE

Le tiers secteur de la recherche désigne le secteur non marchand (associations, syndicats, collectivités locales), le secteur marchand à but non lucratif (économie sociale et solidaire, groupements professionnels), les organisations à but lucratif de petite taille (auto-entrepreneur·e·s, groupements agricoles ou artisanaux), impliqués dans des activités territorialisées de recherche et d'innovation.

ATELIER 1

CO-RECHERCHES, ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ÉVOLUTION DU TRAVAIL

Co-animation : Pascal GLEMAIN, Université de Rennes 2, Elodie DUVAL, RÉSO solidaire

Facilitation : Christelle LAURENT, RÉSO solidaire

Intervenant·e·s : Hervé Gouil, Manufacture Coopérative, Alexandre Guichardaz, Association Non Conférence, Vincent Huillier, RUIESS réseau interuniversitaire, Nadine Richez Battesti, Univ Aix Marseille et ADDES, Éric Bidet, Rachid Cerfaoui, institut Godin, Marion Michelin, CRESS Bretagne, Smir Mellal, COOPANAME

Participant·e·s : Eric Bertrand, Rennes 2, Sandrine Rospabé, Rennes 1, Vincent Lhuillier, Univ Nancy, Corine Navaro, entrepreneure St Nazaire, Alexandre Guichardaz, entrepreneur Grenoble, Matthieu Marchal, Les chaudronniers Montreuil, Adeline Bossu, auto-entrepreneure, Samir Mellal, Coop ANAM,

Philippe Chemla SCIC TETRIS Grasse, Aurélie Thomas, CR Bretagne, Hervé de Tricornot, retraité IRD, Georges Goyet, ALISS LISRA, Claire Breschard, Institut français du monde associatif, Bruno Féral, doctorant Univ Poitiers, Rachid Cherfaoui, Maison de l'économie solidaire et Institut Godin, Clara Massin, TRACE Ile de France, Jérémie Cordonnier, Antonin Lenglen, Café asso région parisienne, Hélène Privat, Univ Bretagne

occidentale et Bretagne Sud, Claude Mirodatos, Geneviève Lameul, Caroline Mevels

THÈME :

Les co-recherches en sciences économiques et de gestion sont aussi nombreuses que mal capitalisées. Pour autant, de nombreux acteurs associatifs et de l'ESS ont engagé ces dernières années des travaux sur leurs modèles économiques, les nouvelles formes de travail, sur l'évolution des modalités du travail coopératif. D'autres ont initié des innovations dans le champ de la R&D en économie circulaire. D'autres enfin, pointent le besoin de co-recherche autour d'enjeux économiques liés à la vitalité de territoires délaissés (cœur de ville). Retours et analyses sur quelques études de cas.

1. INTERVENTION ET ÉCHANGES AVEC HERVÉ GOUIL, DE LA MANUFACTURE COOPÉRATIVE³

CONSTATS ET QUESTIONNEMENTS :

Comment formaliser les conditions et mesures des activités mobilisant essentiellement les ressources immatérielles, économie quaternaire (capitaux informationnel, cognitif, relationnel, heuristique R. SUE) vers une contractualisation dans les partenariats de tout ce qui est «béné-

2 Les définitions qui suivent n'ont d'autre prétention que de proposer des repères terminologiques et conceptuels partagés pour élaborer un minimum de langage commun à propos des objets dont ont traité les Assises. Ces définitions ont vocation à être appropriées, discutées et modifiées.

3 <http://manufacture.coop/volet-recherche/>

volat» ou «surplus de travail» invisibilisés pour des échanges équitables?

PLUSIEURS LEVIERS :

- situation de contractualisation
- de l'éthique dans les échanges
- acculturation société civile et chercheurs (Goyet) : perspectives de capacitation citoyenne et contribution à l'émergence d'une démocratie contributive installant de réelles et formalisées scènes de travail entre élus, agents territoriaux/experts et acteurs de la société civile pour la co-construction et co-réalisation de politiques publiques dans les communs

Comment trouver des solutions de pérennisation des initiatives de co-recherche-actions au départ bénévole?

- Quel lien entre Économie Sociale et Solidaire (ESS) et co-recherche? Quelle contribution des associations aux besoins du secteur de la recherche? Les acteur-riche-s de l'ESS sont dans des défis quotidiens, ont-ils le temps pour des démarches réflexives? Ils contribuent à un développement local et endogène.
- Recherche et utilité de la recherche : quels mots sur la notion recherche et co-recherche? Recherche-intervention? Médiation scientifique? Recherche participative? Recherche-action? Les recherches, les co-recherches, les recherches actions sont-elles la voie académique?
- Comment la recherche s'inscrit dans un parcours pro et perso?
- Quel accompagnement pour la coopération?
- Quelle place pour les chercheurs et les doctorants dans les propositions de travail : cadre économique, entrepreneurial?

Des actions ont déjà été réalisées via des appels à projets de travaux de co-recherche ou encore le MOOC Doctorat et Poursuite de Carrière qui propose cette année un parcours l'innovation sociale⁴.

LIMITES :

- freins économiques : le temps des humains (moyens humains)
- rareté des ressources qui entraînent une concurrence et des tensions entre acteur-riche-s pour la recherche des ressources

EXPÉRIENCES ET EXEMPLES :

- L'étude des entreprises avec concurrence économique internationale mise en perspective avec les coopératives et entreprises familiales afin de valider une croyance et partage pour permettre de financer
- Travail sur l'égalité avec une Univ Éphémère
- Posture militante. Forme d'engagement
- Québec : Courtier de connaissances
- Média (radio) pour diffuser

Témoignage de Georges Goyet : *Je sors d'une recherche action comme acteur-riche de terrain (plus de 6 ans) où la co-construction des dispositifs d'énonciation et agencements d'énonciations entre chercheurs et acteurs de terrain n'a pas pu être possible. Il s'instaure alors une forme de domination orientée par les seuls chercheurs . La question de la reconnaissance ou composition des expérientiels, des référentiels, des langues (pro) multiples en présence est évacuée. Une forme de biodiversité vivante est en présence. Cette ressource est réduite de par ce qui est imposé en général par la*

langue, le seul référentiel des chercheurs ... Effet : pertinence des travaux amoindrie, disparition d'acteur-riche-s de terrain ne s'y retrouvant plus, l'appropriation des résultats est donc plus difficile etc. Les questions de co-construction démocratique des acceptabilités cognitives, économiques, institutionnelles et temporelles dans la rencontre entre chercheurs et acteurs me semblent devoir être abordées.

2 INTERVENTION ET ÉCHANGES AVEC VINCENT LHUILIER, DU RIUESS – RÉSEAU INTER UNIVERSITAIRE⁵

Il y a une nécessité d'interpeller les gestionnaires dans les universités et d'interagir avec l'ESS afin d'articuler des chercheurs et des acteurs pour soutenir la transformation de la société. L'ESS est au sein des universités par des formations et des recherches avec des futurs sur lesquels s'appuyer (acculturation, valeurs communes).

La loi pluriannuelle de la recherche pose question : quelles qualité et type de recherche possibles et quels partenariats tisser si il y a une mise en concurrence trop forte? Quel statut pour les co-acteur-riche-s au sein de ces recherches?

EXPÉRIENCES :

- A la boutique sans argent de Paris => pas de financement pour les chercheurs/ bénévoles/ salariés sur la production des connaissances
- Institut français du monde associatif => dimension de tiers-lieux dans l'appel à projet
- Un master tiers-lieu existe

⁵ <http://riuess.org/lassociation/>

⁶ <https://nonconference.wordpress.com/page/>

3 INTERVENTION ET ÉCHANGES AVEC ALEXANDRE GUICHARDAZ, DE L'ASSOCIATION NON-CONFÉRENCE⁶

Expérience (statut et rôles différents) :

- En auto-entreprise car des besoins de la part des chercheurs : prestataire de valorisation scientifique et partenariale / intermédiaire (précarité du statut car durée limitée) autour des enjeux juridique, climatique, coopératif
- Partenaire avec Non-conférence pour la diffusion au sein de l'univ Rech à Montpellier sur la responsabilité politique de la science
- Membre pour accompagner l'incubation de projets de recherche collaboratifs : produire de la connaissance « foncier et agriculture, les semences »

==> début de carrière par un besoin des chercheurs « intermédiaires »

Témoignage de George Goyet : *à partir d'une expérience associative (Fleuve Loire Fertile), nous avons tissé des liens avec la Boutique des Sciences de Lyon. Après quelques années nous semblons arriver à un début de co-construction de la RELIANCE (Marcel Bolle de Bal) entre l'étudiant stagiaire/ les tuteurs universitaires/ la BDS et nous. Balbutiant mais intéressant pour avancer dans l'installation d'intermédiation entre Universités et Territoires.*

4 INTERVENTION ET ÉCHANGES AVEC NADINE RICHEZ BATESTI ET ÉRIC BIDET, DE L'ADDES (ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA DOCUMENTATION EN ESS)⁷

- Il y a de nombreux enjeux :
- La valorisation
- La reconnaissance
- Les sciences économiques et la recherche, quid du financement
- L'expérience
- Prendre de la distance sur les pratiques de recherches/actions/recherche embarquée
- Reconnaître l'intermédiation, comme une fonction essentielle
- Faciliter l'acceptation et la demande de projets de recherche
- L'articulation entre les dynamiques territoriales, les dispositifs d'accompagnement (souvent régionaux) et les dispositifs de recherche nationaux et européens

5 INTERVENTION ET ÉCHANGES AVEC RACHID CERFAOUI, DE L'INSTITUT GODIN⁸

LES ENJEUX :

- La temporalité
- L'implication multiple des différents acteur-riche-s au sein même d'une entreprise
- Les capitaux propres

⁷ <http://addes.asso.fr/qui-sommes-nous/>

⁸ <https://institutgodin.com/>

⁹ <https://www.ess-bretagne.org/>

- Les expériences (notamment des tiers-lieux de recherche)
- Les programmes de recherche avec l'Europe, la Région, le Département, avec l'enjeu de construire les solidarités de demain, le développement économique dans la proximité. Investir dans la recherche c'est construire un développement économique structurel.
- L'ESS doit investir dans la recherche, il faut une conscience collective et mobiliser des financements : crédit d'impôt, fondation territoriale, auprès d'un ensemble d'acteur-riche-s très divers (il ne faut pas attendre un appel à projet).

LES BESOINS :

Des ressources humaines expérimentées sur la conduite de l'innovation, sur l'aménagement du territoire, sur l'ESS (il faudrait ajuster les diplômes associés). Il y a un besoin durable de chercheurs pour la SCIC avec une problématique de temporalité (entreprises et thésards). Les postes sont mutualisés au sein de l'Institut Godin via des espaces de dialogue internes et externes avec des espaces de transfert . L'intermédiaire veille sur le projet.

Il y a du lien à faire entre l'ESS et les tiers lieux de recherche.

6 INTERVENTION ET ÉCHANGES AVEC MARION MICHELIN, SUR LA CRESS BRETAGNE⁹

LES ENJEUX :

- C'est un facteur de prise de décision :

Ellyx sur la R&D est une entrée de la recherche pour les acteurs (recherche académique, recherche et développement)

- Participation et mobilisation des étudiants de Master.

BESOINS :

- Lien entre les acteurs et chercheurs pour l'approche méthodologique du développement de l'ESS
- Communication et lisibilité pour plus d'accessibilité. L'approche par sujets et thématiques semble un plus.

7 INTERVENTION ET ÉCHANGES AVEC SAMIR MELLAL, SUR COOPANAME¹⁰

LES ENJEUX :

- Pouvoir répondre aux appels à projets de recherche : financement, reconnaissance et expériences
- Inscrire dans les statuts « la recherche »
- Faire le lien entre la coopérative et monde académique : la coopérative comme espace de recherche
- Partage de réflexions au sein de la coopérative : université de printemps

REMARQUES :

- Une langue / un langage : comment mettre en résonance du passé vers un écosystème du tiers secteur de la recherche, c'est la conduite du changement
- Sur un bassin de vie : système de travail élu-e, citoyen-ne pour des expériences

¹⁰ <https://www.coopaname.coop/idees>

- La structure est importante (structure juridique)
- Investissement pour porter des capitaux collectifs à long terme
- Retour sur les PTCE : rapprochement entre la recherche et les acteur-riche-s : c'est l'objet d'expérimentation, espace de tests communs, territorialisation => définir des objets pour provoquer des rapprochements.

ATELIER 2

CO-RECHERCHES ET DÉFIS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

Co-animation : **Dominique Cottureau**, Coordinatrice du Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne. **Eric Vindimian**, Membre de l'Autorité environnementale au Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Participant-e-s : **Guillaume Guimbretière**, CNRS, Université de la Réunion. **Isabelle Marchadier**, Réso Solidaire. **Quentin Coquillaud**, Association Xylm. **Marie Capoulade**, Bretagne Vivante. **Christian Mouglin**, INRAE. **Manon Garcia**, Pôle Territorial de Collaboration Associative, Evaleco. **Charlotte Leclerc**, Les Petits Débrouillards. **Delphine Mézière**, INRAE, pôle Sciences en Société DipSO. **Marie Corneloup**, Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique de BFC. **Jeanne Garric**, INRAE. **Christine Hervé**, CNRS-INRAE. **Pauline Sy**, LAB3S. **Jocelyn Clénet**, Klask. **Emmanuel FERRAND**, Sorbonne Université, Ecopolien. **Sylvain Rotillon**, Ministère de la transition écologique. **Bernard Moizo**, IRD, groupe de travail sciences participatives. **Marie Dautzenberg**, Les Vagues sur la mer et l'océan. **Chantal Gascuel**, INRAE, groupe sol-science participative, projet CO3. **Clec'h Yaël**, Collège coopératif de Bretagne. **Cafui Julien**, Université de Poitiers. **Xavier Hulhoven**, Innoviris. **Alexandra d'Imperio**, Médiatrice scientifique indépendante. **Gaspard Birken**, Association Evaleco. **Béatrice Quenault**, ESS CARGO, Université Rennes 2. **Julien Mary**, Maison des Sciences de

l'Homme SUD, Montpellier. **Olivier Réchouchère**, INRAE. **Maud Hallin**, Université de Liège, INRAE. **Renaud Frossard**, Université Nanterre, Association LUSTIC, World-Coop consortium. **Mylène Bontron**, **Danièle Chabrier**, Association Des idées plein la terre. **Vanessa LEA**, CNRS, Laboratoires TRACES et ECOLAB. **Eric Hueber**, Université de Haute Alsace, KidsLab, les Petits Débrouillards. **Sélim Louafi**, Cirad, UMR AGAP. **Bertrand Bocquet**, Université de Lille, CNAM, Boutique des Sciences Nord de France.

1 PRÉSENTATION DE L'ATELIER :

A l'interface homme-nature, les co-recherches socio-environnementales couvrent à la fois la production de connaissances et des méthodes d'apprentissage et concernent le plus souvent des coopérations sur le temps long. Elles ambitionnent des transformations concrètes dans des domaines très variés. Cet atelier évoquera les changements de pratiques auxquels aboutissent ces expériences et les problématiques à l'échelon territorial qu'elles soulèvent.

Pour ouvrir le débat, trois intervenant.e.s, Marine Legrand, Bertrand Omon et Jean Masson exposent leurs expériences de co-recherche, puis les échanges sont libres.

2 SYNTHÈSE DES INTERVENTIONS

MARINE LEGRAND

Chargée d'animation et de recherche, programme OCAP, École des Ponts ParisTech.

Ce programme d'écologie territoriale s'intéresse à la question de l'assainissement dans une perspective du retour au sol. Il est interdisciplinaire : agronomie, écologie territoriale, sciences sociales sur les transformations culturelles, organisationnelles. Va de l'installation de toilettes sèches à la séparation de collecte d'urine dans un écoquartier. Il traite de plusieurs niveaux d'échelle et intéresse des acteurs très différents : collectivités locales, associations, entreprises. Un groupe de travail est structuré autour de l'association Arceau¹¹ et avec le réseau de l'assainissement écologique (<https://reseau-assainissement-ecologique.org/>).

Défis à relever :

- Partage de paradigmes différents. Pratiques de compostage à partir des selles / cycle de l'azote et focalisation sur l'urine. Façons de faire bousculées.
- Travail avec des entreprises. Ne pas être des VRP, mais prendre en compte les savoirs qui se construisent au sein des entreprises. Suite à un certain nombre de débats, création de commissions, mise en place d'une maîtrise d'ouvrage vers laquelle sont relayées les pratiques.
- Maintenir le dialogue avec l'ensemble des acteurs. Le site Internet (<https://www.leesu.fr/ocapi/>), sorte de centre de ressource en ligne, où sont publiés des contenus, sans attendre que les publications soient validées.

- En tant que chercheur, on cherche à faire du suivi socio-technique jusqu'à l'entretien, de mettre en avant ce que cela implique en termes de changement organisationnel et de métier. L'enjeu de formation est énorme.

BERTRAND OMON

Ingénieur en agronomie et environnement à la Chambre d'agriculture de l'Eure. Participation à plusieurs co-recherches (ex : projet « Changer », réseau de recherche « Champ territoire atelier »), pas toujours financées.

Il y a une extension des enjeux pour l'agriculture depuis la fin des années 1970. Avant on avait un seul enjeu : la production alimentaire. Certains enjeux concernent des biens privés, d'autres des biens publics. La question des biens communs oblige à une rencontre d'acteurs très différents. Aujourd'hui, on assiste à une extension des acteurs et des interactions entre eux. On passe d'enjeux de quotas laitiers en 1985 à des enjeux d'agriculture biologique et de diminution d'usage des pesticides (ecophyto).

En quoi l'accompagnement des agriculteurs peut amener à l'apprentissage et au changement ? Qu'est-ce que ça veut dire aussi pour les acteurs autour des agriculteurs ? > Les questions d'apprentissage sont importantes pour tous, dans le processus.

La rencontre d'autres acteurs a été indispensable à l'avancée du travail. La co-recherche ne va pas de soi, cela reste à inventer. L'ouverture à de nouveaux partenaires oblige au changement en situation, et donc à l'apprentissage. On se forme en travaillant et en réfléchissant à plusieurs.

- Question : certaines politiques publiques agricoles ne facilitent pas ce type de programme sur les territoires (PAC par

11 <http://arceau-idf.fr>

exemple, plans nitrates...). Quels leviers pour les faire changer ?

- Réponse : Oui certaines politiques sont des échecs, mais si elles n'existaient pas beaucoup de relations d'acteurs n'existeraient pas. Le peu qu'on a pu faire parfois n'aurait pas été possible du tout s'il n'y avait pas eu ces politiques publiques. Il est très complexe d'écrire des politiques publiques intelligentes.

JEAN MASSON

Directeur de recherche à l'Inrae. Recherches-action participatives du programme REPERE12 (Alsace, Suisse, Allemagne), sur les pratiques viticoles.

La majorité des vignobles est cultivée en pratique conventionnelle. Il y a une pression sociale grandissante, des procès dans la viticulture. Les agriculteurs sont enjoint à changer, mais se demandent pourquoi le faire. Les savoirs d'expérience des viticulteurs, quand ils sont seuls, perdent toute prévalence face à ces contraintes. Les questions que l'on s'est posées : quel système de production de connaissance ? Est-ce que les pratiques n'ont pas perdu des formes de raisonnement, par peur d'aborder la complexité ? Comment agir en situation d'incertitude ?

Ces recherches-action participatives impliquent des viticulteurs, des élus, des citoyens, des chercheurs... On entre par une dimension collective, on reconnaît la diversité des formes de savoirs et de dépassement, on essaie de dépasser les subjectivités et de révéler les diversités. Il s'agit de construire des questions consensus à même de combler les trous noirs de la connaissance. On légitime ce qui est produit par des productions scientifiques. L'enjeu est de partager et de mettre en discussion de manière permanente.

Les savoirs associés ont des statuts épistémologiques différents mais il faut les lier. En définissant collectivement un cadre épistémologique entre des acteurs différents, on abandonne les conflits et on s'intéresse aux formes différentes de raisonnement. La différence devient un levier pour construire des questions consensuelles, chacun apportant sa part de résultats que l'on met ensemble, qualitatif et quantitatif, en légitimant ces deux niveaux de résultat. Et ensemble on arrive à un énoncé consensuel légitimé par la production scientifique.

Aujourd'hui, quatre collectifs (deux en Alsace, un en Suisse et un en Allemagne), chaque site ayant son projet relatif à la réduction des pesticides. Dans l'interrelation, de nouvelles questions consensus émergent. Les acteurs sont de plus en plus à même de saisir la complexité.

Apprentissage : la forme descendante n'est plus adaptée. Ils apprennent dans les vignes, dans les laboratoires... tout le monde s'engage à apprendre ensemble. Avec réflexivité, on continue à l'échelle individuelle et collective. Ça change dans les interrelations : apprendre à produire autrement, à poser des questions autrement. Cela suppose de se remettre en question, donc il y a des pertes en ligne. Des viticulteurs ont arrêté les herbicides et sèment des graines de plantes sauvages (certification en cours).

Pour conclure, la situation est difficile pour la viticulture et pourtant il est possible de mobiliser des acteurs, de concevoir des formations, de réaliser des publications scientifiques et de donner envie de changer. On s'attelle à produire des énoncés et cela donne vie au « parlement de choses ». On en vient à la « recherche de plein air », participatif. Le dialogue est souvent d'une fécondité inattendue. La science ouverte

aux profanes reste-elle de la science ? (Calon et Latour).

3 DÉBATS, ÉCHANGES

QUEL(S) ENJEUX POUR LES CO-RECHERCHES ?

- La question de la vision est une des nombreuses composantes de la recherche. Comment souhaiter un futur commun ? C'est quoi ce futur commun des agriculteurs, des consommateurs et des protecteurs de la nature ? Y en a-t-il un ? Peut-on l'adosser à la recherche ?
- Les co-recherches en environnement concernent aussi l'environnement santé par exemple, l'énergie, le climat, la mobilité, la ville. Ces questions ne viendront pas de solutions technologiques mais il faudra que la société se les approprie et vice versa.

PRODUIRE DE NOUVEAUX SAVOIRS, FORMER, TRANSFORMER

- Le processus de construction a une fonction de formation des acteurs. La question de la formation n'est pas un effet induit lointain, mais central, notamment dans le cadre des nouveaux paradigmes comme le systémisme et la transdisciplinarité. **Un changement de paradigme global contamine l'ensemble des disciplines. La co-recherche doit intégrer la question de la formation.**
- La formation se situe dans les processus d'apprentissage au sein des co-recherches.

Rapports de savoirs, rapports de pouvoir entre le tiers secteur de la recherche (TSR) et l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR)

- On voit émerger un nouvel objet qui est « les sciences de la durabilité », avec un

volet transdisciplinarité, approche systémique car problèmes complexes et à plusieurs échelles, multi-acteurs et participatives. L'ANR imagine avoir un axe sciences de la durabilité. Mais comment on l'évalue ? Au-delà des publications, il y a quelque chose à inventer et le TSR a quelque chose à dire dessus.

- Au Ministère de la transition écologique, service de la recherche, on a réussi à faire passer que **la recherche participative n'est pas un sujet de recherche, mais une modalité de recherche.**
- 1) les chercheurs vont définir une question qui les arrange, mais dans ce cas on a déjà perdu car il faut définir la question ensemble afin d'être sûr que la mobilisation visera à y répondre. Les chercheurs doivent être présents dès le début et éventuellement constater qu'ils ne sont pas les bons pour répondre à la question. 2) la question du pas de temps. C'est plus difficile d'échouer dans un collectif. Mais un échec peut être approprié et fonder une transformation de la pensée. Ex des herbicides. 3) il faut une analyse en temps réel du collectif.
- Il y a un risque que les choses soient très simplifiées, de dire que tout cela soit de la culture scientifique, d'une manière très descendante, sans que les acteurs du TSR accèdent au statut de chercheur. On en est donc arrivé à dire que les acteurs pouvaient être divers dans la recherche. **Les témoignages montrent que la société pose des questions intelligentes aux chercheurs.** C'est la même chose en sciences participatives qui utilisent les citoyens pour collecter de l'info, mais qui ne participent pas à la recherche de A à Z. Au risque d'être une auberge espagnole.
- Oui il y a du systémique, de l'incertitude, mais il faut re-partager des choses qui sont connues dans les sciences du vivant. Il y a des connaissances que l'on ne peut pas nier. C'est une difficulté quand on fait de la science participative car

des gens aimeraient s'affranchir de ces connaissances. / Il m'est arrivé de dire que certaines lois physiques n'étaient pas négociables!

- Les interactions entre chercheurs et société impliquent des systèmes de preuves différents, des disciplines différentes, des argumentaires scientifiques, et des connaissances qui peuvent relever de l'opinion. Le débat est donc difficile. Nature, sciences, sociétés se projettent sur des recherches sur la «combinaison des points de vue» avec une réflexion épistémologique. Comment débattre entre des points de vue rationnels et d'autres corpus?
- L'équipement théorique doit être développé. **Il faut mieux symétriser les apports des acteurs et des chercheurs.** Certains spécialistes sont forts dans leur discipline et nuls «à côté».
- Il faut lever les craintes et réserves, dépasser la peur de la dépossession de la recherche et sur l'instrumentalisation de la recherche. Mais le débat n'est plus vraiment d'actualité. Il faut installer les garde-fous nécessaires.
- Il existe une partie de la communauté des EPST qui n'est pas ouverte à ces pratiques...

LES DÉFIS DE LA COLLABORATION

Parvenir à tisser des relations

- Il faut structurer, mettre du lien entre ces initiatives.
- Dans l'associatif, aussi bien que dans le monde de la recherche, on est plongé dans le quotidien sur des temps courts / Difficultés à créer de la continuité dans un tel contexte / La recherche a besoin de temps longs.
- Bretagne vivante produit de la connaissance avec ses salariés et bénévoles. Comment valoriser cette connaissance

acquise, **l'association n'en a pas la force.** Il faudrait que le monde de la recherche académique les aide à **valoriser leurs connaissances. Il nous manque un lieu d'échanges entre TSR et EPR pour développer les recherches ensemble. Il faut qu'on puisse se connaître, qui fait quoi?**

- Le monde de la recherche, c'est en fait un monde ouvert, connu... les coordonnées des chercheurs et leurs thématiques de travail sont en ligne, il suffit de téléphoner! Mais cela semble inaccessible pour les PME et pour le monde associatif.
- Peur de ne pas être compris (le TSR), de ne pas comprendre ou de se sentir dévalorisé. On n'ose pas.
- Il y a une différence entre établir des liens directs avec les laboratoires et un lieu d'échange.

S'équiper pour structurer les relations

- Organiser la coopération multi-acteurs suppose des outils type intelligence artificielle. Il faut **fédérer tous les acteurs dans la construction et la diffusion des outils nécessaires au renforcement des acteurs** (voir Wordcoop). Il est intéressant de **s'appuyer aussi sur l'université**, qui offre une sécurité sur la perspective d'introduire des outils avancés.
- Nous observons dans les projets de co-recherche que nous finançons depuis 2015 des tensions parce que les partenaires d'un projet manquent de clarté sur les démarches et attentes. Nous avons des projets qui se retrouvent coincés entre la possibilité de rentrer dans une démarche de recherche (imaginaire, essais et erreurs, expérimentation, usage des résultats inconvenants, complexité, etc.) et des besoins souvent exprimés qui sont plus de l'ordre de la consultance, de l'étude, de la résolution de problème ou de la formation. Un grand écart permanent très inconfortable.

- Il y a des métiers émergents qui ne sont pas équipés.
- Développer une recherche autour des outils de communications nécessaires pour échanger sur les apports et évaluer les résultats acquis par la recherche dans toute sa diversité.

Financer les co-recherches :

- ANR, appels à projets CNRS, CIFRE
- Vers une évaluation des projets spécifique, pas uniquement académique?
- Les appels à projets sont assez familiers du monde de la recherche mais moins pour les acteurs de la société civile.
- Les appels à projets sont très descendants et peuvent enfermer ceux qui voudraient y souscrire.
- Intérêt des **contrats CIFRE** : on présente au moment où on est prêt et la réponse vous parvient en deux mois.
- **Intérêt du guichet ouvert (sur le plan du calendrier).** Construire les interactions pas à pas arrive sur un moment où on est «mûrs» pour y aller.
- Il faut aussi focaliser les financements sur les phases amont de la recherche, négociation des attentes, hybridation, tout ce qui précède le dépôt du projet. Il faut accompagner les projets le plus en amont possible. Il existe des verrous qu'il faut ouvrir, convoquer les bonnes disciplines, et ce ne sont pas forcément celles qui sont identifiées au départ. C'est aussi parfois compliqué avec les disciplines.
- Il faut penser le modèle d'ensemble en prenant en compte les **retours d'expérience.**

ATELIER 3

SYSTÈMES AGRI-ALIMENTAIRES TERRITORIALISÉS

Co-animation : Christophe Roturier (Agronome, Délégué aux sciences en société, INRAE), **Yvon Le Caro** (géographe, Université Rennes 2, UMR CNRS 6590 ESO : Espaces et sociétés), a participé à plusieurs projets de recherche associant « chercheurs » et « acteurs ».

Facilitateur : Laurent Hellec.

Contributions : Henri Rouillé d'Orfeuil (RÉSOLIS), **Philippe Desnos** (TRAME), **Gilles Maréchal** (TERRALIM), **Naïla Bedrani** (doctorante, ESO-Rennes, projet Sofiane), **Yuna Chiffolleau** (INRAE).

Participant-e-s : Agathe Dufour, Sandrine Fréguin-Gresh, CIRAD, **Alexandre Tricheur**, INRAE, **Cécile Nicolas** (MCE Rennes), **C. Serrano, Elsa Dubos**, association SRPM (CPIE en cours de labellisation dans l'Yonne), **Elsa Berthet**, INRAE, **Flora Pélissier, Géraldine Gabillet**, URC-PIE Bretagne et association CPIE Pays de Morlaix, **Guillaume Guégo**, ex Consultant Energie en reconversion, **Marie Behra**, IDEA Recherche, **Julien Noël** (Wallonie), **Sandrine Freguin Gresh**, géographe et économiste, CIRAD, travaille sur la Caraïbe, **Jean-Marie Plantard**, Les Cigales de Bretagne, **Gwenn Weber** (Valorial), **Jean Louis Diman**, INRAE Guadeloupe, **Juliette**, Fab'Lim, **Laurence Le Dù**, ESO, **L. Lamothe, Lilia Mazli**, UE St Laurent..., **Mina Kleiche-Dray**, directrice adjointe du Département Société et Mondialisation, IRD, historienne et socio-

logue des sciences et des savoirs, systèmes agroalimentaires et pratiques culinaires autochtones et paysans en Amérique Latine, **Mathieu Godfroy**, INRAE, dispositif « Tous Chercheurs », **Mathilde Gorza, Mohamed Chahid**, étudiant formation des adultes / autonomie locale, **Natalia Suarez Moya**, INRAE, travaille sur les SCIC agricoles, **Marie Moisan**, Pôle ESS Fougères, **Quentin Toffolini**, Sabine Nguyen Ba, **Véronique Planchot, Yann, Yann Chapin, Yoann Malinge**, SoScience, **Yves Le Bars**

Contribution par e.mail de personnes ne pouvant se libérer le mardi matin : Victor Giguët-Chevalier, Chargé de mission agriculture-alimentation, CPIE Belle-Ile-en-Mer, **Thierry Nicolas**, adjoint à Lanvallay (22), membre de Bruded

Personnes intéressées mais qui n'ont pas réussi à se libérer ou à se connecter : Adrien Boulet, TRAME, **Noélie Borghino**, Animatrice jardins et composts partagés, Vert le Jardin (Rennes)

1 EXPÉRIENCES ÉVOQUÉES DURANT L'ATELIER (INTERVENANT-E-S)

YUNA CHIFFOLEAU (INRAE), INGÉNIEURE AGRO, DR INRAE

Elle est marquée par Jean-Pierre Darré, créateur du SAD (Systèmes agraires et développement) : les agriculteurs sont

actifs dans la production de « connaissances pour l'action ». Elle a travaillé avec les coopératives agricoles et cherché dès le début de sa carrière à retisser les liens entre organisations agricoles et territoires. Il faut dépasser le « transfert » des connaissances de LA science VERS les agriculteurs. Elle a travaillé sur les circuits courts avec les CIVAM, un de ses agents, Nabil Hasnaoui Amri, et a soutenu la thèse : *La Participation des agriculteurs à une politique alimentaire territoriale : le cas de Montpellier Méditerranée Métropole*. De formes altermondialistes sont un peu bobo ; les circuits courts (CC) nous les avons construits comme élément de survie tant pour des coopérateurs viticoles en difficulté que pour des urbains en marge (du système salarial, mais aussi de la profession agricole). Face à ces conceptions altermondialistes, émanant des milieux aisés, elle a abordé les circuits-courts du point de vue de la précarisation des agriculteurs (face caché, sombre des circuits-courts), par opposition au projet médiatisé des AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne). Plus personne ne s'intéressait à la pauvreté agricole. La plus-value : un accès plus rapide au réel. Des données originales. Co-construction des solutions. Une recherche plus interventionnelle qu'observatrice ; elle s'appuie sur une recherche-action, mais avec une expérimentation qui alimente les solutions, en produisant aussi de nouveaux savoirs). Le contexte est plus difficile aujourd'hui pour la co-recherche.

Discussion

Comment ce projet a été financé ? Projet Equal (programmes d'Initiatives Communautaires) : c'est l'Europe qui a soutenu ce projet. Il ne fallait pas que la recherche déstabilise les CC en cours d'élaboration.

Commentaire de Sonia : Côté consommateurs, en Catalogne les circuits courts ont été la manière de manger (manger sain n'était pas forcément l'objectif premier) et quand on leur parle de la charte AMAP, ils

répondent que c'est hyper contraignant et bobo.

HENRI ROUILLÉ D'ORFEUIL (RÉSOLIS)

Les acteurs se trouvent au contact de la recherche quand des questions compliquées se posent à eux. Au début de sa carrière (au ministère de la Coopération), on faisait du transfert de connaissance des sachants du Nord à des paysans du Sud. Ça ne pouvait pas réussir. Des scientifiques marginaux ont alors posé des questions autrement. Exemples : Les « oasis » : la recherche « épouse » l'« oasis » ; M. Touttinn (chercheur « de terrain », INRA) rentre en France et on lui demande de faire une thèse (comme si son expertise du terrain n'avait pas de valeur...). Haïti : des recherches dangereuses, les conseils donnés mettant en péril les familles paysannes car on les engageait dans un processus impossible (Sebillotte et Mazoyer). Vietnam : les paysans plus rapides que la recherche (opération Fleuve rouge).

L'expérience du GRET (une ONG internationale, Professionnels du développement solidaire, depuis 1976, aujourd'hui 800 salariés) a été créé mi-1970 pour être une interface entre recherche et acteurs de la coopération, qui a bénéficié de 13 postes de l'enveloppe recherche début 1980 et qui bénéficie toujours d'un appui important du Ministère de la recherche (via le CIRAD). Le GRET s'est construit autour d'un fichier qui vise à déconstruire la notion de transfert : cellules mixtes : ONG et chercheurs.

Forum de la recherche agricole (depuis la Banque Mondiale) : la parole internationale était « tenue » par les anglo-saxons du Nord. On a essayé de partir des systèmes nationaux des Suds (dont Inde et Chine) afin de se réapproprier la parole. Un collectif de 9 personnes. C'est un peu récupéré car les rapports de forces sont énormes.

La Fondation Dumont a travaillé début des années 2000 sur « la régulation des

marchés agricoles » entre des ONG, des organisations agricoles (engagées dans les négociations OMC) et des chercheurs INRA, Sciences Po et quelques chercheurs de CIRAD, travaux qui ont permis de solidifier un camp « régulationniste » devenu international lors de la conférence OMC de Hong-Kong en 2005. Boussard (INRA)... Cela a été relayé par les ONG « Coordination Sud », et ça a permis un contrechamp à l'OMC. « Services aux communautés » (Sénégal) / Programme « Alimentation responsable et durable » de RESOLIS (concerne l'ensemble du système agricole et alimentaire).

Discussion

Message de Sonia : « la convention citoyenne pour le climat est considérée comme une co-recherche ? »

Message de Elsa Berthet : « Nous avons initié dans un territoire de grande culture des Deux-Sèvres un projet qui s'appelle Aliment'Actions (avec des chercheurs INRAE, CNRS et des acteurs associatifs). Nous essayons de comprendre, notamment, les facteurs qui peuvent susciter une envie de s'engager dans la transition (chez des agriculteurs, consommateurs, etc.). Par ailleurs nous souhaitons accompagner, « catalyser » des initiatives diverses dans le territoire. »

Jean-Louis Diman (INRAE Guadeloupe) : on a beaucoup de mal à faire remonter des questions de recherche qui soient en accord avec les réalités de terrain ; en dehors du SAD ((Systèmes agraires et développement), les départements de l'INRAE sont très spécialisés, peu transversaux, ce qui ne constitue pas un contexte favorable à la co-recherche.

Yvon Le Caro : on peut faire la comparaison avec ce qui se passait en géographie rurale dans les années 1970 et 1980 : l'étude d'une petite région était qualifiée de monographie, de « vieille » géographie, péjorativement : « descriptive ». Alors que

au contraire la plus-value dans le monde de la recherche réside dans l'attachement aux signaux faibles, aux cas particuliers, seuls à même de répondre aux attentes des acteurs ; si on est trop dans la théorie, dans l'abstraction, si on veut à tout prix trouver des règles générales, c'est scientifiquement valorisant, mais on ne répond pas à ces attentes.

NAÏLA BEDRANI (ESO-RENNES, PROJET SOFIANE)

Ingénieure agro, animatrice, puis en thèse CIFRE pour le réseau RAIA, « Réseau agricole des îles atlantiques », informel au départ (2012), simple réseau d'échange pour y maintenir l'agriculture. Avec le temps, le besoin d'une animation salariale et d'un portage politique amène à créer une association, le RAIA. Un lien personnel avec Catherine Darrot (sociologue, AgroCampus) amène à des stages, des échanges. Une thèse CIFRE pour que l'association garde son animatrice et puisse faire « de la recherche » : objectiver, prendre du recul. Des acteurs sont soumis à de fortes pressions. La recherche recourt à plusieurs disciplines. Des acteurs sont très en demande. Le contact avec les chercheurs nourrit leur démarche et leur plaidoyer. Nouvelles questions de recherche : déconstruire la notion d'agriculture insulaire. Très grande diversité de cas interdit de concevoir un « type » ou un « modèle », même si le champ de contrainte « littoral » existe. Quels facteurs jouent quand on passe d'une île à l'autre : organisation collective, politiques locales ?

Discussion

Yvon Le Caro : On voit ici que la co-recherche produit au moins... un emploi ! Les CIFRE sont un outil intéressant.

PHILIPPE DESNOS (TRAME, EX CHEF DU PROJET LABPSE),

[Copié-collé du texte du diaporama]

Le projet LabPSE vise à expérimenter la contractualisation de paiements pour services environnementaux sur 4 territoires de l'Ouest de la France.

Le contexte :

- Des agriculteurs en système agro écologique (Autonomes, Herbe, ACS, ...).
- Ayant la conscience d'améliorer les fonctionnalités des écosystèmes (eau, sols, ...).
- Regroupés dans des collectifs Geda, Apad, Civam, Cuma.
- Des chercheurs en économie (INRAE) analysent les insuffisances des politiques publiques (Maec) et étudient une alternative avec les PSE.
- L'AAP « Innovation et partenariat » du Ministère de l'Agriculture et « CO3 » de l'Ademe/sciences participatives permettent de démarrer le projet.

Les partenariats :

- Collectifs d'agriculteurs : Civam Bretagne, FNcuma, et TRAME.
- Labos : INRAE (économie + paysage), ESO (géographie), ESA (Sociologie).
- Enseignement agricole : Groupe St Exupéry (Ihedrea).
- Collectivités : Eaux du bassin rennais, Brest Métropole, Gal Sud-Mayenne, Terres en Villes.
- Associations : Chasseurs de Bretagne, Bretagne Vivante.
- Opérateurs techniques : Oleau, CdC biodiversité, CMB Arkea, Expert foncier.

La plus-value :

- L'ambition partagée : mettre au point un outil d'accélération de la transition écologique avec un contrat de droit privé, un résultat vérifiable, un prix équitable.
- L'additionnalité des compétences (lors de l'émergence et après) : pragmatisme

des agriculteurs, théorie des chercheurs, méthodologie des animateurs.

- L'égalité de droit à la parole dans les Copil et groupes de travail.
- La confiance entre les acteurs : les règles de gouvernance, la transparence.

Mais il y a des « mais » :

- Faible disponibilité des chercheurs : pris dans des contraintes peu explicites.
- Publications scientifiques rarement co-signées avec des acteurs de terrain.

Questions de recherche qui émergent :

- 1 Comment construire des indicateurs de résultats pour des contrats rémunérant l'amélioration des écosystèmes (eau, air, sol, biodiversité) avec des protocoles faciles à utiliser et peu coûteux ?
- 2 Comment mettre en mouvement les bénéficiaires des services écosystémiques pour qu'ils deviennent acteurs de la contractualisation avec les agriculteurs ?
- 3 Comment faire de l'ingénierie juridique et financière pour que les acteurs se saisissent des leviers d'action pour accompagner les transitions écologiques ?

Discussion

Jean-Louis Diman : Comment articuler les contrats privés avec les politiques publiques ? Réponse de Philippe Desnos : Ça ne doit pas être opposé, le bien commun relève des institutions publiques mais elles n'y suffiront pas. Les acteurs privés peuvent aller au-delà des politiques publiques qui sont limitées par plusieurs règles au niveau européen ou français. L'importance de la valorisation commune des résultats de la co-production de recherche (co-signature des papiers) et l'importance de la mutualisation et de la synergie des compétences (théorique, terrain, animation).

Message de Sonia : Le meilleur exemple de production de connaissance en co-recherche est l'atelier paysan.

Guillaume Guégo : Quelle est la source de financement du mécanisme (qui paye l'impact environnemental positif)? Réponse de Philippe Desnos : Le principe est que le bénéficiaire du PSE (pêcheur à la ligne, chasseur, entreprise RSE, ...) signe un contrat PSE avec des agriculteurs pour sécuriser la livraison de ces services sur une durée longue. Le contrat prévoit donc une durée, des indicateurs, un prix, etc.

GILLES MARÉCHAL (TERRALIM)

Expérience d'un itinéraire diversifié dans l'ESR et le TSR, ainsi que des projets diversifiés dans leur structure financière. Une dissymétrie systématique : des frais de personnels retenus pour les uns et pas pour les autres. Une exception : les projets Science in Society de l'UE. Si l'on part sur la base d'une inégalité, l'ambiance est d'emblée mauvaise.

Les plus-values :

- La créativité... exemple : les acronymes :-)
- Un sas vers l'emploi, des recrutements sécurisés pour les employeurs (on a repéré la personne durant la recherche).
- Militant associatif au départ, j'ai noté une évolution (par ex. les CIVAM de la confrontation contre les pratiques mafieuses du système dominant) vers une stratégie de démonstration (avec le risque d'être démenti – par les faits, ou par la science).
- La recherche en co-construction est aussi une prise de risques (car les hypothèses peuvent être infirmées par le terrain).
- Poursuivre dans le temps l'effort d'éclairage du monde? Les projets ont une temporalité courte, mais comme les partenaires se connaissent; un partenaire peut prendre le relais de l'effort commun.

- Élargir le public que la recherche peut toucher en amont (participer) et en aval (qui lit les publications?)

Questions nouvelles :

- « Coaguler » des petites questions en questions de recherche qui peuvent être traitées collectivement.
- Réfléchir à la recherche comme instrument de la démocratie : la recherche permet de dépasser des pratiques peu démocratiques.

Discussion

Philippe Desnos : Mafia? Réponse : Oui, quand il y a cooptation... menace et violence.

2 EXPÉRIENCES MISES À DISPOSITION PAR LES PARTICIPANT-E-S

Jean-Louis Diman (INRAe) : quand on voit les missions de l'institution, on est censé répondre aux questions de la société, mais on a du mal à faire avancer des messages. La remontée d'informations (depuis la Guadeloupe par exemple) se perd dans les méandres de l'INRAe. Réaction d'Yvon Le Caro sur le rôle et la perception du terrain (idiographique).

Mohammed : étudiant : « je ne trouve pas de job me permettant de développer des recherches, alors je m'investis dans une association. Réponse de Yvon Le Caro : voir du côté de la pédagogie d'Henri Desroches, par exemple avec le DHEPS porté par les collègues coopératifs, permettant de prendre le temps de formuler un questionnement scientifique à partir de sa propre expérience de vie (en particulier professionnelle).

Victor Giguët-Chevalier (par mél) : Le CPIE de Belle-Ile ne pourra malheureusement pas participer à cet événement, néanmoins la présence de nos partenaires permettra de faire remonter nos sujets de

travaux. On citera notamment 2 thèmes qui nous intéressent fortement à Belle-Île et qui pourraient être abordés dès cette année dans le cadre du projet de recherche SOFIANE : l'impact de la petite faune sauvage sur les agricultures insulaires et la prise en compte des enjeux afférents à l'agriculture dans les PLU

Thierry NICOLAS (Maire adjoint Cadre de vie / itinéraires doux / transition énergétique, Lanvallay 22100), par mél : nous sommes en grosse réflexion sur une localisation de l'approvisionnement des cantines de Lanvallay (commune de 4300 h) proche de Dinan. Dans un premier temps nous avons récupéré une parcelle agricole de 6 ha pour y installer des producteurs (fruits, légumes et œufs). Nous bénéficions d'un accompagnement d'Agriculture paysanne pour trouver la forme que cela prendra (production en régie, prestation...).

3 DIFFICULTÉS, SOLUTIONS ET PROPOSITIONS

Sonia : je ne suis pas une chercheuse mais dans mes responsabilités d'administratrice de réseau paysans et territoires ruraux (espaces test agricole, tiers-lieux) je fais de facto de la recherche-action. Mais les groupes militants ressentent une inertie des collectivités et de l'ESR, et la crainte d'un manque de suivi (« on va nous lâcher après »). Exemple de la SEO (équivalent espagnol de la Ligue pour la protection des oiseaux, LPO) sur la riziculture écologique dans le delta de l'Ebre. Projet génial mais qui dure trois ans, après, le fonds européen classe le dossier et abandonne le terrain. Il a fallu racheter le terrain!! Les ornithologues amateurs ayant été fortement impliqués dans la mise en place.

Projet à Chizé « Aliment'actions » : quelle est la place des chercheurs? Jusqu'où agir et accompagner les acteurs? Quelle est la qualité des recherches quand on est soi-même acteur-riche? Y a-t-il une ligne rouge

à ne pas franchir pour l'action des chercheurs? Réponse de Yuna : les chercheurs doivent rester des chercheurs, exposer leurs méthodes et publier; la co-recherche peut être décrédibilisée quand les chercheurs oublient leur métier, ils doivent continuer à publier. Parfois, les acteurs rejettent la recherche car ils estiment ne plus avoir besoin des chercheurs (parfois parce que les discours des chercheurs dérangent, parce qu'il y a compétition pour les ressources financières). Travail plus facile avec les acteurs de terrain plutôt qu'avec leurs représentants nationaux.

Noël Julien : savoir dans quel rôle j'interviens et préciser au nom de qui je parle (un chercheur est aussi citoyen). Comment prendre du recul avec la souffrance, parfois perçue, du terrain? Problème de manque de valorisation de publications non académiques et manque de temps pour à la fois publier et revenir vers les acteurs de terrain.

Sandrine (CIRAD) : question de la posture du chercheur avec plusieurs types d'acteurs en même temps, notamment quand il y a association d'agriculteurs et de techniciens agricoles qui croient avoir le savoir et ne sont pas à l'écoute des savoirs des agriculteurs; dans ce cas, le chercheur a une posture de facilitation de processus, de dialogue et de production de connaissances. La valorisation idéale de ces co-recherches serait via des supports variés (vers les acteurs et les chercheurs) : pas forcément de demande de la part des acteurs de co-signer des papiers scientifiques.

Gilles Maréchal : pour faire de la co-recherche, la bonne volonté ne suffit pas, on a besoin de formation pour pouvoir sortir de sa posture, de son registre de communication (valable pour les acteurs et les chercheurs).

Philippe Desnos : il est nécessaire de respecter les métiers de chacun. Budget pour financer les agriculteurs qui s'investissent dans le projet. C'est compliqué de travailler

avec des « représentants » qui sont souvent impliqués dans des jeux politiques ou institutionnels, ou la recherche de financement. Attention à ne pas qualifier de co-recherche ce qui n'en est pas.

Mohamed Chahid : difficulté pour des étudiants de poursuivre leur cursus dans la recherche, ce qui crée du découragement. Certains continuent leur recherche dans un cadre autre que l'ESR : comment valoriser ces expériences? Comment faciliter l'accès des étudiants à la recherche?

Yvon : Il y a la piste des thèses CIFRE. Autre piste : diplôme DHEPS (diplôme des hautes études de la pratique sociale); voir collège coopératif de Bretagne par exemple.

Henri Rouillé d'Orfeuil : la sociologie passe par l'observation et analyse. Quand besoin de solutions qui n'existent pas, il est nécessaire de passer par les labos.

26

Natalia Suarez : difficulté d'engager la recherche sur les sujets d'intérêt pour la coopérative avec laquelle je travaille.

Mina Kleiche-Dray (IRD) : travaille sur les systèmes alimentaires locaux au Mexique. Interpellation sur valorisation des savoirs locaux (usage et commercialisation des plantes alimentaires locales) : comment la réintroduction d'une plante dans l'alimentation peut être réappropriée par la population? Montrer le rôle des femmes dans l'alimentation : on découvre la violence faite aux femmes, notamment dans les lieux où les femmes se réunissent entre elles. Co-recherche permet de découvrir des problèmes qui n'étaient pas posés comme tels au démarrage de la recherche.

Yvon : ne pas porter seul des questions qui ne sont pas dans notre champ de compétence.

Naïla : dans notre projet Sofiane, constat d'incompréhension et de frustration de la part des chercheurs qui se voient considérés

comme un bureau d'étude et de la part des acteurs comme n'étant pas assez considérés.

Yvon : ce qui ressort, c'est la question des temporalités, confiances qui se construisent dans la durée. Capacité qu'on a ou pas de donner accès à la recherche. Demande des acteurs de terrain pour échanger avec des chercheurs. Parfois, refus par les organisations d'entendre des questionnements venant du terrain. Comment on se laisse bousculer par des questions nouvelles? En filigrane a été abordée la question des soutiens publics aux co-recherches.

Sonia : Comment avoir de la souplesse dans les programmes en cours?

Tchat de Sandrine Freguin Gresh : « Pour ma part, une des difficultés dans les recherches multi-acteurs, est que parfois, dans certains contextes, la prise en compte des connaissances des différentes parties n'est pas évidente (ex. des techniciens agricoles qui considèrent que les "savoirs" des agriculteurs ne sont pas valables). »

Tchat de Yves Le Bars : « L'approche des systèmes alimentaires à partir du "mangeur" n'est-elle pas en manque d'investissements de recherche? Comment impliquer les "consommateurs" pour des systèmes territorialisés? »

Tchat de Sandrine Freguin Gresh : « Attention au terme "participatif", je parlais dans mon intervention de partenariat, ce n'est pas qu'une nuance. »

Tchat de Gilles MARÉCHAL : « Implication des mangeurs. Difficultés sur la représentativité face à des organisations hautement structurées. » Exemple récent : l'enquête « manger au temps du coronavirus » où nous sommes partis sur des contributions libres. Du côté de la recherche, rappels à l'ordre sur les canons de représentativité, de connaissance du profil des déclarants etc. En plus, la méthode qualitative est très

gourmande en énergie pour l'interprétation en comparaison des questionnaires qui peuvent être quantifiés.

Tchat de Sonia de ADDEAR 74 : Aujourd'hui, la jeunesse s'auto-organise pour faire cette recherche par financement participatif : par exemple fertiles de la bascule, et récemment, il y avait appel du pape François à la jeunesse, dont les témoignages des jeunes Anglais, Brésiliens, etc. qui parlaient de projets (sous chapeau de formation ou pas) : c'est en faisant sur place, avec les "bénéficiaires" que cela germait et restait actif.

Tchat de Sonia : « Quelles outils/lieux existent pour la mise en contact de "intérêts de recherche", du "potentiel de financement" et de « besoins des acteurs de terrain »? Avez-vous entendu parler de ATLASS? »

Réponse de Yvon La Caro : Oui le labo ESO est engagé dans un Atllass.

Remarque après webinaire de Matthieu GODFROY : « j'ai fait partie de l'équipe de conception d'un dispositif d'échanges de savoirs et d'expérience en lien avec un Living Lab sur le territoire de Mirecourt (dans les Vosges) avec l'équipe INRA d'AS-TER. Les échanges avec les professionnels, avec les citoyens et avec les étudiants avaient pour enjeu de faire évoluer les pratiques de chacun, y compris sur l'Installation Expérimentale, et de faire évoluer les questions de recherche. Ce dispositif a fonctionné de 2016 à 2018. Depuis quelques mois, je suis investi dans le dispositif « Tous chercheurs » dans le but de concevoir un stage grand public sur le lien « sol-eau-alimentation » sur le territoire de Vittel. Je voulais appuyer les avis déjà exprimés sur la difficulté de synchroniser les différents temps (recherche, élus, agricole, année scolaire...) sur ce type de projet. Une des clés de réussite me semble aussi la reconnaissance de la posture « originale », mais qui doit être partagée par les différents

acteurs, en respectant chaque métier mais en respectant aussi chaque « individu » dans ses compétences et dans son vécu. La reconnaissance au sein des institutions non seulement des dynamiques mais aussi de la singularité de la posture adoptée me semble une étape importante à franchir.

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

Yvon Le Caro :

- nécessité de construire la confiance sur la longue durée (une vie!)
- place aux jeunes

Christophe Roturier :

Parmi les éléments évoqués lors de l'atelier, certains concernent les financeurs de la recherche :

- durée de soutien des projets (3 ans, parfois reconduits, soit 6 ans) : c'est un horizon temporel qui limite parfois la durée de l'implication des chercheurs sur un territoire; de ce fait, les acteurs peuvent se sentir abandonnés par la recherche, même si ce n'est pas dû au manque d'intérêt des chercheurs pour le projet;
- comment bien prendre en compte financièrement l'implication et le temps passé par les non chercheurs?
- des formulations issues de l'expérience permettent de mettre en avant ce que produisent les co-recherches; par exemple : « La coagulation de micro-questionnements en vraies questions traitables collectivement »;
- « Passer de la conviction à la démonstration » pour illustrer le chemin à parcourir par certains acteurs qui peuvent craindre d'être déstabilisés dans leurs convictions par les résultats de la recherche. Cette phrase pose en filigrane la question de la confiance à créer au sein d'un collectif avant de se lancer dans un projet. Elle pose également la question de la posture

27

ATELIER 3

des acteurs, élément clé pour créer cette confiance et pour assurer un bon déroulé du projet.

PERSPECTIVES POUR AVANCER APRÈS LES ASSISES

Si vous souhaitez être dans l'annuaire du groupe de travail Agri + constitué pour échanger sur ces questions, n'hésitez pas à écrire à yvon.lecaro@univ-rennes2.fr. Vous aurez ainsi le compte rendu des travaux de démarrage (document pas encore établi) et l'invitation à ce qui sera décidé pour la suite...

28

ATELIER 4

DÉFIS NUMÉRIQUES, CAPACITATION ET INÉGALITÉS

Co-animation : **Michel Briand** (IMT atlantique, Bretagne Creative, innovation Pédagogique, Riposte Créative), **Antony Aufret** (Les petits débrouillards Grand ouest)

Constitutrices : **Geneviève Fontaine** SCIC Tetris, **Sylvia Fredriksson** Remix the commons, La Myne

Participant-e-s : **Jean Marc Briand**, UBAPAR. **Mehdi Serdidi**, Directeur, ASTS Hu. **Maya Anderson-Gonzalez**, Inno3 SAS. **Philippe Dhaussy**, Chercheur émérite, ENTSA Bretagne. **Philippe Balcou**, Physicien, CNRS. **Régine Roué**, Animatrice multimédia, Couleur quartier. **Geneviève Bouché**, Futurologue cybernéticienne, Université Paris Dauphine. **Marc Barbier**, Directeur de recherche, INRAE, IFRIS. **Gaëtan Balan**, Post Doctorant en Droit, Université de Nantes. **Sylvie Blangy**, Ingénieure de recherche, CNRS. **Prosper Wanner**, Doctorant en Anthropologie, SCIC Les oiseaux de Passage, Université Paris-Descartes. **Hélène Gadenne**, Entrepreneurse-chercheuse, Freelance. **Nathalie Ollivier**. **Charline Jacques**.

THÈME :

La mutation de la plus grande partie de nos modes de vie via les technologies numériques pose des enjeux redoutables à nos sociétés, à nos sociabilités mais aussi aux

modes d'administration de la « chose » publique. Un des écueils forts en ce domaine relève qu'un fossé peut-être grandissant entre les « faiseurs » et le reste de la population.

Aussi, dans ce champ des co-recherches numériques, une attention particulière de l'atelier portera sur les conditions de capacitation des gens, des acteurs, des organisations. Il sera aussi question des défis structurels tels que le design de la commande publique faite aux associations ou la configuration des démarches administratives.

1 PRÉSENTATION PAR LES CONTRIBUTRICES DE DEUX EXEMPLES

1 GENEVIÈVE FONTAINE, SCIC TETRIS¹³ (TRANSITION ÉCOLOGIQUE TERRITORIALE PAR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION SOCIALE)

TETRIS (Transition Écologique Territoriale par la Recherche et l'Innovation Sociale) est une SCIC qui porte le tiers lieu de recherche Sainte Marthe à Grasse labellisé en 2019 Fabrique Numérique de Territoire. Pour opérationnaliser les travaux de la FING (Transition 2) et faire

29

13 <http://scic-tetris.org/>

dialoguer transition numérique et transition écologique, TETRIS développe des programmes de recherche-action concernant l'internet des objets au service des enjeux écologiques et démocratiques actuels. Le projet Agri Databox (sous-projet du prototypage de fermes urbaines connectées) s'inscrit dans cette logique en travaillant l'adaptation des plans de cultures florales au réchauffement climatique. En adoptant une approche du développement durable basée sur les capacités, TETRIS couple tous ces programmes de recherche-action avec des activités d'éducation populaire. Le projet Agri Databox est ainsi adossé à des ateliers de découverte et d'appropriation des enjeux liés aux données ainsi qu'à des ateliers mêlant électronique et low tech pour la fabrication des boîtiers¹⁴. Ce projet a permis un travail sur l'électromagnétique et la biodiversité, avec une appropriation par les habitants d'une dimension politique « quelles données pour quels usages? », « Comment on s'organise en termes de collecte de données? », « Comment on développe de l'activité économique avec les enjeux du territoire? ».

2 SYLVIA FREDRIKSSON, ASSOCIATION LA MYNE (MANUFACTURE DES IDÉES ET NOUVELLES EXPÉRIMENTATIONS) ET REMIX THE COMMONS

« La MYNE est un laboratoire citoyen, tiers-lieu(x) libre et open source à Villeurbanne (Métropole de Lyon). Sa vocation : soutenir les citoyen-ne-s qui expérimentent le futur et agissent sur les transitions (habitat, alimentation, énergie, etc.), chacun.e à sa

façon (technique, art, science...), par les communs. »¹⁵

Comment l'écriture numérique rend possibles ces nouveaux espaces de recherche et les potentialise?

L'association aborde la transmission de la littératie de la donnée : comment on arrive à travailler les questions de la souveraineté, avec l'enjeu de faire avec et non « à la place de ». La question de la donnée n'est pas réservée aux experts mais un outil que l'on peut saisir pour aborder les projets.

4 productions éditoriales :

1 Autour des communs

Remix the commons : recensement des initiatives pour donner à voir tous les mécanismes juridiques. « Remix biens communs : documenter et illustrer les idées et pratiques entourant la question des biens communs! »¹⁶.

Ce qui a abouti à un « atlas des chartes des communs urbains »¹⁷ et « juristes embarqués 27ème région »¹⁸

2 La documentation co-écrite Movilab (2010)¹⁹

Projets documentés et mis en commun via une marque collective de certification menée par les tiers lieux opensource. Projet qui peut devenir un outil de politique publique puisque de nouvelles collaborations avec les pouvoirs publics se construisent au fur et à mesure que les Tiers lieux créent de nouveaux droits des communs. Tout fonctionne en licence ouverte, Métaphore du libre et de l'open source. La question des coopé-

rations à venir est basée sur une liste de critères : confiance /bienveillance /ouverture /inclusion sociale /appropriation /résilience /modularité

3 Cahier de propositions pour des politiques des communs en contexte municipal²⁰

Il s'agit d'une écriture collective pour des politiques des communs mises en œuvre dans le contexte des élections municipales 2020.

4 Écrire les communs

Il s'agit, d'une part, de révéler en quoi l'écrit transforme et diversifie le répertoire d'action des communs, leur définition-même, et l'identité de ceux et celles qui y prennent part. Et, d'autre part, de potentialiser cet espace par la réactualisation et l'hybridation des idées et des actes. En d'autres termes, de se porter « au-devant de l'irréversible ». ²¹

Il existe un groupe ouvert, auquel il est possible de participer : La coop des communs²²

2 ECHANGES AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DU TIERS SECTEUR DE LA RECHERCHE AU SUJET DES « DÉFIS NUMÉRIQUES »

1 « QUELLE COOPÉRATION OUVERTE ENTRE ACTEUR-RICE-S POUR FAVORISER CE DÉVELOPPEMENT ? »

Propositions/idées :

ÉLABORATION ET VALORISATION DE SAVOIRS

- **Rendre visible** l'abondance des recherches du tiers secteur : proposition d'un magazine, un « tiers lieu » qui donne

à voir ces recherches du tiers secteur en les racontant et en donnant accès aux savoirs produits vers une cartographie des RTS afin de pouvoir identifier les interlocuteurs.

- **Travailler sur l'épistémologie et la pluralité des postures** pour ouvrir la « boîte noire » des savoirs (nature des savoirs, production de savoirs, ...).
- Question de la **documentation** : comment on forme les personnes à documenter pour capitaliser, enjeu de permettre aux personnes de produire de la documentation
- Quid des outils
- Privilégier les **relations directes** sur le cell produire du lien social et de la documentation. Quand utiliser le numérique et quand est-il vraiment utile?
- La recherche sur/par le numérique n'est pas au mieux. Le TSR doit produire son agenda de recherche et pas uniquement dans la question d'un débat sur marges/institutionnalisation; en effet les objets liés à des milieux associés sont nombreux; les capacités de développement en Open sont là; le positionnement par rapport à la « sharing economy » est possible à partir de l'idée de commun numérique mais aussi de « standard » TSR sur la plateforme
- Pour des programmes de recherche-action : identification des revues en 1er et discussion entre acteurs académiques et acteurs de terrain PUIS travail de co-écriture avec les chercheurs (développé par La Myne) : écriture conjointe. Remarque : le besoin de **publication** est très statutaire. Il concerne les personnes

14 <https://tetrismecherche.wordpress.com/>

15 <https://www.lamyne.org/>

16 <https://www.remixthecommons.org/>

17 https://wiki.remixthecommons.org/index.php/Atlas_des_chartes_des_communs_urbains

18 <http://www.la27eregion.fr/9270/>

19 <https://movilab.org/wiki/Accueil>

20 <https://politiquesdescommuns.cc/>

21 <https://www.erudit.org/fr/revues/sp/2019-sp05120/1067421ar/>

22 <https://coopdescommuns.org/fr/plateformes-en-communs/>

qui ont une thèse de doctorat et il se réfère au besoin d'évaluation, de reconnaissance, donc via une évaluation par des pairs.

- Des publications plus vulgarisées tournées vers les professionnels et institutionnels

MODALITES DE COOPERATION

- Constat déplorant le manque d'avancée du numérique dans la Recherche : une réflexion à poursuivre avec l'aide du TSR, le «sharing experience» Sharing Experience / Sharing Economy : comment faire pour **mettre en visibilité** tout ce qui se passe dans des innovations par multi-acteurs.
- Pour faciliter la **coopération ouverte** je pense qu'il faut passer par de la **reconnaissance**.
- **Eviter la mise en opposition** entre tiers secteur et recherche académique mais plutôt mettre en évidence les postures qui permettent le passage d'un monde à l'autre « Faire du tiers secteur non pas un monde à part mais une part du monde! », reconnaître les acteurs passerelles.

DÉFIS, PERSPECTIVES

- Question **énergétique** : très vite, cette question apparaîtra par rapport au numérique et à la mise en place de plateformes. Le portage des informations via le numérique peut peut-être être moins gourmand (ex : réseaux sociaux, répétitions inutiles...)
- Des soucis en termes d'**accompagnement vers la dématérialisation**. Il y a également des soucis d'accessibilité au réseau, ce qui engendre une **fracture numérique** subie. Plusieurs réseaux sociaux sont plus

récréatifs ce qui peut expliquer le côté non pertinent de certains contenus.

- L'agenda de recherche du TSR sur le numérique devrait prendre en compte le volet SHS, l'encastrement du numérique dans les structures sociales le travail des imaginaires sur et par le numérique en lien avec les limites biophysiques au numérique une approche frugale
- Un volet du TSR devra considérer un volet sur le numérique qui se désencastre du volet social. La place du numérique dans cette éducation informelle et l'**éducation au numérique** dans ces espaces-là. Il y a quelque chose à penser au niveau du TSR sur la frugalité du numérique.
- Le numérique ne doit pas se substituer à la **relation** mais la faciliter.

2 «QUELS DÉFIS TRAVAILLER EN COMMUNS» (OU COMMENT ALLER VERS DE LA COOPÉRATION VS LA COMPÉTITION DES APPELS À PROJETS)

Propositions/idées :

- Un papier de type Agenda de Recherche sur la « Sharing Economy » et plateforme²³
- Le TSR doit produire son agenda de recherche et pas uniquement dans la question d'un débat sur marges/institutionnalisation; en effet les objets liés à des milieux associés sont nombreux; les capacités de développement en Open sont là; le positionnement par rapport à « sharing economy » est possible à partir de l'idée de commun numérique mais aussi de « standard » TSR sur la plateforme
- 3 enjeux pour le TSR Numérique autour de la question de la plateforme qui vient :

- Poursuivre la discussion et la spécification des contributions des acteurs du numérique : civic tech versus gov tech
- Ouvrir la question difficile d'une distinction entre Sharing Economy et Économie-politique de l'Expérience «glocales»
- Penser la frugalité des usages du numériques pour aborder la durabilité d'un TSR numérique

Conclusion/idées fortes :

- L'objectif des Assises est d'ouvrir une séquence déjà portée par plusieurs acteurs. La reconnaissance entre les acteurs, du chemin que l'on peut faire ensemble autour du savoir et des connaissances et de produire de la recherche là où c'est nécessaire et où il y a des besoins.
- Les modalités de recherche sont plus importantes que les questions de publication. Il y a un enjeu à regarder au niveau international, en francophonie et en Afrique.
- 2 grands axes :
 - Les pratiques de recherche mobilisant le numérique avec un ensemble de questionnements activé par la situation actuelle et un volet sur le lien entre l'imaginaire, les structures sociales, etc.
 - Comment le numérique peut être un vecteur de coopération entre différentes formes de recherche. C'est peut-être le sujet qu'on a le moins questionné.
- Il est important de pouvoir croiser les initiatives et les problématiques, en restant respectueux des données personnelles.

23 <https://www.elgaronline.com/downloadpdf/edcoll/9781788117807/9781788117807.00017.pdf>

ATELIER 5

DÉFIS CULTURELS & CO-RECHERCHES

Co-animation : **Haud Le Guen** (RÉSO solidaire, membre d'ALLISS) et **Alain Kaufmann** (biologiste et sociologue - Le Collaboratoire – Université de Lausanne, membre d'ALLISS et coopération à l'international)

Facilitatrice : **Hanitriniaina Loizeau**, responsable de gestion administration pôle Clauses Sociale – RÉSO solidaire

34

Intervenant-e-s : **Julie Léonard**, Bretagne Culture Diversité, **Astrid Brandt-Grau** et **Alexandra Villarroel**, Ministère de la culture et Muséum national d'histoire naturel (MNHN), **Cristina Bertelli**, STAR/ Les périphériques vous parlent, Laurence Prod'homme, Musée de Bretagne, **Stéphane Guiral**, Les Ateliers du Vent, **Matteo MERZAGORA**, Traces, **Yann Le Borgne**, Patrimoine culturel immatériel, résilience des territoires, **Hélène Cheguillaume**, Ateliers PCP, St Nazaire

Participant-e-s : **Anne-Fleur Barfuss**, **Alexandra Villarroel** - MNHN, **Julie Bonniord**, Bouèb Les Ateliers du Vent, **Charline Pluvinet**, Université Rennes 2, **Véronique Adger**, **Damien TASSIN**, **David Christoffel**, **Emmanuelle Sultan**, **Ewa Zlotek-Zlotkiewicz**, **Klask!**, **Flore Vigné**, **Françoise Plet-Servant**, **Christian Gentilleau**, **Jodie Thomas**, **Lola Lorant**, **Marie-Noelle**, **Matteo Merzagora** - TRACES, **Mignant Frédérique**, **Morgane Dallery**, **Muriel Roland**, **Roseline**, **Saillant**, **Tudi Kernalegenn**, **Yann Leborgne**, **Zaka-**

ria Hamdani, **To have in impact**, **Zillhardt Sonia**, **David Gabriel Bodinier**

THÈME :

Métissage, créativité, innovation dans les formes, patrimoine matériel et immatériel, muséographie participative, etc. Le champ culturel est traversé de défrichages, de croisement de savoirs et de pratiques. Y a-t-il des particularités des co-recherches dans les domaines culturels, et la façon de soutenir les hybridités à venir

La question de la co-recherche est centrale pour tous les domaines de pratiques. C'est une question à la mode, accaparée de différentes manières avec toute une série de vocables très disparate, source parfois d'incompréhension. On parle ainsi de recherche participative, recherche collaborative, recherche-action, co-recherche... Ces vocables très différenciés, avec des degrés de développement différents selon les pays, traduisent de grands écarts entre les modes coopératifs des divers milieux (pays, universités etc.).

Il y a beaucoup de freins aux co-recherches. Du côté de la recherche, les critères de valorisation de la recherche, font que les chercheurs sont assez peu (avec de la variabilité cependant sur la vulgarisation scientifique) incités à participer (dans le cadre de la CST, souvent avec une vision classique, unilatérale, de la recherche vers

l'innovation et dans la perspective de favoriser la relation au changement technique et non la co-recherche).

Du côté du tiers secteur de la recherche. Les barrières se trouvent souvent au niveau des ressources (pas de financement, pas de poste dédié) ainsi qu'au niveau de problèmes d'asymétries de légitimité, de compétences. Il y a une nécessité de pratiquer une co-socialisation pour apprendre à se connaître, pour tendre vers une symétrie radicale. Vers une réelle coopération avec le tiers secteur de la recherche. Dans les milieux culturels, nous pouvons ainsi axer le renforcement des capacités des acteurs locaux avec des modes de mise en place de projets proches des modes de recherche.

1
INTERVENTIONSJULIE LÉONARD, BRETAGNE CULTURE
DIVERSITÉ (BCD)

Ethnologue, responsable des inventaires BCD, association créée en 2012.

- La politique régionale et les associations s'interrogent sur le patrimoine culturel immatériel : promotion de la richesse et diversité. Liens avec le monde universitaire dès le départ : avec une bourse doctorale en lien avec les missions de BCD. Avec une envie également de favoriser l'accessibilité aux contenus culturels via la vulgarisation de travaux de recherche.
- Un inventaire participatif a été mené de 2015 à 2020, il constitue un travail quotidien avec les acteurs académiques, prévu sur 5 ans, et avec les pays du centre ouest de la Bretagne. Il y a des temporalités différentes qui nécessitent

de négocier, re-négocier et faire accepter le temps long.

- Dimensions participatives : consultation et co-construction avec les élus, techniciens et les participants. La plupart des participants sont déjà sensibilisés, d'où la volonté de rencontrer un public moins impliqué. Développement d'expérimentation et d'enquêtes (regards extérieurs et renforts), rapprochement avec des sociologues du réseau etc. C'est passé d'un travail informel à un séminaire qui s'est inscrit dans le temps. Les sociologues ont accompagné la méthodologie et sur le terrain il y a un apport des deux côtés qui est enrichissant. Mais le partenariat est-il équitable ? Pour que les universitaires s'y retrouvent, des articles scientifiques, articles collectifs, articles individuels dans une revue scientifique sont rédigés. Il y a une volonté de faire ensemble. Le TSR offre un espace de réflexion, un temps de pause, d'échanges.

35

ASTRID BRANDT-GRAU ET ALEXANDRA
VILLARROEL, MINISTÈRE DE LA CULTURE ET
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATUREL
(MNHN)²⁴

- Il y a de nouvelles stratégies en matière de recherches participatives dans la culture, avec de profonds changements et des pratiques innovantes.
- 2017 - AMI - chercheurs/culture/citoyens : PARTICIPARC²⁵
- Démarrage en janvier 2018
- 4 ateliers territoriaux début 2021 : promotion auprès du public et implication des partenaires.
- Aujourd'hui PARTICIPARC : 40 de membres, culture domaines larges

24 <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Enseignement-superieur-et-Recherche/La-revue-Culture-et-Recherche/Recherche-culturelle-et-sciences-participatives>

25 www.participarc.net

- 3 objectifs : 1. envie de partage d'expérience et échanges de pratiques sur la participation + analyse réflexive = séminaires (dernier : recherches culturelles participatives et place des territoires) 2. connaître et promouvoir ces pratiques = site collaboratif avec ressources 3. renforcer le lien avec le MC pour faire évoluer les pratiques envers la recherche culturelle.
- Perspectives : continuer les réflexions et lancer un appel à projet pour renforcer les liens entre les recherches et les musées.

CRISTINA BERTELLI, STAR/LES PÉRIPHÉRIQUES VOUS PARLENT²⁶

Favoriser la créativité individuelle et collective dans les domaines des arts et de la recherche.

- Revue, multidisciplinaire, transdisciplinaire et multisupport. Revue finie, mais les travaux continuent avec une cyclicité de 5 ans. Ces travaux se sont traduits par des outils pédagogiques. Par exemple en 2010, 5 séminaires ont eu lieu au Sénat sur la question du lancement d'alerte, histoire et prospective avec une participation de citoyens.
- En 2015 : 15 spots de prévention publique avec les produits du quotidien dangereux pour notre santé avec des chercheurs chimistes toxicologues. Associations citoyennes, chercheurs, pédagogie et culture : problèmes majeurs, car projet à cheval sur plusieurs ministères, donc personne ne l'a pris en charge. Beaucoup de temps perdu à chercher des financements, dispersion et transversalité. De plus, il a été difficile de mobiliser sur le projet et de trouver les bons partenariats.

LAURENCE PROD'HOMME, MUSÉE DE BRETAGNE (RENNES MÉTROPOLE), RESPONSABLE DE LA CELLULE RECHERCHE.

- Axes de travail : Bretagne historique. Plusieurs liens avec la recherche :

- 1 Produit ou commandite des connaissances
- 2 Soutien des doctorants, bourse, contrats CIFRE, soutien financier quotidien et valorisation à l'équipe du musée. Passeur vs médiateur, entre les chercheurs et le public.
- 3 Musées comme source pour les chercheurs et le public : mise en ligne des fonds.
- 4 Accueil de sessions de recherche des étudiants : valorisation des travaux des jeunes chercheurs, master pro, sur le site ou en diffusant leurs travaux par le biais des expos.

BOUËB ALIAS STÉPHANE GUIRAL, LES ATELIERS DU VENT

Les Ateliers du Vent, c'est un lieu collectif : 40 artistes associés, voisins et autres.

- Le lieu : ancienne fabrique de moutarde à Rennes.
- Lieu d'expériences du faire ensemble, coopération, partages. «La savoir c'est d'abord penser» : la diversité est importante.
- Démarches pluridisciplinaires et pluriartistiques et volonté d'être acteur et travailler avec différents partenaires pour être acteurs de la transformation sociale, économique, démocratique, écologique...
- Coordination d'un forum de 10 micro conférences d'échanges et de trans-

mission en mars 2019 : Comment faire commun ? Il a rassemblé plus de 200 personnes pour s'instruire, se documenter etc. Des chercheurs étaient présents (sociologie, économie, philosophie, juridique, urbanisme...)²⁷.

MATTEO MERZAGORA, TRACES

Traces : médiation, formation, réflexion, conseil, interphases productives, reconnexion du monde du savoir avec le social.

- Animation de l'espace PGG, beaucoup de liens avec les chercheurs et le milieu de la recherche. Globalement les gens ne comprennent pas quand on parle de co-recherche et quand ils comprennent, ils ne s'y reconnaissent pas dans leur activité. Il y a un gros travail à faire pour que ça soit reconnu par le milieu de la recherche et culturel.
- Proposition : faire de l'activité culturelle une opportunité de rencontre science-société
 - Opportunité pour les chercheurs professionnels pour découvrir la richesse et l'intérêt de collaborer avec la société civile
 - Opportunité pour la société civile pour découvrir sa légitimité en tant que productrice de connaissances et les intérêts de participer à la recherche

Exemples qui ouvrent des portes :

- Les nuits européennes des chercheurs "rencontrent" la société. En apparence descendant, mais on voit qu'il y a des activités qui donnent la possibilité d'échanges ; l'expert n'est jamais celui qui parle en premier, d'abord il écoute et il peut réagir sur l'activité ludique qui vient de suivre.

²⁷ <http://cnlii.org/category/forum-2019/>

²⁸ <https://cryosalide.wixsite.com/collectif-cryosalide/actualites>

- Science Frugale : l'intégralité de l'exposition est construite par le public, l'idée et de monter et transformer des objets en instruments de recherche. Elle montre qu'il y a des zones d'interfaces et qu'elles peuvent être intéressantes. Il s'agit d'une participation «légère» mais qui peut éventuellement et si besoin, évoluer progressivement, «du post-it à la co-création de questions de recherche», comme dans les living labs...
- Transformer un centre culturel en infrastructure de recherche (research facility), un objectif idéal mais que l'institution a encore du mal à reconnaître.

2 ATELIERS ET ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANT-E-S

GRUPE 1

Emmanuelle Sultan : Art et sciences participatives, sur le traité de l'antarctique, station Marine de Dinard pour le musée de sciences naturelles²⁸.

Cristina Bertelli : en 2017, création de l'université du Bien Commun, en particulier sur la protection des biens publics mondiaux (Air, eau, connaissance...).

David Gabriel : intéressé par la mémoire des habitants dans des quartiers menacés par des démolition ou gentrification. État des lieux des interactions entre chercheurs et mouvements d'habitants. En recherche de liens avec des milieux culturels pour réfléchir à la mise en forme.

David Christoffel : médiation autour de la musique, utilisation de la radio, dispositif d'expérimentation où les auditeurs sont pla-

cés comme expérimentateurs. Ouvert aux coopérations et partenariats²⁹.

Marie Dautzenberg : collectif à St Malo «les vagues», comment aborder les différents enjeux liés à la mer et l'océan. Monde qui se croisent et qui n'ont pas forcément l'habitude de se croiser. Festival sur la mer et l'océan, comment faire pour que tout le monde soit en situation de participation et d'apprentissage et pas uniquement spectateur.

GROUPE 2

Zakaria Hamdani : association To have in impact³⁰, asso-recherche, lien université - jeunes

Anne Fleur Barfuss : ASTS

Yann Leborgne:

Question: La co-recherche marche au niveau du chercheur ou de l'association individuelle : quid de l'institutionnalisation?

Exemple MNHN: les actions participatives de plus en plus intégrées aux actions recherche et aux actions «musée» du Muséum.

GROUPE 3

Julie Bonniord : doctorante à l'Université d'Angers en études anglophones (et membre de l'association Klask!); recherche-crédation sur le tourisme littéraire et l'édition numérique en Pays-de-la-Loire - conception de dispositifs hybrides (lecture d'œuvres littéraires / découverte de sites culturels). Intéressée par les aspects méthodologiques de la mise en place de ces co-recherches avec des acteurs du monde culturel type médiateurs + diverses problématiques formelles liées à ces dispositifs hybrides.

Muriel Rolland : faire de la co-recherche en co-crédation, histoire culturelle française : pyramidale.

Frédéric Minguant : dirige une compagnie de théâtre à Rennes. Cycle de laboratoire sauvage de 13 semaines ouvert à tous, pas de thème pré-fléchi : en est issue une proposition scénique où on se rassemble dans un espace et on cherche un geste poétique. Un des laboratoires fait avec le collectif Argos (recherche) qui questionne le lien à la recherche.

Flore Vigné : thèse CIFRE dans un PNR en géographie sur la valorisation du patrimoine industriel. Aurait voulu mobiliser la recherche participative mais pas l'encadrement / les contacts pour. Et la suite : après la thèse rester dans cet entre-deux universitaire / territoire et participer à la constitution de projets de co-recherche mais comment? Rôle d'un médiateur comme l'Atelier des jours à venir? De l'action culturelle comme proposé par Traces?

Maya Anderson-Gonzalez : a fait une thèse il y a quelques années, après des détours se destine à la recherche mais pas académique. Heureuse de voir que les choses se structurent.

GROUPE 4

Ewa, Klask! Docteur.e-s et innovation sociale³¹, souhaite mettre les compétences des docteur.e-s au service de l'innovation élargie et LOCALEMENT en mettant à contribution (et en valorisant) les chercheur.e-s indépendant.e-s, travaillant hors académie.

Lola, doctorante en dernière année, histoire de l'art contemporain, en transition vers le TSR après sa thèse. Constat d'un problème

de compétitivité pour que les chercheurs puissent s'impliquer en dehors...

Christian Gentilleau, champs de justice, président, créer un lieu vivant dédié à l'importance de la justice dans notre société. Un lieu qui interpelle, lien entre l'histoire et l'actualité. Travail avec jeunes chercheurs avec l'école de la santé publique, étude d'impact, aller plus loin.

Véronique Adger, directrice des relations sciences culture à Sorbonne : comment faire évoluer nos actions pour qu'elles soient plus collaboratives, en ciblant des thématiques et des partenaires pour construire et penser des actions. Observation : les chercheurs on va les chercher au coup par coup, pour tel ou tel projet, ça fonctionne beaucoup par réseau, pas beaucoup de co-construction institutionnelle. Jouer le rôle d'intermédiaire, en individus ou groupes.

Marie-Noelle : M1 sociologie Rennes 2, politiques culturelles, enjeux de démocratisation, dans les écoles de musique.

Bouèb : squat artistique résonné, Les Ateliers du Vent sont un terrain de recherches. Valorisation, l'art, comme le savoir est utile à ceux qui savent déjà. Enjeux pour les deux de se re-ancre sur le terrain, car déconnexion. Coopération opérationnelle avec Rennes 1 et les Champs Libres avec un artiste qui fait des recherches sur la polarisation de la lumière.

“Culture de la recherche et recherche de la culture. Il y a des liens : méthodologie, recherche, réflexion.”

CONCLUSION :

Sciences citoyennes, essentiellement biodiversité et astronomie, approche top-down

Besoin de nouveaux débouchés, formats, pour publier les résultats des collaborations

Manque de légitimité du côté de la culture, asymétrie du côté des chercheurs, désirs mais pas ancrés dans la réalité

Murs culturels de chaque côté qui sont importants (et du côté recherche il y a la question de la concurrence). Points communs aussi mais pas partagés par tous. Question du sentiment de légitimité. Un projet de recherche ne se décrète pas. Mobiliser les chercheurs sortis de la recherche académique car ils ont les codes mais sont plus libres.

Créativité et bienveillance, capacité d'invention et innovation extraordinaire

Nécessité de diffusion et de laisser des traces, même dans l'expérientiel // besoin de rendre compte

29 <http://metaclassique.com/metaclassique-41-ouir/>

30 [Tohaveanimpact.com](http://tohaveanimpact.com)

31 klask.frama.site

ATELIER 6

AU CARREFOUR DES ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES,
ÉCOLOGIQUES ET ÉTHIQUES CONTEMPORAINS :
PENSER L'ANIMAL POUR PENSER LE SOCIAL ?

Coordination et animation : Philippe Le Guern, Professeur en Anthropologie et Théorie de l'Art, Université Rennes 2

Participant-e-s : Philippe Le Guern, Professeur, Université Rennes 2. **Anne Hersant**, Lycée du Fresne, Angers; responsable d'une étude régionale sur les ressources naturelles. **Christophe Blanchard**, Maître de conférences, Université Sorbonne Paris Nord. **Florian Auffray**, Association Handi Chiens; Expert, Universités de Rennes 2 et Rennes 1. **Marine Grandgeorge**, Maîtresse de conférences en Éthologie, Université de Rennes 1. **Jocelyne Porcher**, Directrice de recherches, INRAE. **Cédric Sueur**, Maître de conférences en Éthologie, Université de Strasbourg. **Astrid Guillaume**, Maîtresse de conférences en Sémiotique, Sorbonne Université; société française de zoosémiotique. **Tiphanie Hersé**, Chargée de mission à la LPO. **Monique L'Hostis**, Professeure de parasitologie retraitée, École vétérinaire de Nantes.

Cet atelier avait été précédé par un séminaire préparatoire aux Assises : outre les participant-e-s mentionnés ci-dessus, on y trouvait également :

Guy Martinon (Agriculteur, président de l'association française du border collie),

Jean-Paul Cillard (Zootechnicien à l'écomusée de Rennes),

Emilie Dardenne (MCF à l'université Rennes 2).

1
INTRODUCTION

Si la place de l'animal dans les productions culturelles – littérature, cinéma, etc. – est attestée de longue date (voir par exemple les travaux d'Anne Simon dans le cadre de l'ANR Animots), la considération qui lui est accordée dans la sphère académique est bien plus récente, un véritable regain d'intérêt se manifestant depuis une vingtaine d'années en sciences sociales. Dominique Guillo a ainsi établi que si on trouve deux thèses sur cette thématique, au sein des SHS, dans les années 1990, c'est une vingtaine de thèses qui sont soutenues au milieu des années 2000.

Quelles sont les raisons principales de cet intérêt grandissant, tant dans le monde de la recherche que dans la société en son ensemble? Tout d'abord, une évolution des sensibilités : la place croissante occupée par les animaux de compagnie – aujourd'hui plus de 13 millions de chats et plus de 7 millions de chiens en France, soit en moyenne un animal domestique dans un foyer sur deux – a sans aucun doute modifié la perception que nous accordons à l'animal. Au critère utilitaire, qui prédominait dans la France rurale, s'est substitué un critère affectif : l'animal est, en tout cas en environnement urbain, avant tout un

animal de compagnie. Dans ce contexte, la question du bien-être animal est devenue centrale, notamment pour la philosophie et le droit : sur quels principes élaborer une éthique animale? Peut-on accorder une personnalité juridique à l'animal? La perspective éthique semble d'ailleurs ici redoublée ou renforcée par la reconnaissance d'une agentivité animale, qui tend à souligner la richesse et la complexité des interactions qui s'établissent entre humains et animaux, dans le cadre de relations de « compagnonnage », et qui reconnaissent jusqu'à un certain point une forme d'esprit chez l'animal.

Une deuxième raison permet d'expliquer l'intérêt aujourd'hui accordé à l'animal : la critique de la thèse du « Grand Partage », menée par exemple par Philippe Descola, Bruno Latour, ou encore Donna Haraway. La sociologie de l'acteur-réseau tout comme l'anthropologie ont pris pour cœur de cible la distinction du « eux et nous », ou encore la coupure « nature et culture », censées refléter les dérives modernistes et les illusions de l'hubris humaine installée en position centrale, en quelque sorte en surplomb du monde. Dans leur volonté de réhabiliter les non-humains, et en l'occurrence les animaux, les anthropologues prennent appui sur l'idée que les systèmes ontologiques – et par conséquent le type de regard porté sur le monde animal – sont très dissemblables dans d'autres contextes culturels que le contexte occidental; et du côté de la sociologie latourienne, il s'agit de rétablir une forme de symétrie entre humains et non-humains.

Une troisième raison de l'intérêt croissant pour l'animal dans les sciences sociales est pour ainsi dire existentielle : une grande partie de la population associe désormais son destin à celui de l'animal, comme producteur et révélateur de certaines des pathologies de la modernité avancée. Pour le dire autrement, nous sentons bien que se joue aujourd'hui quelque chose de l'ordre

d'une « communauté de destin » entre l'homme, l'animal et plus généralement la nature : l'épidémie actuelle de Covid 19 a attiré notre attention sur le pangolin, discret fourmilier, animal en apparence totalement anecdotique, mais au cœur d'un enchevêtrement de situations sociales qui touchent à des questions de toute première importance : la mondialisation des échanges, les politiques sanitaires, la mainmise de la Chine sur les ressources de l'Afrique, les risques infectieux, la dégradation de la nature et la criminalité environnementale, l'économie informelle et même illégale. Ce que nous apprend le pangolin, c'est que 75 % des maladies nouvelles sont des zoonoses. De même, la disparition des abeilles nous fait peu à peu prendre conscience des risques que comporte l'utilisation de certaines substances chimiques, des rapports de force qui se jouent entre consommateurs, citoyens et lobbys agricoles ou industriels, ou encore des équilibres fragiles au sein de la communauté des êtres de nature, qu'il s'agisse d'animaux ou du végétal. Pour prendre un dernier exemple, un nombre croissant de consommateurs devient soucieux des conditions d'élevage des animaux de rente, s'inquiète des effets du techno-capitalisme sur le modèle agricole, assiste à l'uniformisation génétique, à la standardisation du vivant, à des fins de rentabilité commerciale.

En quoi l'animal nous permet-il de penser notre rapport à l'économie, à la santé, à l'espace public, à la nature, aux inégalités de richesse, etc. ?

Au regard de la littérature en sciences sociales - nous laissons donc ici de côté les questionnements relatifs à l'éthique animale qui relèvent du champ philosophique - quatre grands axes structurent le paysage de la recherche.

- **Axe n°1 : Animaux, solidarité et exclusion** : la réflexion portera sur les effets sociaux positifs et négatifs induits par

la présence des animaux dans l'environnement humain, et sur le rôle du compagnonnage avec les animaux, dans un contexte d'urbanisation croissant qui exclut de plus en plus la présence animale.

- **Axe n°2 : Animaux, aménagement de l'espace et partage de l'espace :** la réflexion portera sur la notion de ville verte et des territoires et plus largement sur la façon pour les décideurs et les pouvoirs publics de réinventer l'espace en fonction de la présence animale.
- **Axe n°3 : Les animaux, au cœur des enjeux de biodiversité :** y a-t-il un sens à vouloir préserver des races en voie de disparition ou rustiques, à refuser les effets de la standardisation par la sélection génétique? Faut-il introduire une distinction marquée entre animal domestique et animal sauvage? Comment l'animal peut-il devenir une sentinelle des mutations écologiques et des dégradations environnementales?
- **Axe n°4 : L'animal : santé publique et cadre de vie :** de la question des zoonoses en passant par les nuisances sonores, la question animale débouche sur une variété de problématiques qui impactent directement le quotidien des individus. En quoi l'animal peut-il être un facteur d'augmentation ou au contraire de détérioration de la qualité de vie et du bien-être?

2 SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

1 PENSER L'ANIMAL 3: UN EXERCICE DE TRADUCTION ?

Florian Auffray, qui collabore régulièrement avec des chercheurs, souligne que la recherche est éclairante pour ses travaux sur l'autisme et l'animal. Mais symétriquement, les chercheurs doivent avoir une compréhension fine du terrain pour

s'y adapter. Marine Grandgeorge explique comment les protocoles de la recherche sont parfois inadaptés aux terrains étudiés : par exemple, la demande de passer 40 minutes d'interactions avec des enfants autistes, dont les éducateurs considéraient que c'était impossible. Le protocole a donc été révisé. En retour, les recherches ont fait évoluer les pratiques de médiation animale. Un comité a été constitué, réunissant des chercheurs, des éducateurs, des familles d'autistes, une fois par mois. Chercheurs et associations sont parties prenantes dans l'analyse et l'usage des résultats. Le projet est donc le résultat d'une co-construction.

Un post-doctorant confirme l'importance de ce comité qui permet une discussion fluide pour définir les enjeux et les méthodes. Les plus-values sont très importantes, par exemple pour intégrer le projet auprès des familles ou encore pour adapter le projet aux questionnements.

Florian Auffray fait observer que le coût de ces collaborations croisées peut-être élevé – en termes de temps consacré ou encore de mobilisation de personnel – et que le besoin de retours rapides sur les résultats de la recherche s'impose souvent. Les conseils d'administration posent des questions. Il faut donc pouvoir produire des points d'étape précis pour éviter l'idée que les résultats de la recherche n'arrivent pas ou très tardivement. Par ailleurs, les questions éthiques deviennent incontournables : qu'est-ce qu'un animal, comment bien se comporter avec lui? Nous sommes devenus acteurs de ces sujets, proposons nos thèmes auprès des chercheurs, plutôt que d'être simplement des terrains d'expérimentation.

Christophe Blanchard renchérit : si on veut mener des recherches qui ne soient pas hors-sol en partenariat avec le tiers secteur, il faut une confiance préalable pour que le dialogue s'instaure avant même la recherche. Il faut un minimum d'accord sur

la façon dont on se parle : éviter le décalage entre le discours universitaire et les impératifs des associations qui attendent des « mots concrets ». Il faut un véritable travail de traduction de la parole. Les chercheurs ont aussi des injonctions : de financement, de langage, etc. La difficulté est donc d'éviter le décalage entre des attentes, des langages, des postures éthiques dissemblables de part et d'autre. Le chercheur n'est pas là pour porter un jugement mais pour bâtir un dialogue dégagé des *a priori* idéologiques ou politiques que la question animale suscite largement. Florian Auffray revient sur l'idée que, dans sa structure, tous les éducateurs ne sont pas ouverts à la recherche ou au langage de la recherche : sortir du biais très rigide du discours académique est fondamental. Il y a une frontière entre être exact et se faire comprendre selon Anne Hersent : la reformulation est un exercice compliqué mais la vulgarisation a aussi ses limites. Et collaborer avec des chercheurs est également un facteur de crédibilité pour les acteurs de terrain.

2 LE TERRAIN ET LA RECHERCHE : DES DISSYMMÉTRIES DANS LES ATTENTES ?

Monique L'Hostis constate que la relation entre le monde des apiculteurs et le monde de la recherche fonctionne assez mal : selon elle, pour les associations d'apiculture, le monde des « cols blancs » n'est pas sur le terrain, ne connaît pas l'abeille. Il y a une très grande difficulté à engager des collaborations entre ces deux mondes. La première chose qu'ils nous demandent en tant que vétérinaires, c'est « avez-vous des abeilles? ». Même après 40 ans en tant que spécialiste de l'abeille, on lui demande si elle a des pratiques apicoles. La pensée scientifique se heurte ici à la pensée « empirique » : c'est spécifique à ce domaine, les pratiques de collaboration sont mieux réglées dans les autres domaines de l'élevage animal.

Tiphaine Hersé confirme que les collaborations entre le monde de la recherche et les associations de préservation des espèces fonctionnent bien et sont indispensables : il y a eu des projets de recherche qui ont permis d'aboutir à une amélioration importante des connaissances, dans le domaine naturaliste. Mais le tiers secteur est souvent dans une position d'intermédiation entre la recherche et les acteurs de terrain, et ce n'est pas toujours facile de faire comprendre à ces derniers ce qui se joue avec la recherche. Ils ont des attentes fortes, qu'il s'agisse des collectivités, des financeurs, etc., et veulent des solutions concrètes immédiates : la temporalité des demandeurs n'est pas celle de la recherche. On nous demande d'aboutir rapidement à des résultats. Par exemple, en Anjou, le rôle des genêts est devenu une priorité du politique et des collectivités, car c'est une espèce emblématique mais fortement menacée. Or, c'est difficile de leur faire comprendre que c'est une espèce très difficile à voir, qui se dissimule. Les élus ne comprennent pas l'écologie de cette espèce, ne comprennent pas les enjeux de migration, d'hivernage, car ce n'est pas central pour eux. On leur dit qu'il faut protéger l'espèce, mais ils veulent que nous le démontrions très rapidement. Or, ce n'est pas possible. Ils remettent en question l'efficacité de notre action et de nos partenariats avec la recherche, par exemple avec le CNRS de Montpellier. Or, établir une stratégie de recherche sur cette espèce est déjà en soi un enjeu et prend du temps.

Cédric Sueur se demande pourquoi on ne croit pas nécessairement les experts scientifiques : sa première hypothèse est que la télévision et les médias, en vulgarisant la recherche, donnent aujourd'hui à croire que les résultats peuvent s'obtenir rapidement et facilement. En outre, la généralisation des considérations éthiques à propos de l'animal, en particulier chez les étudiants actuels, ne les incite pas à adopter une posture compréhensive avec les acteurs

de terrain, agriculteurs, travailleurs dans les abattoirs, etc. Ils arrivent avec des jugements alors qu'ils n'ont pas la connaissance.

Florian Auffray fait alors remarquer que les universitaires partent généralement du principe que le chercheur a la bonne réponse. Or, le terrain a aussi une réelle connaissance. Est-ce que l'objectif du chercheur n'est pas avant tout d'objectiver la connaissance des acteurs de terrain qui, certes, n'ont pas les termes, mais ont une connaissance très solide, parfois supérieure au chercheur ? Le chercheur doit arriver sans être le « sachant » mais un partenaire de la connaissance : c'est souvent la posture du « sachant » qui bloque l'acteur de terrain et qui dissuade de toute collaboration. Cédric Sueur rebondit en considérant que cela doit être symétrique : le scientifique intègre le savoir culturel de l'acteur de terrain... Et réciproquement.

3 CONCLUSION : PLAIDOYER POUR DES TIERS-LIEUX ?

Pour Christophe Blanchard, on n'a pas attendu ces assises pour échanger entre chercheurs et associations. Mais il n'existe pas forcément de tiers-lieux : l'université organise des séminaires mais assez privatisés par les chercheurs eux-mêmes qui polarisent sur des menus détails, importants certes, mais le débat ne peut se limiter à cela. En même temps, les acteurs de terrain ont un savoir mais il ne faut pas absolutiser ce savoir qui aurait, comme par magie, une valeur ultime et exemplaire. Il faut donc créer cet espace de dialogue entre les chercheurs et les acteurs de terrain, pour aider ces derniers à la mise en visibilité et à la capitalisation de leur savoir. Sans quoi ce savoir des acteurs risque d'être invisible pour les universitaires et pour le monde social. Il faut donc des espaces de discussion pour essayer de bâtir ces tiers lieux permettant la production d'analyses

audibles et partageables par tous. Ce type de tiers lieux doit aussi faire progresser la science et l'action publique, et permettre de peser sur les commanditaires lorsque leurs demandes sont biaisées, mal formulées, trop pressantes, peu respectueuses des délais requis pour mener des travaux de qualité. Ces tiers-lieux doivent aboutir à des recherches moins repliées sur elles-mêmes et à des pratiques sociales moins esseulées dans leurs approches.

Astrid Guillaume ajoute que ces Assises devraient avoir aussi pour effet de sensibiliser les sections CNU au décloisonnement disciplinaire afin qu'il y ait plus de rencontres, de projets singuliers, d'innovation scientifique.

Une représentante d'une association d'éducation populaire pose une question : comment un collectif d'habitants par exemple pourrait-il interroger un collectif de chercheurs sur une question relative à l'animal dans l'espace public ? Dit autrement, peut-on imaginer qu'une telle association se coordonne avec un labo de recherche ?

En conclusion, Philippe Le Guern fait remarquer que la question animale fait partie de ces sujets qui demandent un faisceau de compétences très étendu et que personne n'a la maîtrise totale du sujet. Cette exigence holistique justifie pleinement la création d'un espace permettant d'additionner des compétences diverses, issues de la recherche, des acteurs associatifs, de la société civile, qu'on pourrait qualifier de tiers-lieu, comme lieu de ressources et aussi d'échanges interdisciplinaires.

ATELIER 7 TERRE-MER-LITTORAL

Co-animation : Clara Ulrich. Directrice scientifique adjointe de l'Ifremer (Institut Français de la Recherche pour l'Exploitation de la Mer), basée à Nantes. Référente pour l'institut des questions de science en société. **Olivier Ragueneau.** DR CNRS au Laboratoire des sciences de l'environnement Marin à Brest. Co-pilote de la Zone Atelier Brest-Iroise et du Réseau des Zones Ateliers.

Participant-e-s : François GATEL, Directeur de l'AGLIA à Rochefort. **Eric Le Gentil,** Coordinateur du GIS HomMer. **Romain Pansard,** Coordinateur de la cellule d'animation du GIS CRESEB. **Pauline Loubat,** Animatrice du Collectif Vigie Mer. **Claire Macher,** Chercheuse à l'Ifremer- UMR AMURE. **Morgane PERRI,** Association AL LARK. **Anne Guérin,** Co-présidente de l'association «Les hydrophiles» (Redon), **Stéphanie Choupeaux,** Animatrice socioculturelle en collectivité territoriale, Bénévole à Bretagne Vivante. **Pascal Monestiez,** Directeur de Recherche honoraire INRAE, actuellement chercheur indépendant. **Lucile Mineo-Kleiner,** Chargée de mission Mer et Littoral à Bretagne Vivante

1 SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

1 APPROPRIATION COLLECTIVE DE LA NOTION DE TIERS-SECTEUR DE LA RECHERCHE ET CO-RECHERCHE : QU'EST-CE QUE C'EST POUR VOUS ?

Est-ce que ces termes sont utilisés dans votre milieu et évoquent quelque chose de concret pour tout le monde ? Utilisez-vous d'autres termes ? Quels acteur-ric-e-s vous semblent en faire partie sur cette thématique terre-mer-littoral ? Quels sont leurs rôles ?

Les termes utilisés dans les Assises ne font pas consensus, ni du côté des chercheurs, ni du côté des associations. Le terme **Tiers-Secteur de la Recherche** n'est pas utilisé, pour tous les participants. Il a été unanimement découvert avec les Assises. En même temps, on reconnaît qu'il n'y a pas vraiment d'autre mot usité pour désigner les personnes en charge de recherche hors secteur académique - on va parler par exemple de «chargé de mission de recherche». Du coup, le terme TSR est à la fois perçu comme judicieux car il comble un manque (recherche qui n'est effectivement ni académique, ni industrielle/privée), et qui donne du sens une fois qu'on l'a intégré, mais en même temps il dérange un peu. Pour certains, c'est un peu connoté «dévalorisant»,

et en même temps le terme n'évoque pas facilement quelque chose de précis qu'on peut comprendre du premier coup. Il fait plus penser à un type de recherche qu'à un type d'acteurs. En plus, les gens du «TSR» ne se considèrent eux-mêmes pas forcément comme «tiers» par opposition aux deux autres - étant eux-mêmes confrontés à des types d'acteurs extrêmement variés (collectivités territoriales, usagers, et citoyens), la catégorisation est difficile. Le paysage «tiers» est donc complexe.

De la même manière, le terme **co-recherche** est peu utilisé. On rencontre plus facilement d'autres termes : sciences participatives, recherche collaborative, recherche-action, science citoyenne, science hors les murs, recherche partenariale... Même si ces termes-là peuvent évoquer des choses différentes pour différentes personnes et ne sont pas toujours clairement définis. Par exemple sciences participatives peut être utilisé largement par certains, alors qu'il est un terme assez restrictif pour les scientifiques (e.g. associé à l'observation, la collecte de données, mais pas vraiment la co-construction).

2 QUELQUES EXEMPLES DE CO-RECHERCHES, QUELLES SPÉCIFICITÉS LE LONG DU CONTINUUM TERRE-MER. PROBLÈME DE L'ACCESSIBILITÉ, INVISIBILITÉ, SOLIDARITÉS TERRE-MER... ?

Les participants ont nommé un certain nombre de projets. Plusieurs termes sont utilisés : sciences participatives, recherche collaborative, recherche appliquée, recherche partenariale... (correspondant à différents degrés de collaborations et des collaborations à différentes étapes du processus de production de connaissance : définition de questions de recherche, collecte, analyse, interprétation, diffusion).

On note certaines **caractéristiques importantes du milieu mer et littoral**. Le milieu est très complexe, la collecte de données

est chère. Du coup, on reconnaît le besoin de ces co-recherches pour aborder cette complexité, co-produire les connaissances. Cependant, les difficultés majeures sont les difficultés d'observation du milieu marin, et les difficultés d'accès et de couverture des citoyens.

Il y a beaucoup d'usagers sur le littoral, c'est un milieu dynamique, mais de nombreux usagers sont invisibles (pratiquants libres de pêche loisir, subsistance, usage sportif, tourisme). Il y a un déficit d'interlocuteurs et d'appropriation des enjeux pour ces gens qui ne sont pas fédérés. Ceux qui les «représentent» ne les représentent pas toujours vraiment, car leurs usages, valeurs etc. individuelles sont très différentes. Il est difficile d'apprécier les effets de leurs pratiques sur l'environnement, de savoir ce qui influence leurs comportements (rapports à l'environnement, attachement aux lieux, fonctions symboliques des lieux, droits coutumiers, ...). Du coup, il y a une faible prise en compte, par méconnaissance, de ces populations dans les dispositifs de gouvernance institutionnalisés, ce qui en retour entraîne des problèmes d'acceptation sociale de l'action publique, déficit de légitimité. La médiation scientifique auprès du grand public joue donc un rôle important pour sensibiliser et impliquer.

Il y a moins d'usagers différents dans le milieu marin que sur le littoral, la pêche professionnelle est bien représentée, et aussi les industriels (EMR etc). Le milieu n'est pas occupé de manière permanente par les usagers, mais toujours de manière occasionnelle lors d'un travail ou d'une activité de loisir. Il a été noté que les associations d'usagers marins, par exemple les plaisanciers, pouvaient être traditionnellement moins engagées et moins réceptives sur les questions de sensibilisation environnementale que sur le littoral, même si cela est en train de changer.

3 FREINS ET LEVIERS POUR LES CO-RECHERCHES

FREINS :

Le problème du **temps** disponible est unanimement souligné par tous les participants, à la fois côté TSR et côté ESR. A la fois sur la difficulté de trouver du temps (i.e. financé, qui est visible dans les activités professionnelles) pour se consacrer au travail de co-construction, co-recherche, et sur la difficulté d'accorder les temporalités des uns et des autres. Tout le monde n'est pas toujours disponible au même moment, et n'a pas les mêmes priorités professionnelles et urgences sociétales au même moment. Le temps de la recherche n'est pas toujours compatible avec du financement ponctuel, par projet qui attend des résultats rapides. Un réel problème est aussi le «service après-vente», quand un projet est terminé et qu'il n'y a plus de financement dessus plus personne n'est disponible pour assurer la continuité du travail. Parfois même les résultats définitifs ne sont obtenus qu'à la fin, voire après, et publiés encore longtemps après encore, quand il n'y a plus de forums d'échanges, et il n'y a plus assez de retours de la part des chercheurs vers le TSR.

Le deuxième problème unanimement soulevé est celui du **financement**, et du manque de **reconnaissance/valorisation** de ce travail d'acquisition de connaissances, et du temps que cela implique. Les tiers-lieux et structures d'intermédiation sont souvent sous-financés; il est donc difficile de les rendre pérennes.

Le troisième frein soulevé reste à établir la **légitimité des acteurs du TSR comme source de connaissance**. La situation classique est que la question est co-construite au début du projet, mais ensuite la recherche est faite par les chercheurs, qui ne reviennent qu'une fois les résultats obtenus, pour les

présenter, dans une démarche descendante plutôt que de la vraie co-recherche.

Côté ESR, un frein important est que les travaux de recherche collaborative génèrent des demandes auxquelles la science ne peut parfois pas répondre, notamment quand les besoins de gestion et de conservation deviennent des demandes récurrentes qui ne sont plus innovantes, et donc ne sont plus vraiment dans le cadre de la **recherche** mais deviennent de **l'expertise**. Pour permettre d'y répondre il faudrait s'appuyer sur des **structures intermédiaires** notamment, mais le temps de transfert est non négligeable et souvent pas rentable. De plus, les structures intermédiaires n'ont pas toujours le même **accès aux données et à la connaissance...**

LEVIERS :

Étant donné l'universalité des freins évoqués ci-dessus (presque tout le monde les a évoqués), une première chose à faire est peut-être d'en être conscient et de les **intégrer dès le début**, au lieu de les constater à la fin. Lors de la co-construction, se mettre d'accord sur les attentes et les contraintes des uns et des autres, sur les modes d'échanges du TSR vers l'ESR et de l'ESR vers le TSR, sur le rôle de chacun (éviter que quelqu'un se retrouve en situation de «porteur d'eau»). Les acteurs du TS peuvent permettre aux chercheurs d'avoir accès à des données auxquelles ils ne pourraient pas avoir accès avec des programmes dédiés et les chercheurs peuvent aider les acteurs du TS à construire leur programme et leurs protocoles afin que ce qu'ils mettent en place soit pertinent et scientifiquement exploitable dès le départ. **Anticiper** les procédures qui seront mises en place à la fin du projet pour assurer la transmission et éviter les écueils attendus lors de l'arrêt abrupt en fin de financement.

Aussi, attention aux questions de **vocabulaire commun**. Anticiper et assurer différentes formes de restitution adaptées

à chaque acteur (publications scientifiques mais aussi restitution publique, lettre d'info aux acteurs des projets, articles de vulgarisation, médiation scientifique...).

4 QUELLES PISTES POUR UNE MEILLEURE STRUCTURATION DE CES CO-RECHERCHES À L'AVENIR (PROCESSUS À MOYEN TERME, AU-DELÀ DE CET ATELIER) ?

La LPR devrait apporter des **financements** spécifiques aux projets co-construits. Même modestes (1%), il faudra les valoriser au mieux. Nécessité de **renforcer l'éligibilité du TSR aux financements ANR**, y compris via évolutions statutaires.

L'exemple des **postes science-société** créés au sein des Universités ou autres organismes de recherche semble aussi se développer. Ces missions mettent en jeu des compétences métier spécifiques et une mise en réseau de ces personnes peut être bénéfique.

Renforcer les tiers-lieux, fablab etc. ? Mais en même temps, attention de ne pas sans cesse développer des nouveaux outils pour que les choses fonctionnent, ou des structures supplémentaires, ce qui peut contribuer à un **millefeuille** peu clair. Éclaircir « l'écosystème » des SP Mer & littoral **en identifiant les acteurs** et comprendre qui fait quoi (recherche, organisme d'État, financeurs, réseaux, outils, etc.) et qui peut financer quoi.

Possibilité aussi de financement à travers des ressources humaines qu'une initiative comme Workday for Future (V. Guillet, en construction) pourrait apporter : idée d'une **décharge environnementale** (1j/semaine) comme il existe une décharge syndicale, qui permettent à des salariés de **libérer du temps** et de venir en soutien du TSR pour travailler à ces co-recherches.

Étendre des dispositifs du type **projet émergent** de la fondation de France : 15 000 euros dédiés à l'émergence de projet de recherche partenariale pour **travailler sur les liens et formulation de problématiques**. Étendre aussi les dispositifs **FONJEP recherche**.

ATELIER 8 EDUCATION ET FORMATION

Co-animation : **Hélène Bréard**, directrice des Petits Débrouillards Grand Ouest. **Agnès Leprince**, enseignante-chercheuse en sociologie et directrice adjointe à la recherche de l'INSPE Bretagne.

AU CŒUR DES ÉCHANGES :

Pourquoi initier des co-recherches ?
Comment initier des co-recherches, mieux mailler et démultiplier l'existant ?
Développer des co-recherches avec les acteurs de l'éducation informelle.

INTERVENTIONS

Rozenn Decret-Rouillard : Maître de conférences en Sciences de l'éducation au CREAD - Université de Rennes 2, responsable scientifique de la collaboration de recherche avec les Compagnons du Devoir et du Tour de France.

Vincent Amossé : Ingénieur pédagogique chez les Compagnons du Devoir et du Tour de France (régions Bretagne & Pays de Loire, Centre, Nouvelle Aquitaine) depuis janvier 2019.

Mélinda Lecoq-Hammadi : Ingénieure pédagogique en apprentissage chez les Compagnons du Devoir et du Tour de France

Afin de concevoir un dispositif de formation à la culture numérique pour les apprentis des Compagnons du Devoir et du Tour de France, une enquête exploratoire sur l'appropriation des usages du numérique par les apprenants et les formateurs a été menée en collaboration avec une enseignante-chercheuse du CREAD, Rozenn Rouillard, dans le cadre d'un contrat de collaboration de recherche. Ce projet les a amenés à recruter une apprentie du master SIFA de l'université Rennes 2, Mélinda Lecoq-Hammadi.

David Puzos : Doctorant en géographie de l'éducation - Laboratoire ESO RENNES³²

Présentation de la mise en place d'un protocole de coopération avec une confiance mutuelle entre le chercheur et l'association les Petits Débrouillards. La co-recherche était liée à la formation Tremplin Numérique portée par l'association. Tremplin Numérique est une formation pré-qualifiante qui vise à remobiliser des demandeurs d'emploi et à leur apporter des compétences

numériques. D. Puzos étudie les différentes dimensions spatiales de la formation pour adulte qui favorise la mise en capacité des apprenants.

Benjamin Gentils : Membre du conseil collégial Faire École Ensemble (Fée)

Fée réunit : professeurs, formateurs, parents, chercheurs, designers, praticiens des tiers lieux, informaticiens, architectes, avocats et juristes, agents publics, éducation populaire...

Fée en 3 mots : Impulsion / décroisement / mutualisation (documentation sous licence libre).

Objectif : créer un cadre favorable aux collaborations multi-acteurs et notamment avec la recherche.

Ils initient des recherches-actions sur des problématiques et sujets qui émergent de la communauté. Les recherches sont ouvertes et participatives.

Deux enquêtes :

- Discontinuité pédagogique³³
- Déconfinement des écoles et établissements scolaires³⁴

Maël Le Paven : Maître de conférences en Sciences de l'Éducation à la Faculté des Sciences du Sport et de l'Éducation (FSSE) / UBO Brest ; rattaché au CREAD (EA 3875).

Sujet : Le travail présenté [titre : la coopération comme enjeu et objet d'éducation et de formation dans l'action conjointe - *Exemple issu d'une coopération professeur-chercheur en Éducation Physique et Sportive*] a impulsé la création, à la rentrée universitaire 2020/2021, d'un Groupe de Recherches

et de Ressources (G2R / INSPE Bretagne) réunissant chercheurs, enseignants, formateurs, étudiants et intervenants dans le domaine des pratiques corporelles autour de questions et thèmes fédérateurs comme par exemple : l'engagement dans les pratiques, les enjeux d'enseignement/apprentissage, les savoirs et croyances, la confiance, l'éthique, ...dans une perspective de recherche-action.

Claude Tran : Administrateur de l'association Inversons la classe

Ce collectif d'enseignants créé en 2014 par une docteure en neurobiologie de retour des USA en France pour lutter contre les inégalités et le décrochage scolaire impulse et accompagne le développement et la mise en œuvre des pratiques pédagogiques innovantes centrées sur l'apprenant, favorisant la motivation et la réussite de chacun dans toutes les disciplines et à tous les niveaux d'apprentissage.

2 ÉCHANGES

LES BÉNÉFICES DE LA CO-RECHERCHE :

Des échanges, il ressort que les co-recherches, quelle que soit la forme qu'elles prennent, quand elles sont menées à leur terme, sont aussi bénéfiques pour les chercheurs que pour les acteurs éducatifs.

Le travail réflexif qui s'engage pour les acteurs éducatifs favorise une meilleure compréhension des mécanismes à l'œuvre, renforce le travail d'analyse, l'appropriation de méthodes et d'outils (enquêtes, statistiques...) et leurs compétences ; il accélère également l'amélioration des pratiques.

Les co-recherches peuvent permettre de mieux comprendre les vécus des bénéficiaires par exemple, ce qui amène à un ajustement des pratiques aux besoins.

Par ailleurs, elles légitiment et valorisent le travail effectué notamment auprès des institutions.

Du côté des chercheurs, les co-recherches permettent d'élargir le questionnement, d'aider à la récolte de données, de mettre en discussion les résultats de recherche avec l'ensemble des parties prenantes (les acteurs de terrain, bénéficiaires/usagers...); certains parlent de reconnexion sociale.

Dans le champ éducatif, elles peuvent être l'occasion de favoriser le continuum entre l'école, le périscolaire, la maison, les temps de loisirs.

LEVIERS DE RÉUSSITE DES INITIATIVES DE CO-RECHERCHE :

- L'interconnaissance est souvent le point de départ des co-recherches. La notion de confiance est mentionnée à plusieurs reprises dans les échanges comme un point crucial de réussite. Construire une relation de confiance entre chercheurs et tiers secteur : le contrat de confiance est fondamental.
- Il s'agit de co-construire dans une relation d'égalité, de co-construire les outils méthodologiques, de partager les analyses/résultats, et en débattre avec les parties-prenantes, de rendre des comptes. Il faut prendre le temps de faire des synthèses aux parties-prenantes (allers-retours entre chercheurs et terrain) à différents points d'étape intermédiaires.
- Il s'agit aussi de trouver un vocabulaire commun, de réussir à se comprendre, à vulgariser, d'explicitier la recherche, les enjeux, la posture du chercheur

(démonter les a priori); la notion de transparence est importante également : transparence entre chercheurs et structures du tiers secteur, pour partager ses doutes, les enjeux, les difficultés.

- La co-recherche nécessite des capacités d'adaptation.
- Penser et organiser l'intermédiation semble un point clé. Certaines co-recherches ont fait appel à des designers pour créer des outils d'enquête par exemple.

FREINS / POINTS DE VIGILANCE :

- - La temporalité du tiers-secteur (besoin de réactivité) diffère de celle de la recherche universitaire (temps long). Les participants notent parfois un écart entre le terrain et les chercheurs.
- Le travail produit (les rapports ...) par les chercheurs nécessite souvent une «traduction» pour être compris du tiers secteur. Comment les chercheurs peuvent-ils se faire comprendre du tiers secteur?
- Passer à l'écrit peut être limitant pour les publics auprès desquels sont menées les enquêtes. Pour faciliter les témoignages, il faut développer de nouveaux supports, il est donné l'exemple de messages vocaux pour récolter des témoignages; l'idée est de permettre à un plus large public de contribuer à des travaux de recherche.
- La perception du chercheur par le public peut être un frein et induire des biais. Quelle place pour le chercheur : observateur extérieur ou partie-prenante? Quels biais méthodologiques également?
- La question des moyens (financements et temps) peut être limitante.

33 https://wiki.faire-ecole.org/wiki/Enqu%C3%AAtes_sur_la_discontinuit%C3%A9_p%C3%A9dagogique

34 https://wiki.faire-ecole.org/wiki/Enqu%C3%AAtes_d%C3%A9confinement_%C3%A9coles_et_%C3%A9tablissements_scolaires

- Le chercheur n'est pas là pour résoudre des problèmes ou les attentes des acteurs du tiers secteur peuvent être de cet ordre.
- Le sentiment d'un manque de légitimité des parties-prenantes de terrain face au monde de la recherche est un frein au dialogue et à la co-construction.
- Il y a aussi des difficultés liées à des enjeux de pouvoir/politique/économique importants chez les institutionnels/organismes de formation ...
- Tous les chercheurs ne sont pas en position de faire de la recherche coopérative : cela demande une posture épistémologique qui nécessite un engagement du chercheur à respecter un certain nombre d'éléments. Il est important de ne pas se lancer dans une recherche action masquée. Il y a besoin d'un temps d'appropriation (parfois long, en particulier avec les publics vulnérables), notamment pour analyser les relations de pouvoir en jeu, de sorte de limiter les biais et d'objectiver les situations/pratiques. Le chercheur doit travailler sa posture et expliciter sa posture.
- La coopération demande du temps.

3

LA SUITE

Il ressort un besoin de mutualisation, d'espaces d'échanges qui favorisent le développement des co-recherches.

Il y a à travailler sur la valorisation de l'existant, l'essaimage, le rôle de l'intermédiaire, à outiller...

Il y a également des enjeux à développer les co-recherches dans le champ de l'éducation informelle sous investi, à aborder les questions éducatives dans leur globalité.

ATELIER 9

SANTÉ PUBLIQUE, SANTÉ COMMUNAUTAIRE : RETOUR SUR UNE DÉCENNIE DE « DÉMOCRATIE SANITAIRE »

Co-animation : Sandrine Dupé, Ireps Bretagne, Pôle ressources en promotion de la santé. **Christophe Le Rat**, Ecole des hautes études en santé publique (EHESP). **Mathieu Guri**, Ligue contre le cancer, Pôle ressources en promotion de la santé Bretagne. **Violaine Bourdon-Katoune**, SMART, Réso Solidaire

Intervenant-e-s : Mathieu Guri, Ligue contre le cancer, Pôle ressources en promotion de la santé, projet Espaces sans tabac. **Anne Morillon**, Université Rennes 2, projet Précarité activité physique et sportive et sédentarité (PRECAPPS). **Erwan Godet**, Breizh insertion sport, projet Centre d'appui sport santé, et démarches multiples. **Chloé Jomier et Pierre Le Cann**, Ecole des hautes études en santé publique (EHESP), Dispositif Inter-régional de Recherche d'Évaluation et d'Expertise en Santé (DIREES). **Marjorie Chanlot**, Ireps Bretagne, au titre de son expérience sur le Contrat Local de Santé, projet Ensemble la santé pour tous en pays de Redon. **Emilie Sarrazin**, RésoVilles, travaille sur les facteurs de vulnérabilité des populations face à la COVID19. **Léo Coutellec**, Inserm, Espace éthique Ile de France. **Malika Lebbal**, Globe 42, Saint Etienne. **Sylvie Ledoux**, Inserm, Service Sciences et Société.

Participant-e-s : Anne Ollivier, Les petits Débrouillards IDF. **Thierry Prestel**, IREPS Bretagne. **Yohan Milanovic**, Université de Strasbourg, LISEC. **Charlotte Bondu**,

Patiente partenaire et ressource, GCS CAPPs Bretagne. **Aminata Bléas Sangare**, Réalisatrice de podcasts, **Bernard James**, usager santé mentale - adhérent de l'Association Advocacy Normandie, Clinique de Vire Normandie. **Geoffroy Corblin**, usager de la santé mentale, RU à l'hôpital Robert Bisson, Lisieux-Association Advocacy Normandie. **Didier Gay**, IRSN. **Eros Sana**, Bastamag. **Flavie Mathieu**, Inserm. **Fatima Yatim**, EHESP. **François Baudier**, FNES. **Gérard Hatab**, Association Science Technologie Société. **Monique L'hostis**, Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes-Atlantique ONIRIS. **Olatoye Kotchikpa**, Contrat local de santé, Communauté de communes Erdre et Gesvres. **Sylvie Charron**, IRSN. **Hardy Anne-France**, Université de Rennes 2. **David Gabriel**, Next Planning, Grenoble. **Irene Caravieri**, INRAE-CPIE Nancy Champenoux. **Fanny Pastant**, OMS. **Timothé Delescluse**, Promotion Santé Normandie. **Sozic Rocard**, Klask, Docteur.e.s & Innovation sociale. **Anita Vitalija**, Agence de la recherche et de l'innovation sociale - Bruxelles. **Bertrand Guy**, Geoffrey Corblin.

A la question, « Qui êtes-vous ? » posée via un sondage en ligne en début d'atelier aux participant-e-s *Actrice acteur du TSR ? / Actrice acteur de l'ESR ? / Actrice acteur hybride ?*, plus de **50% des participant-e-s ont répondu actrices et acteurs hybrides**

INTRODUCTION

SANDRINE DUPÉ. LES CO-RECHERCHES DANS LA SANTÉ : UNE LONGUE HISTOIRE

Le champ de la santé a été pionnier dans les collaborations de recherches, du fait de la volonté des patients et de leurs proches de s'engager dans la recherche, depuis les années 1980. Cela a permis de confronter leurs grilles de lecture et leurs problématiques à celles des équipes de recherche. L'irruption de profanes a permis de reconfigurer la fabrique de la recherche et de nourrir la Démocratie sanitaire, inscrite en 2002 dans la loi. L'entremêlement des acteurs de la santé et de la recherche produit ainsi d'autres formes de démocratie, de rapports aux corps professionnels de la santé, ainsi qu'aux territoires. Aujourd'hui, les collaborations TSR/ESR en santé concernent des champs beaucoup plus variés que celui du soin, ainsi qu'en témoignent les contributeurs à cet atelier.

Une fois que l'on a brossé « les vertus » de ces collaborations, rien ne nous dit ce que contiennent les « boîtes noires » telles que la participation, la collaboration, et leurs effets sur la société. Ces mots valises ont l'avantage de mobiliser, mais ils ont aussi pour inconvénient d'être à géométrie variable sur le plan de l'interprétation. L'enjeu de cet atelier c'est d'ouvrir les boîtes noires en question. Quel est le rôle des parties prenantes du TSR : un rôle consultatif, un rôle dans la construction? Quel est le territoire de la recherche et des personnes concernées? On est face à un panel de niveaux de collaborations, allant de la participation alibi à l'acteur pleinement investi dans la recherche. On peut aussi se poser la question des livrables nés de ces collaborations ou bien encore des politiques publiques qu'elles infléchissent. Les attentes sont multiples et se pose nécessairement la question de qui finance et comment est répartie la ressource.

Grâce à nos témoins, puis à nos échanges, nous allons essayer d'entrouvrir ces boîtes puis nous réfléchirons à ce qu'il faudrait faire et/ou envisager dans les 10 années à venir.

1 SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS DES INTERVENANT-E-S

DES OBJETS DE TRAVAIL...

...qui touchent non seulement les patient.e.s, mais aussi des personnes susceptibles d'avoir une santé dégradée (espaces sans tabac, personnes en situation de précarité, etc.). Les approches sont variées : elles s'appuient sur des temps de dialogues entre acteurs/parties prenantes, sur des interventions auprès de divers publics (recherche interventionnelle), sur l'utilisation de données numériques.

LES ENJEUX, LES APPORTS, LES PLUS-VALUES DES COLLABORATIONS TSR / ESR

Les collaborations entre le monde académique et le Tiers-secteur de la recherche sont porteuses d'enjeux diversifiés, qui varient en fonction des problématiques sociales qui les nourrissent, de l'ancrage des porteurs de cette collaboration, du cadre social et institutionnel dans lequel elles ont lieu. Parmi les enjeux mis en exergue par les « témoins », on recense ceux-ci :

- La **valorisation et la visibilité de savoirs issus de l'expérience de terrain** : *L'enjeu de la recherche action que nous proposons est de montrer que nos pratiques peuvent être justifiées par des indicateurs statistiques solides.* (Malika Lebbal, Globe 42)
- Des collaborations qui visent à **renforcer l'efficacité et la qualité du système de santé**, s'appuyant sur diverses formes de savoirs : *La période historique que nous vivons témoigne de la nécessité des rapports structurants et fluides entre les*

acteurs publics, les connaissances produites, et les différentes catégories de savoirs. (Chloé Jomier, EHESP)

- Des projets de recherche qui **densifient la mobilisation d'acteurs** sur un territoire, autour d'une intervention précise : *Cela permettait de renforcer les moyens sur le territoire pour mobiliser les acteurs et d'ouvrir un espace de réflexion, de partage, d'échange et d'intervention.* (Marjorie Chanlot, Ireps Bretagne). Une recherche impliquée qui propose de diversifier les modalités de pratique d'activité physique, en soutenant notamment la mise en place de nouveaux partenariats, peut avoir un impact concret sur la vie des personnes concernées. (Anne Morillon, Université de Rennes 2)
- La **justification du financement** d'actions : *Il nous faut tenter de tirer des savoirs à partir de démarches intuitives et d'expérimentations. Cette démarche est assez nouvelle pour nous, et provient d'une injonction des financeurs : est-ce que ce que l'on met en place fonctionne? Est-ce que l'on peut essaïmer?* (Erwan Godet, Breizh insertion sport)
- La **réflexivité** pour les acteurs de terrain.
- Un sentiment d'**utilité sociale** pour les acteurs du monde académique.

DIVERSES MODALITÉS DE COLLABORATION

Les collaborations s'inscrivent dans des cadres variés, ce qui témoigne avant tout d'une faible formalisation de ce champ, mais aussi de la grande variété des modalités de travail pouvant être investies, et de la capacité d'émergence de dispositifs, selon les collectifs et les problématiques concernés.

- Des **dispositifs pérennes** (et aux statuts hybrides) : *Le « service Sciences et société » est une équipe en charge spécifiquement des interactions avec les associations de malades. [...] L'institut*

a créé en 2003 un groupe de réflexion le GRAM (groupe de réflexion avec les associations de malades) directement rattaché à la présidence. Il est composé pour moitié d'associations et pour l'autre de chercheurs et d'administratifs. Le but est d'en faire un lieu de débat pérenne. A côté du GRAM, une équipe opérationnelle a mis en œuvre ces propositions (Sylvie Ledoux, Inserm).

Notre équipe de recherche est étroitement liée à l'Espace Éthique Ile de France. C'est une structure qui existe depuis 1995, c'est un tiers lieu à la fois de recherche, de formation et de réseau. [...] On a plusieurs dispositifs pour coopérer : un site internet, une collection « Les cahiers de l'espace éthique », des vidéos pour mettre en présence les expériences et parfois les valorisations académiques au sein de « La revue française d'éthique appliquée ». (Léo Coutellec, Inserm). Dans le cas de ce dispositif, l'émergence de projets de recherche mobilisant chercheurs et acteurs du tiers-secteur de la recherche est facilitée par l'interconnaissance, l'appui sur des outils de travail collaboratifs.

- Des **dispositifs ponctuels, le temps d'un projet commun, qui permettent un temps d'acculturation collective** (Marjorie Chanlot, Ireps Bretagne)
- Des **liens de type prestataire** (TSR envers ESR et inversement)
- Des **collaborations informelles**, qui alimentent l'interconnaissance, la réflexivité des acteurs en présence
- Une **absence de dispositif permettant de faciliter et/ou porter** des rencontres et collaborations. Cette absence est déplorée tant par des acteurs de l'ESR que du TSR, qui regrettent de ne pas se sentir entendus et/ou de ne pas savoir repérer les bonnes personnes : *Nous avons besoin de mieux connaître les acteurs identifiés et les activités réalisées au sein des différentes structures du Tiers secteur de*

la recherche (Chloé Jomier, EHESP), ou encore : *Comme l'enjeu était de monter rapidement ce programme, nous n'avons pas eu le temps de « creuser » plus avant pour trouver des chercheurs. Eu égard à l'objet, on s'est retrouvé dans une zone pas vraiment confortable à savoir pas vraiment sur le champ de la santé et pas vraiment sur la question des données. On était « entre deux mondes » et on n'arrivait pas à trouver de laboratoire. Les acteurs que nous sommes sont parfois un peu perdus dans ce grand univers de la recherche.* (Emilie Sarrazin, Résovilles)

- Des acteurs qui endossent le rôle de **médiateurs de travaux de recherche**, en dehors de toute collaboration avec l'ESR

Plusieurs acteurs.rice.s témoignent d'expériences de **collaboration** directement **influencées par le cadre (ou l'absence de cadre)** dans lequel elles se déroulent. Il ressort globalement que les relations de qualité s'inscrivent dans le temps long, et s'appuient sur des temps d'acculturation.

La **multiplicité d'acteurs impliqués** et la superposition de niveaux de collaboration peut induire des difficultés dans le travail, qui nécessitent de faire **culture commune**, et de **clarifier les statuts** des parties prenantes : *Une des actions importantes a été de mettre en place des séminaires de formations dont l'objectif est de permettre aux personnes concernées et aux chercheurs de parler le même langage, de partager des concepts.* (Sylvie Ledoux, Inserm). *Nous avons fait du terrain ensemble et les nombreux échanges qui ont suivi ont été extrêmement constructifs tant pour l'intervention que pour l'enquête. Mais tout cela aurait mérité que ce soit davantage formalisé pour un réel partage d'analyse quant à la situation observée et pour la construction d'un véritable objet de recherche commun.* (Anne Morillon, Université de Rennes 2).

Enfin, même les collaborations pérennes s'inscrivent dans des cadres non stabilisés :

Nous faisons de la co-recherche en « bricolant » un peu depuis 10 ans, mais pas dans le cadre de dispositifs officiels, c'est clair et net. (Léo Coutellec, Inserm)

UNE GRANDE VARIÉTÉ DE STATUTS POUR LE TIERS SECTEUR DE LA RECHERCHE

Les acteurs du Tiers-secteur de la recherche ont une grande variété de statuts dans les projets de recherche présentés. Ils sont tour à tour

- **Co-chercheurs**
- **Partenaires de co-recherches** : *Je me suis sentie en position « équilibrée » vis-à-vis de l'équipe de recherche. Je me suis sentie utile à l'avancée du programme* (Marjorie Chanlot, Ireps Bretagne). Parfois sollicités par des chercheurs, parfois, ce sont eux qui les sollicitent
- **Producteurs de connaissances** : *La démarche de recherche-action engagée s'inscrit dans ce que nous pourrions désigner comme une véritable politique de la connaissance, en ce qu'elle combine une triple exigence : associer les personnes concernées et les professionnels dans une optique de co-production de savoirs sur la question à traiter, expérimenter réellement une action visant à changer la situation (les ateliers de santé) et produire une réflexivité sur cette expérimentation.* (Malika Lebbal, Globe 42)
- **Entre sujets et objets de recherche** : *Si les personnes concernées sont associées, participent à l'intervention, elles ne sont pas à proprement parler associées à la recherche dont elles restent – et c'est un écueil sans doute de la démarche – un « objet » je dirais « classique » de la recherche.* (Anne Morillon, Université de Rennes 2)
- **Opérateurs** de l'ESR, et réciproquement
- **Chambre d'enregistrement et relais des tendances sociales**

DES FINANCEMENTS VARIÉS...

...qui indiquent que les guichets sont nombreux (ex : la CPAM, l'Inca, IReSP, ARS, la Mildeca, des collectivités, de l'autofinancement...). Malgré cette offre variée, elle est peu visible, et financer des collaborations ESR/TSR engage des montages financiers complexes, temporaires, qui nécessitent de fortes compétences d'ingénierie de projets, et une capacité à jouer sur les zones grises : *On a réussi à faire entrer dans l'ANR l'observatoire bien que ce soit un projet de recherche académique qui, sur le principe, ne finance que des chercheurs. [...] Ce n'est pas un projet voué à financer une co-recherche ou une recherche participative qui dans ce cas autorise le financement d'une association. Là est la limite du dispositif. Nous aurions aimé que dans cette période il y ait une ligne dans l'ANR flash Covid19 qui aurait pu s'appeler co-recherche autour des enjeux de santé.* (Léo Coutellec, Inserm)

Il ne s'agit pas seulement de financer la recherche, mais également le travail des acteurs du TSR, ainsi que le temps de co-construction : *C'est bien de dire que l'on va co-construire ensemble le travail de recherche, mais il faut avoir du temps dédié pour cela et un peu de financement ne serait-ce que pour se réunir. L'idée étant ici de bénéficier de financements dédiés à la construction du partenariat, distinct des financements dédiés à la recherche en elle-même.* (Sylvie Ledoux, inserm).

ET ENSUITE ?

Les collaborations entre ESR et TSR ont des **conséquences concrètes** : *L'association globe 42 est née d'une recherche action sur la santé des femmes maghrébines âgées* (Malika Lebbal, Globe 42) ; *Ce programme a aussi laissé des traces dans les pratiques de tous. Me concernant, nous construisions parallèlement un contrat local de santé. Nous y avons intégré de nombreux principes fondateurs insufflés par cette recherche interventionnelle.*

A titre d'exemple, avec les ARS Bretagne et Pays de la Loire, on s'est engagé à la création d'une assemblée territoriale de santé composée de tous les secteurs qui se sont investis tout en essayant de laisser davantage de place à la population. (Marjorie Chanlot, ancienne coordinatrice d'un contrat local de santé).

Les **enseignements** de ces expériences ne sont pas toujours suffisamment mis en valeur : *Aujourd'hui, nous sommes probablement à un tournant. On s'est rendu compte que l'on n'avait pas valorisé et capitalisé ce qui avait été produit. On ne sait pas ce qui a marché et ce qui n'a pas marché. [...] il faut pouvoir impliquer « intercaler » du conceptuel plus général en l'adaptant et en lui donnant de la flexibilité et ce afin justement de prendre en compte les spécificités qu'elles soient territoriales ou bien encore thématiques.* (Sylvie Ledoux, Inserm)

2 QUELS ENJEUX POUR LES 10 ANS À VENIR ?

Comment voyez-vous les co-recherches en santé dans 10 ans ? Qu'est-ce qui pourrait être facilitant dans les années à venir, au regard de votre expérience ?

SYLVIE LEDOUX, INSERM

- Pour les chercheurs, mieux prendre en compte les co-recherches dans la valorisation et l'évaluation de leur carrière
- Développer des dispositifs, des procédures, des outils afin de les mettre à disposition.
- De nouveaux métiers d'intermédiation à concevoir.
- Bénéficier de financements dédiés à la construction du partenariat, distinct des financements dédiés à la recherche en elle-même.

- Dans le domaine de la santé, prendre en considération les dimensions éthique et déontologique au sujet des données de santé personnelles et sensibles (collecte et stockage).

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DES PARTICIPANT·E·S

- La formation à la recherche doit être mise en place si l'on veut partager un langage commun (chercheurs, acteurs de la santé, décideurs, usagers engagés).
- Développer le travail de traduction et de médiation entre les parties prenantes / Créer des espaces de rencontre et de dialogue, des plateformes / Favoriser l'interconnaissance et le repérage des personnes/structures ressources
- Valoriser et faire connaître la figure de l'intermédiaire
- Professionnaliser les patients ressource et partenaires, qui ont des capacités de médiation entre deux mondes, qui font principalement du bénévolat pour mettre à disposition leurs compétences et savoirs expérientiels
- Développer une ingénierie de travail qui permette d'engager le grand public (pas seulement les groupes spécifiques)
- Développer une réflexion sur les liens entre recherche et ingénierie pour faire atterrir des résultats de recherche hors sol
- Ne plus juger la recherche académique impliquée dans les co-recherches qu'à l'aune des publications académiques

58

ATELIER 10

URBANISME, ARCHITECTURE ET FUTURS URBAINS

Animation : Gilbert Gaultier, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes

Intervenant·e·s : Gwenola Drillet, Hôtel Pasteur, Fabienne Quémeneur, Au bout du plongeur, Marion Hohlfeldt, Université Rennes 2 - CAPS, Dominique Ramard, Maire de Saint-Juvat, Loïc Daubas, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne, André Sauvage, Accroterre, Hervé Boivin, Abibois, Corinne Gelin, RÉSO solidaire.

La fabrique de la ville et des espaces périurbains et ruraux constitue un champ privilégié des « co-recherches » entre chercheurs, responsables publics, entreprises privées et citoyens contribuant ainsi à alimenter et enrichir les débats et les projets sur les territoires. Elus, enseignants-chercheurs, professionnels, artistes et bénévoles associatifs sont venus témoigner dans cet atelier de leurs pratiques innovantes pour « fabriquer » la ville et les territoires. Le choix des sujets traités s'est construit en toute subjectivité avec les personnes ayant accepté de présenter leurs pratiques et leurs réflexions selon quelques thématiques : nouvelles temporalités de l'action créative pour imaginer des espaces naturels et bâtis, réhabilitation du patrimoine, éco-matériaux, concertation des usagers, clauses sociales et environnementales, etc.

De nouveaux espaces publics sont conçus et réalisés à partir d'usages émergents et de nouveaux imaginaires esthétiques. Des projets urbains, architecturaux et constructifs ont été présentés dans cet atelier, soucieux des usagers, instituant des modes de gouvernance collaboratifs, prônant l'usage du réemploi des matériaux déconstruits et des matériaux écologiques et durables. De nouveaux savoir-faire méthodologiques et de nouvelles règles techniques, économiques et juridiques sont questionnés et inventés.

Cette mobilisation de la recherche est initiée par les maîtrises d'ouvrage publique et privée, mais aussi par les concepteurs (urbanistes, architectes, artistes), les constructeurs (artisans, entreprises), sans oublier les citoyens usagers regroupés au sein de collectifs et d'associations. Des dispositifs collaboratifs stimulent et hybrident la production de connaissances, la conception et la réalisation de projets socialement, économiquement et écologiquement vertueux.

Si la production de nouvelles connaissances est ici « explicitement » au service de la conception et la réalisation des projets, ces nouvelles pratiques de « fabrique de la ville » incitent à la création de nouveaux espaces de formations académiques, interdisciplinaires, ancrées sur les territoires vécus.

59

L'ambition est d'inventer des interfaces de dialogue entre les enseignants-chercheurs, les élus, les professionnels de l'urbanisme, de l'architecture, de la construction et les maîtres d'ouvrage, commanditaires des projets, mais aussi avec les citoyens et les usagers de ces espaces.

1ÈRE PARTIE LES APPORTS DE LA CRÉATION ARTISTIQUE ET DE LA RECHERCHE À LA FABRIQUE DE LA VILLE

1 MÉDIATIONS ARTISTIQUES, FABRIQUE DES PROJETS, PLACE DES HABITANT-E-S ET PLACE DE LA RECHERCHE³⁵

L'expérience de l'Hôtel Pasteur à Rennes³⁶ met en évidence ce qui a fait recherche et comment une commande de réhabilitation d'un bâtiment peut en devenir l'objet : celui de produire une connaissance sur la conception d'un projet urbain à l'échelle du bâtiment à partir de différents sujets architecturaux et constructifs. Ces modes constructifs deviennent « la matière principale » de conception des projets et « aussi une manière collégiale » d'accompagner et de gérer ce lieu d'expérimentations. C'est une transformation plus globale de la société qui est ainsi visée, en matière d'usage participatif d'un lieu, de partage et de cohabitation des espaces, de mobilisation des savoir-faire professionnels artisanaux souvent remplacés par l'industrialisation des modes constructifs. C'est aussi une prise de conscience des gaspillages créés par les destructions systématiques des bâtiments et des biens mobiliers et une invitation au réemploi sur place des matériaux déconstruits.

Le projet commence en 2012, avec l'appel de l'architecte Patrick Bouchain aux maires de France. Il leur demande de lui confier des espaces et des bâtiments vacants pour leur donner des « secondes vies ». Cet appel est entendu par Daniel Delaveau, Maire de Rennes, alors que les derniers étudiants de la faculté dentaire, derniers occupants du « palais », ont déjà rejoint le campus universitaire de Villejean depuis longtemps. La question se pose alors de redonner vie à un lieu du patrimoine universitaire et hospitalier situé en plein cœur de la ville. La Ville de Rennes « confie » l'Hôtel Pasteur à « l'Université foraine » de Patrick Bouchain qui propose de le transformer en lieu d'expérimentations. Mais pas n'importe lequel, celui de partir d'une page blanche où les utilisateurs, les citoyens, les étudiants, les enseignants-chercheurs et les riverains vont décider de la suite du projet avec les architectes (l'agence rennaise Nicolas Chambon Architecte et l'agence parisienne Encore Heureux).

L'expérience participative passe par plusieurs étapes. Pour commencer, des travaux de remise en état sont nécessaires pour mettre en sécurité et réhabiliter le bâtiment datant de 1896³⁷. Couvertures, menuiseries et façades ont ainsi été restaurées sous l'égide de Compagnons du Devoir qui ont encadré des chantiers d'insertion et de qualification des apprentis. Des élèves de l'école des Beaux-Arts ont été mis à contribution pour élaborer les lustres en recyclant les éprouvettes laissées sur place. Ils ont aussi créé une signalétique minimaliste et efficace, et installé des stores dans la galerie de l'hôtel à projets, toujours avec comme consigne, le réemploi des matériaux disponibles sur place, mobilier, chaises,

matériaux. Dans l'Hôtel Pasteur, qui accueille aussi désormais une école maternelle, « rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme ».

2 DIRE ET FAIRE COLLECTIVEMENT LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION³⁸

« Au bout du plongeur » est une association qui regroupe des artistes, des chercheurs et des citoyens. Elle initie et impulse des expérimentations et des recherches dans les domaines de l'art, des sciences humaines, de l'architecture, de l'urbanisme³⁹. C'est aussi un espace de fabrique d'arts, un lieu d'incubation d'idées nouvelles pour ces différentes disciplines où se côtoient artistes et chercheurs, pour y mener « individuellement ou collectivement leurs explorations ».

C'est aussi un lieu qui invite et ouvre ses portes à d'autres publics, pour des spectacles ou une promenade à proximité du site. Son projet se veut être un « espace de rencontres et de côtoiement entre des citoyens d'horizons sociaux et professionnels différents ».

Reconnu d'intérêt communautaire par Rennes Métropole en sa qualité de « Site expérimental d'Architectures », l'association dispose d'un outil précieux pour son rayonnement, celui d'être implanté au Domaine de Tizé, site dit « magnifique au bord de la Vilaine ». C'est ce qui lui permet tout à la fois de « plonger » et de se « replonger » dans l'histoire de la composition urbaine du lieu et de s'inspirer de l'architecture remarquable de ce château datant du XIe siècle.

Les projets portés par cette association postulent la nécessité de stimuler l'interconnaissance des différents mondes impliqués dans la fabrique urbaine en ques-

tionnant et explorant de nouvelles manières possibles de faire en urbanisme(s) et en architecture(s). L'emploi du pluriel n'est pas ici fortuit : il souligne la diversité et l'inventivité des pratiques possibles et la volonté de sortir de la répétition et la standardisation de l'aménagement urbain, architectural et constructif en s'ancrant dans l'histoire du lieu et l'inventivité qui s'en dégage. L'urbanisme comme l'architecture et la construction ne sont que des réponses à des moments donnés qui se transmettent.

Les pratiques de l'urbanisme et de l'architecture font intervenir de nombreux acteurs, de la conception à la réalisation et il y a tout au long de ce processus très peu d'interconnaissance, voire beaucoup d'ignorance de « ce que font » et de « ce à quoi aspirent » les uns et les autres : du citoyen, à l'usager, l'élu, l'urbaniste, l'architecte, les artisans constructeurs... Le premier postulat est « qu'il est possible de mieux produire en se connaissant mieux » et ce, a priori, à toutes les étapes du projet. Le second postulat est que l'art et le récit peuvent aider à mieux travailler collectivement et imaginer les solutions en les mettant en « situation concrète des difficultés à résoudre ».

De nombreux problèmes de langage nourrissent les incompréhensions et les frictions sur les manières de faire. La présence d'une sémiologue permet de déconstruire les mots employés par chaque professionnel impliqué, de retrouver leur signification, de les ranger, d'en garder certains et d'en jeter d'autres en les mettant symboliquement à la poubelle. Les mots « valises » peuvent ainsi être mieux « débusqués », permettant d'éviter l'illusion d'une pensée magique qui, en pratique, ne recouvre pas une même réalité. Faute de maîtriser collectivement le langage du projet, chacun joue sa « partition » sans nécessairement tenir compte des inten-

35 A partir de la présentation de Gwenola Drillet (Hôtel à projets Pasteur à Rennes).

36 <http://www.hotelpasteur.fr/>

37 Ce bâtiment a été conçu par l'architecte Jean-Baptiste Martenot qui a laissé de nombreuses autres marques dans la ville, « Les Halles Martenot » dans le quartier des Lices, le collège-lycée Emile Zola, le palais du Commerce.

38 A partir de la présentation de Fabienne Quémeneur (Au bout du plongeur).

39 <https://auboutduplongeur.fr>

tions, du savoir-faire et des contraintes des autres acteurs engagés dans les projets.

Au-delà d'une meilleure maîtrise de la signification des mots, visualiser collectivement le problème à traiter permet d'envisager les solutions à mettre en œuvre. « Dire en le faisant », c'est un atelier de « performances » qui, au-delà des mots, permet collectivement de projeter, visualiser et construire collectivement les solutions.

Affronter collectivement les défis d'une société « post carbone » en gérant mieux les ressources et le patrimoine existants, sans nécessairement tout démolir, est un défi redoutable. La gestion des immeubles et des espaces que nous fabriquons et la « gestion des ruines que nous avons construites » sont très présentes dans ce « nouveau » monde qui s'annonce où gestion des ressources en matériaux et production et traitement des déchets sont largement imbriqués. La représentation et le traitement des ruines est l'affaire de spécialistes qui ne communiquent pas nécessairement avec les constructeurs d'aujourd'hui. Comme pour le langage, la « ruine physique » des uns n'est pas nécessairement la ruine des autres. La lettre de « Monsieur Béton à Martin Bouygues »⁴⁰ met en évidence la nécessité de faire communiquer le monde technique, avec celui de « l'art de la récupération », de l'usage détourné et prolongé d'un ouvrage ou d'un mobilier démodé et oblige à re-mobiliser des conceptions et des savoirs anciens. « Entre ressources et déchets, nos cœurs balancent ».

3 LA FORMATION UNIVERSITAIRE EXPÉRIMENTE ET NOURRIT LA CRÉATIVITÉ DES ACTEUR-RICE-S ET CRÉATEUR-RICE-S D'ESPACES PUBLICS⁴¹

Ce nouveau modèle d'École Universitaire de Recherche (EUR) fonctionne sur le modèle de l'Open Master et fait le lien entre formation initiale et continue, dans un cadre international. En mettant la recherche en situation d'expérimentation sociale, artistique, politique ou spatiale, elle propose des formes pédagogiques innovantes (ateliers, observations, déambulations, théâtre forum), ainsi que des productions originales.

Incubateur de projets, l'EUR CAPS est en adéquation avec le domaine stratégique S3 (Sociétés ouvertes et créatives) de la Région Bretagne et les ambitions de Rennes Métropole pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche s'inscrivant dans les orientations stratégiques de l'Université de Rennes.

Cette école est aussi un lieu physique et intellectuel d'expérimentation en matière de recherche, d'enseignement et d'action dans et pour l'espace public. Lors des « occupations temporaires », CAPS allie pratiques artistiques et méthodes des Sciences Humaines et Sociales (SHS), afin de croiser l'imagination créative et la pensée critique, la collaboration interdisciplinaire et l'action concertée. Elle fournit un environnement favorable dans lequel l'étude des processus artistiques nourrit une recherche en actes. En s'appuyant sur des partenariats internationaux et locaux solides et diversifiés, l'EUR ambitionne de produire des synergies nouvelles entre les publics internes et externes à l'Université et se donne pour vocation de jouer un rôle actif dans l'espace public.

L'EUR CAPS est pensée comme un incubateur de nouvelles approches créatives de l'espace public. Elle prend pour objets de recherche les débats qui animent la société

contemporaine en s'associant aux acteurs de la société civile pour former les étudiants aux nouveaux métiers de l'accompagnement des actions dans et pour l'espace public. En plaçant la création au cœur de la recherche, en déployant de nouvelles méthodes et formats d'enseignement, elle fait de l'étudiant l'acteur de sa formation et de la société dans laquelle il s'insère.

Si l'enseignement artistique ne veut pas être seulement dans la reproduction de ce qui se fait déjà, l'acte de formation sur les champs de la création artistique urbaine et architecturale doit rester dans l'incertitude. La formation est aussi fondamentalement « rencontres » avec d'autres univers dont il faut faire l'expérience. La « formation, c'est aussi de l'action », de plus en plus ouverte sur des territoires d'acteurs : citoyens, mondes associatifs et professionnels mandatés pour intervenir sur des projets. Il est nécessaire de passer de l'Université de la chaire et des savoirs construits selon des méthodes spécifiques, et canalisées les travaux vers un « monde en train de se fabriquer », collectivement, avec moins de certitude, mais sans se priver du recul des chercheurs qui construisent des savoirs. Il convient de mettre en garde contre la spontanéité créative permanente qui ne serait pas accrochée aux contraintes des situations sociales, qui n'aurait pas prise sur le monde, ni nécessité de laisser des traces pour poursuivre et reproduire les expériences créatives.

4 LA FORMATION-RECHERCHE ALIMENTE LES PROJETS DES ÉLU-E-S... SANS MÊME PARFOIS LE SAVOIR...⁴²

Saint-Juvat est une petite commune rurale⁴³ disposant d'un patrimoine traditionnel et

naturel d'exception, en raison de son sol calcaire, issu de la « pierre des faluns », facile à travailler, qui lui a valu d'être labellisée au titre des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » en 1988⁴⁴. Cette labellisation exigeante, renouvelée tous les sept ans après la visite d'un jury, fait l'objet d'une surveillance régulière de la part d'un comité scientifique. Celui-ci a attiré l'attention des élus sur la nécessité d'entretenir le patrimoine des maisons en terre crue, construites selon la technique de la bauge. Ce matériau de construction, considéré comme « peu noble » par les propriétaires de ces maisons, a fait l'objet d'une « réhabilitation culturelle » auprès des habitants de la commune. Chaque année, début juillet, une journée entière lui est dédiée, impliquant les enfants, les habitants, les professionnels et les passionnés de la terre crue. Elle permet de découvrir ce patrimoine qui, au fil des ans, a souvent été recouvert d'enduit ciment qui annihile les caractéristiques intrinsèques de la terre crue. Cette « fête du bâti en terre » est l'occasion de mettre « la main à la terre » et de mettre en lumière la richesse de ce patrimoine mais aussi les nouvelles réalisations entreprises : four à pain réhabilité, enduit terre en remplacement des enduits ciment, plancher, etc. Des micro-constructions en terre crue sont aussi réalisées et mettent en évidence sa modernité, son esthétisme (abribus).

Au-delà de la revalorisation patrimoniale, une autre idée fait son chemin chez les élus communaux. Désormais ce matériau terre crue, et plus largement les éco-matériaux, seront utilisés pour les nouveaux bâtiments communaux qui devront désormais être exemplaires. A partir des attentes exprimées par les enseignants de l'école communale,

40 https://auboutduplongeoir.fr/rim_restitution-2/

41 A partir de la présentation de Marion Hohlfeldt (Université Rennes 2 – projet EUR-CAPS). L'École Universitaire de Recherche (EUR) portée par l'Université Rennes 2 a choisi pour objet les Approches créatives de l'espace public (CAPS).

42 A partir de la présentation de Dominique Ramard, Maire de Saint-Juvat (22) et Loïc Daubas, Architecte et Enseignant-chercheur (ENSAB).

43 650 habitants, dans le pays de Dinan.

44 Ce label a été renouvelé pour 7 ans en 2020.

une salle des maîtres est en cours de construction et sera mutualisée avec des responsables associatifs. Ces derniers ont exprimé le besoin de se réunir et d'accueillir leurs adhérents en petits groupes. Ce bâtiment prototype a vocation à inspirer les futurs bâtiments communaux, plus grands, plus fonctionnels, et bien adaptés à chaque usage, mais partagés avec les citoyens.

La commune ne disposant pas d'un important budget, la dynamique créative a été accompagnée et facilitée par la présence des étudiants de l'École d'Architecture de Bretagne depuis 2019. Elus, étudiants, enseignants-chercheurs sortent renforcés de cette coopération.

Pour les étudiants, c'est une formidable opportunité d'être au contact d'acteurs impliqués et incarnés de la commune : élus, responsables associatifs, acteurs économiques. La méthode pédagogique incite à s'imprégner des lieux, de la culture des hommes qui façonnent les territoires. Ainsi pour exemple, le déplacement en vélo des étudiants et de leurs enseignants entre Rennes et Saint-Juvat est l'occasion d'explorer les dynamiques respectives des territoires urbanisés et ruraux permettant de faire le lien entre cultures locales et projets architecturaux et constructifs. La découverte des « coins et recoins » de la commune au contact des habitants et des acteurs économiques et sociaux, est une source d'inspiration, moins académique et moins standardisée pour les projets imaginés.

L'immersion lors d'un voyage pédagogique au Bénin, en présence du Maire de Saint-Juvat, a permis d'imaginer des projets plus créatifs. Les étudiants ont contribué à la réalisation de deux projets. Un premier, en ville, en restaurant un bâtiment classé au patrimoine de l'UNESCO et le second à la campagne, ayant permis de construire un

gîte rural en « banco », l'équivalent de la technique de la bauge.

Pour les élus, cette démarche a permis d'expérimenter la construction d'un « petit bâtiment prototype en terre crue » « la salle des maîtresses »⁴⁵. Une quinzaine de projets d'étudiants de l'École nationale supérieure d'Architecture en Bretagne (ENSAB) ont été présentés au Conseil municipal qui en a retenu d'abord quatre (esquisses, insertion dans la commune) avant de n'en retenir qu'un seul. Ce petit prototype a vocation à s'agrandir pour se connecter à l'école existante et à expérimenter un dépôt de permis de construire après la construction de ce premier prototype. Ce cadre expérimental ne nécessite pas l'intervention d'un bureau de contrôle qui normalise et limite les innovations.

Les élus de Saint-Juvat revendiquent l'invention de leurs « propres recettes » et non la reproduction de celles des autres, souvent aseptisées par les réglementations techniques et assurantielles. Ils souhaitent être accompagnés pour rédiger « les recettes » qu'ils inventent en expérimentant. « Après tout, les recettes de cuisine ont été conçues sans être conceptualisées mais en se faisant ». La présence des enseignants-chercheurs et des étudiants auprès des élus et des maîtres d'ouvrage permet cette liberté créative et la formalisation écrite de ce qui est en train d'advenir.

2^{ÈME} PARTIE : LE BÂTIMENT FACE AUX DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le bâtiment constitue l'un des secteurs les plus impactants sur l'environnement : en France, les bâtiments résidentiels et tertiaires produisent 24 % des émissions de CO2 et consomment 44% de l'énergie utilisée.

La production du ciment nécessite l'exploitation de carrières de calcaires et d'argiles puis de concasser et de calciner ce mélange à haute température avant de transporter le ciment produit dans les fabriques de béton. Cette fabrication du ciment, puis du béton, très impactante pour les ressources naturelles, produit aussi beaucoup de CO2 et par corrélation des gaz à effet de serres (GES) responsables en grande partie du réchauffement climatique. Or, le béton reste de très loin le matériau le moins cher et le plus utilisé en France et dans le monde.⁴⁶ Toutefois, la raréfaction du sable, indispensable à sa fabrication, va rendre ce matériau de moins en moins accessible⁴⁷ et donc de plus en plus cher.

L'usage des matériaux biosourcés⁴⁸, géo-sourcés⁴⁹ ou issus du recyclage est une solution pour limiter ces impacts négatifs pour la planète. Ces matériaux ont une capacité d'auto-renouvellement (sous certaines conditions) et/ou disposent de stocks très importants de matières premières et de réemplois infinis, sous réserve de ne l'avoir pas altéré avec du ciment. C'est le cas de la terre crue qui peut être réutilisée après démolition.

1 LE RETOUR À LA TERRE... LES DÉSIRS DE TERRE CRUE... EN LIANT LE GLOBAL ET LE LOCAL...⁵⁰

L'association Accroterre est née dans le quartier populaire rennais, le Blosne, en phase de rénovation urbaine à un moment où la question climatique, écologique monte et l'idée de promouvoir la construction en terre crue apparaît comme une alternative à l'épuisement de la ressource en sable sur le bassin rennais.

L'ouvrage « Le Blosne. Du grand ensemble au vivre ensemble » consacré à son histoire⁵¹ met en évidence la présence d'un riche patrimoine de constructions en terre crue sur ce quartier avant que celui-ci ne soit détruit et remplacé par des immeubles en béton de la ZUP Sud pour permettre l'accueil de nouvelles populations de travailleurs et de cadres, notamment dans la construction automobile.

Parallèlement, un collectif d'habitants⁵² à l'initiative d'un jardin partagé, nécessitant un abri pour le stockage des outils et la récupération des eaux de pluie, se met en lien avec l'association Accroterre qui cherche à matérialiser sa volonté de promouvoir la terre à construire. De jeunes architectes, membres de l'association, entament avec le collectif un dialogue suivi pour préciser les contours d'un bâti qui pourrait accueillir au mieux ses activités et s'inscrire dans

45 Une salle d'environ 30 m2.

46 80% des constructions du territoire de Rennes Métropole sont en béton. 6 milliards de m3 par an sont construits dans le monde, soit 1 m3 par personne, tous les ans.

47 Par exemple, en Inde du Sud, il est devenu nécessaire d'importer du sable de Malaisie pour construire de nouveaux logements, soit près de 4000 km de transport.

48 Matériaux issus de la biomasse d'origine végétale à savoir le bois, la paille, le chanvre, etc.

49 La terre crue.

50 A partir de la présentation d'André Sauvage, Co-fondateur de l'Association Accroterre.

51 Presses universitaires de Rennes (PUR), 2013. Cet ouvrage est issu d'un travail approfondi de concertation sur ce quartier et porté par un groupe d'une douzaine d'habitants, en partenariat avec l'IAUR.

52 Collectif des Hautes-Ourmes, square situé à l'est du quartier.

une démarche économe en énergie. L'option retenue a été de construire cet abri selon la technique des adobes, ou briques en terre crue⁵³.

Ce projet visait également à associer les habitants du quartier pour une meilleure acceptation du bâti en terre crue : création de visuels, différentes manifestations (atelier maquette avec les habitants, une journée de maçonnerie avec de jeunes professionnels, etc.). Durant l'été 2017, une centaine d'habitants du quartier ont construit les briques avec de la terre d'un chantier voisin, qui ont ensuite séché pendant quelques mois et ont été montées sous la charpente au printemps. L'Abriterre, première construction en adobe de Rennes, a été inaugurée en juillet 2018 et se veut être un lieu de convivialité.

Cette idée de s'appuyer sur la construction terre pour retrouver un développement local vertueux et pousser à la réalisation de petits équipements demandés par des habitants a permis de montrer que valoriser la proximité n'est pas impossible.

La conviction de la nécessité de promouvoir la terre (ou ses composants) s'est calée sur plusieurs arguments et contingences qui interrogent localement toutes les échelles géographiques. Le local est lié au global, et ce dernier impactera, de plus en plus, le local. L'accroissement de la population mondiale va accélérer les migrations entre les continents, notamment vers les villes. Ne faut-il pas s'y préparer localement ?

L'objet premier de l'association est de réhabiliter et promouvoir l'usage du matériau terre. Or, l'un des obstacles majeurs à l'utilisation de ce matériau dans la construction est la question de la portance ainsi que le

manque de connaissances sur ses caractéristiques et ses qualités. Si les propriétés intrinsèques de la terre utilisée dans le bâti sont admises, chacun s'accorde à considérer, y compris au niveau du Ministère de la transition écologique, qu'en dépit d'un dynamisme régional autour de la filière et des réseaux d'acteurs, il persiste des limites à la reconnaissance des techniques utilisées, des freins réglementaires et assurantiels. Il est également constaté que peu d'échanges existent entre les chercheurs et les professionnels.

Accroterre a donc fait appel à l'IAUR⁵⁴ dont la vocation est de fédérer les laboratoires et formations des établissements qui le constituent en faisant le lien avec les collectivités territoriales et les acteurs de l'aménagement, de l'architecture et de la construction.

Le partenariat IAUR-Accroterre a permis de faire émerger le programme de recherche et développement Ecomaterre. Il s'agit d'un projet collaboratif et pluridisciplinaire qui regroupe des institutions publiques et privées sur la base du volontariat, formant un réseau unique en Bretagne tout en mobilisant des acteurs du Grand Ouest, voire au-delà (chercheurs, architectes, assureurs, ingénieurs, maçons, etc.). Depuis 2016, ils mettent en commun leurs compétences respectives, leur savoir-faire et leurs moyens pour poser les bases du renouveau et de la promotion de la terre crue dans la construction neuve des logements et des bâtiments pour les dix prochaines années. En s'inscrivant dans le court et le moyen terme, Ecomaterre a pour ambition d'être un incubateur et un accélérateur de nouvelles idées et d'innovations pour la construction contemporaine.

Trois promoteurs sont également engagés dans le programme en tant que maîtres d'œuvre pour expérimenter la construction d'une trentaine de logements en terre crue : Néotoa⁵⁵, la Coop de construction⁵⁶ et Archipel habitat⁵⁷. Ils contribuent également au financement du programme, aux côtés de la Région Bretagne, Rennes Métropole, le Département d'Ille-et-Vilaine et la DREAL Bretagne.

Sept points de connaissance scientifique de la terre crue ont été mis en avant : la portance (résistance mécanique), la résistance (à l'abrasion, à l'eau), l'isolation thermique et phonique, les qualités sanitaires, l'économie circulaire, la qualité esthétique et l'acceptabilité sociale.

« Comme beaucoup d'autres matériaux biosourcés, la terre crue illustre la difficulté à ne plus être sur des systèmes répétitifs et industriels. Ce matériau est variable à chaque extraction et peut être mis en œuvre selon plusieurs techniques. Cette situation encourage à croiser les savoir-faire architecturaux avec ceux des autres corps d'état de la construction (maçonnerie, charpente, couverture, menuiserie et plus largement le second d'œuvre⁵⁸. »

2 FRAGILITÉ DES FILIÈRES DES ÉCO-MATÉRIAUX ET EXCEPTION DE LA CONSTRUCTION BOIS⁵⁹

L'utilisation des éco-matériaux ne doit pas se limiter aux constructions neuves, qui ne représentent que 1% du parc immobilier,

mais être mobilisée dans la réhabilitation de l'existant. Le marché des matériaux biosourcés est encore faible aujourd'hui : environ 10 % dans les maisons individuelles et 5 % dans les logements collectifs. En termes d'isolation, ils ne représentent que 8% du marché français. Mais depuis 2018, une forte augmentation de la demande de construction avec des matériaux écologiques est constatée en France. Cependant, de l'avis même du Ministère de la Transition écologique, les constructions et réhabilitations de logements avec des matériaux biosourcés sont fort peu développées : « désormais, il s'agit de changer d'échelle pour le bâtiment bas carbone et en particulier pour la construction bois et les matériaux biosourcés... ». Le ministère insiste aussi sur « la nécessité de construire plus souvent, puis systématiquement avec du bois et des matériaux biosourcés », assurant « qu'à l'horizon 2030, l'usage du bois et des matériaux biosourcés sera quasi systématique⁶⁰. »

Le bois est le premier des matériaux de construction biosourcés en termes de volumes utilisés et de structuration de filière. Ce degré de maturité différencie nettement la filière bois des autres filières biosourcées. Le matériau bois trouve sa ressource localement, et plus largement à l'échelle nationale ou européenne. Pour les filières dites « émergentes » (paille, chanvre, lin, terre crue, etc.), les structures essentiellement associatives, dépendantes de leurs membres (principalement des

53 Le projet Abriterre, lauréat du budget participatif, a été financé par la ville de Rennes.

54 Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes. Porté par l'Université Rennes 2, l'IAUR est un Groupement d'intérêt scientifique (GIS) créé en 2012 qui réunit l'Université Rennes 2, l'Université de Rennes 1, Sciences po Rennes, INSA Rennes et l'ENSAB.

55 Bailleur social du département d'Ille-et-Vilaine.

56 Promoteur immobilier coopératif.

57 Bailleur social de Rennes Métropole.

58 Guide des matériaux pour une construction plus durable. Potentiels d'innovation des éco-matériaux et complémentarité avec les matériaux conventionnels, IAUR sur une commande de Rennes Métropole, Septembre 2020. <http://www.iaur.fr/guide-des-materiaux-pour-une-construction-plus-durable-iaur-rennes-metropole/>

59 A partir de la présentation d'Hervé Boivin, Abibois.

60 Dossier de presse à propos de la RE 2020 (nov.2020).

petites entreprises) et de quelques subsides publics, peinent à se structurer et à se financer.

Il est difficile dans ces conditions de faire advenir de nouvelles pratiques et de rendre significative cette différence qualitative des matériaux écologiques par rapport aux matériaux conventionnels. Et ce, d'autant plus que le coût de construction avec ce type de matériaux est plus élevé (de 20 à 30 %). De plus, un ATE⁶¹ peut être requis pour mettre en œuvre des constructions avec des matériaux non courants, car cela coûte cher et freine la diffusion des matériaux, quand elle n'est pas contrariée par des bureaux de contrôle et/ou des assureurs, peu enclins à prendre des risques pour valider ces nouveaux modes constructifs.

En Bretagne, à défaut de filière constituée, une association a été créée en 2019 : la Fédération bretonne des Filières Biosourcés « [FB]² ». Elle regroupe des filières de la construction poursuivant un but commun et partage la promotion et l'aide au développement en Bretagne des matériaux biosourcés et des techniques associées, dans le respect de l'environnement et de la santé, auprès des collectivités territoriales, des maîtres d'ouvrages publics et privés, des maîtres d'œuvre et plus généralement des acteurs du bâtiment. [FB]² représente 8 filières de matériaux biosourcés : bois, paille, chanvre et lin, ouate de cellulose, textile recyclé, algues, roseaux et terre crue⁶².

3 DES OUTILS POUR UNE COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE ET UNE OFFRE GLOBALE D'INTERVENTION EN « ÉCONOMIE CIRCULAIRE »⁶³

La mission confiée à RÉSO solidaire par la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-

Vilaine, Rennes Métropole et la CC Val d'Ille Aubigné est de faciliter et sécuriser l'insertion de clauses sociales, environnementales ou de lots réservés dans les marchés publics et privés.

En 2019, sur la base des connaissances et expériences conduites dans le champ des clauses sociales acquises par RÉSO solidaire, le choix a été fait de proposer aux groupements volontaires (collectivités locales, entreprises...) de mettre en œuvre les clauses liées au développement de l'économie circulaire dans la commande publique. Une méthodologie d'action dite de « recherche et développement » est appliquée à chaque demande, permettant de former les acteurs de chaque projet aux clauses environnementales, au réemploi des matériaux de la construction et à la gestion des déchets de chantier. Sensibiliser à cette « commande publique responsable » nécessite la connaissance des règles législatives, notamment le Code des marchés publics qui intègre aujourd'hui des lignes directrices de procédures propres au développement durable et à l'économie circulaire.

Certes, la R&D nécessite de s'appuyer sur une maîtrise d'ouvrage engagée, mais il apparaît aussi indispensable de considérer cette intervention avec un prisme systémique. C'est un écosystème, celui des métiers et des procédures de fabrication du bâtiment, qui doit monter en compétence sur des objets à géométrie variable selon les objets de l'accompagnement sollicité, par exemple, le réemploi des matériaux, mais aussi sur les champs plus vastes de l'économie circulaire, nécessitant alors la mobilisation d'un réseau plus vaste d'acteurs.

Ce travail « en transversalité » exige une bonne connaissance de nombreux acteurs en présence autour d'une opération de construction qui passe par plusieurs phases : programmation, conception, sourcing, consultation auprès des entreprises, etc., avant de mettre en œuvre le projet, rédaction des cahiers des charges pour les entreprises, puis assurer le suivi de son exécution, sa communication et valorisation, et d'en établir le bilan après exécution des travaux afin d'en tirer les enseignements pour d'autres chantiers.

Agir, former, conseiller ces acteurs volontaires pour le développement durable dans les opérations de travaux de construction nécessite une bonne connaissance des rôles spécifiques de chacun dans les entreprises et la nécessité de les mettre en connexion. Les clauses sociales dans les marchés publics et privés visent à accompagner des maîtres d'ouvrage et des entreprises dans leur mise en œuvre. Des modules spécifiques de formation pour les chargés d'opérations facilitent au quotidien la mise en œuvre de ces clauses sociales. Des procédures d'innovation dans les ressources humaines peuvent être aussi conduites pour renouveler les pratiques en matière de ressources humaines (clause « découverte métier » ou clause « parcours métiers »). Répondre ainsi aux enjeux du développement durable, c'est aussi maîtriser les coûts et les risques sociaux, environnementaux, réglementaires et donner du sens à son organisation et à son développement, en impliquant ses ressources humaines qu'il est nécessaire d'accompagner.

61 Appréciation Technique d'Expérimentation.

62 <https://www.fb2.bzh/>

63 A partir de la présentation de Corinne Gelin (RÉSO Solidaire).

ATELIER 11

INTERVENTION SOCIALE & CO-RECHERCHES

Co-animation : **Damien Lenouvel**, Peuple et Culture, CASF, **Philippe Lyet**, Gis hybrida IS, **Fanny Grimault**, RÉSO solidaire, maison de l'ESS de Rennes

Participant-e-s : **Marie-Claire Rey-Baeriswyl**, HETS Fribourg, **Éric Bertrand**, Université Rennes 2, **Jean-François Gaspar**, Hautes écoles de Louvain la Neuve et Namur, **Claire Heijboer**, Centre de recherche de l'EPSS, **Benoît Vallauri**, Ti Lab, **Lucile Christien**, CCAS de Rennes, **Nathalie Chauvac**, Scic Scool, **Hélène Chauveau**, Université de Lyon, **Roland Janvier**, chercheur indépendant, **Michel Binet**, Université de Lisbonne, **André Blouet**, INRA, **Camille Mortelette**, Mouvement Associatif Hauts-de-France, **Régis Ferron**, Alliance universitaire de Bretagne, **Janice C. Gendron**, Klask!, **Gilles Orazi**, SCIC Tetris, **Lise Buisson**, Hôtel Pasteur (Rennes), **Juliette Thatcher**, MSH Sud, **Victoria Zorraquin**, réseau LISRA et pépinière jeunesse Horizon (Nantes), **Ayman Al Joumaa**, doctorant, Université de Poitiers, **Manon Rivaud**, chargée de mission en intervention sociale, **Thierry Merle**, consultant indépendant, **David Gabriel**, Haute École libre Mosane, **Jean-Yves Barreyre**, association La Métis.

Contributeur-riche-s : **Yvette Molina**, responsable du centre de recherches d'Askoria, **Jean-François Quillien**, chargé de mission à

la direction scientifique de la Caisse nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), **Yves Bonny**, directeur du Collège coopératif en Bretagne et Maître de conférences en sociologie à l'Université Rennes 2, **Yovan Gilles**, responsable de projets événementiels, éditoriaux (écrit, web, vidéo, radio) artistiques et culturels, association STAR/ Les périphériques vous parlent.

PRÉSENTATION DE L'ATELIER

L'atelier vise à identifier les enjeux et les défis dans les activités de co-recherche dans les domaines de l'intervention sociale et des expérimentations sociales. Trois questions majeures ont été discutées : 1/ Quelles sont vos expériences en matière de co-recherches ? 2/ Quelles reconnaissance et mise en visibilité des co-recherches ? 3/ Comment construire la co-recherche en prenant en compte les dimensions politiques et les modèles économiques ?

1 QUELLES SONT VOS EXPÉRIENCES EN MATIÈRE DE CO-RECHERCHES ?

1 YVETTE MOLINA, CENTRE DE RECHERCHE D'ASKORIA⁶⁴

Je suis sociologue et responsable du centre de recherche d'Askoria, qui est une école de

formation de travailleurs sociaux (anciennement IRTS). Askoria est implanté dans les différents départements en Bretagne. C'est une école professionnelle et une grande école pour l'enseignement supérieur pour les métiers des solidarités. Askoria a une expérience dans la co-recherche depuis dix ans avec différents partenaires, des associations et des organismes sociaux (CAF, MSA...), avec une vigilance en direction des populations accompagnées pour qu'elles soient présentes dans les recherches. Les questions de recherche abordées concernent l'éducation, les effets du numérique, la gouvernance du social, la précarité des publics.

Prenant pour objet l'action sociale et les métiers des solidarités, et afin d'accompagner les acteurs du secteur social et médico-social à mieux décoder la complexité des phénomènes socio-territoriaux pour agir en connaissance de cause, le Centre de recherche d'Askoria s'est donné pour mission d'analyser les évolutions sociales, institutionnelles et professionnelles dans le domaine de l'action sociale et s'intéresse aux approches innovantes dans l'action sociale. Les recherches conduites poursuivent un double objectif de production de connaissances et d'utilité sociale. Par ailleurs, les notions d'expérimentation et d'innovation sont au cœur de plusieurs projets comme modalités et aussi comme objets de recherche-action.

Originalité forte de cette activité, les travaux de recherche et d'accompagnement scientifique sont réalisés sur un mode collaboratif, ce qui permet d'enrichir les analyses, de faciliter le transfert d'informations entre chercheurs, formateurs et professionnels et de garantir une meilleure appropriation des résultats par les personnes participantes. Cette dimension collaborative ne déroge pas aux règles de qualité et de rigueur scientifique de la recherche.

Les recherches développées sont quasi systématiquement réalisées dans le cadre

de recherches-action pouvant prendre des formes très différentes (recherche-formation, recherche-intervention, accompagnement d'équipes) et mettant en place des modalités de coproduction des connaissances via l'animation de groupes de recherche. Selon les projets, ces groupes de recherche réunissent en moyenne une quinzaine de professionnels de l'action sociale sollicités au regard de leur expertise et de leur intérêt vis-à-vis du sujet traité. Ces groupes de recherche ont vocation à co-définir la question de recherche avec les chercheurs-animateurs, choisir les modalités d'investigation, participer au recueil de données, analyser les matériaux et co-rédiger les écrits (rapports, articles, communication, etc.). Des séances de séminaires mixtes chercheurs/professionnels peuvent être proposées, qui peuvent faire appel à des contributeurs scientifiques extérieurs à Askoria pour venir discuter les travaux et les résultats avec les acteurs de terrain. Les travaux réalisés sont valorisés sous forme de publications et de présentations dans des journées d'étude ou des séminaires.

2 JEAN-FRANÇOIS QUILLIEN, CHARGÉ DE MISSION À LA DIRECTION SCIENTIFIQUE DE LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE (CNSA)

Je suis ingénieur de recherche à l'INRAE. J'ai intégré la direction scientifique de la CNSA avec pour mission de mieux valoriser la recherche au sein de la CNSA. La CNSA finance des prestations sociales pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Elle soutient également chaque année des projets de recherche et des projets d'innovation. Elle a développé depuis plusieurs années une politique d'encouragement au développement des co-recherches, à travers un ensemble de dispositifs dont l'objectif est d'impliquer les acteurs du secteur médico-social dans les projets de recherche qu'elle finance.

64 <https://www.askoria.eu/index.php/recherche/centre-de-recherche>.

La première action consiste à mettre en ligne les rapports de recherches qu'elle a financées dans le but de diffuser les résultats aux acteurs du médico-social, dans une démarche de science ouverte⁶⁵. Cent cinquante recherches sont disponibles sur le site de la CNSA avec une présentation des rapports finaux et de la méthodologie.

La deuxième action vise à intégrer dans le texte de nos appels à projet « Recherche » la dimension participative. Au moment du dépôt, ce sont les chercheurs qui déclarent si le projet est une recherche participative ou pas. En 2020, la moitié des 15 projets retenus sont qualifiés de démarche participative.

Un troisième type d'action consiste à financer des « réseaux mixtes de recherche », modalité nouvelle qui permet à des chercheurs et des non-chercheurs de se rencontrer, d'échanger, de prendre le temps de co-construire des questions et des projets de recherche.

Nous souhaitons d'autre part promouvoir les thèses CIFRE qui ont la particularité de permettre à des étudiants de financer des actions de recherche dans des entreprises ou des associations ou des collectivités. L'ANRT constate le peu de thèses dans le secteur médico-social. Nous voulons les encourager.

Enfin, après avoir mis en place ces dispositifs, nous constatons que les acteurs du médico-social ne connaissent pas notre programmation. Nous cherchons à faire connaître au milieu associatif l'ensemble des dispositifs, à travers la création d'un réseau de correspondants Recherche & Innovation dans le milieu associatif. Ceci

est en cours et nous avons peu de recul à ce stade sur notre action.

3 YVES BONNY, COLLÈGE COOPÉRATIF EN BRETAGNE (CCB)⁶⁶ ET UNIVERSITÉ RENNES 2

Je suis directeur du Collège coopératif en Bretagne et enseignant-chercheur. Les orientations du CCB en matière de recherche mobilisent systématiquement la référence à la recherche-action et une posture coopérative. Nous développons un questionnement systématique sur la notion de recherche, et notamment sur la manière d'articuler une approche universitaire et une approche de coopération avec des acteurs qui souhaitent s'engager dans une démarche de réflexion sur leurs pratiques et « se mettre en recherche » selon des formes un tant soit peu systématiques et rigoureuses. Nous travaillons ce type de questions à la fois sous l'angle épistémologique, sous l'angle des différentes formes sociales de recherche et des différents formats de recherche partenariale, et sur le plan méthodologique. Il s'agit notamment de contester l'imposition d'un monopole des activités de recherche par les « acteurs labellisés chercheurs » au sein du champ académique. La mise en co-recherche implique des acteurs ancrés dans d'autres champs et guidés par d'autres finalités que la production de connaissances. Il conviendrait également de reconnaître une spécificité forte des co-recherches conduites dans le domaine de l'intervention sociale, à savoir que ce sont très fréquemment des recherches « praxéologiques », orientées vers l'action, contrairement aux recherches académiques classiques.

Le projet que je présente, « La fabrique du social : expérimentations et innovations

sociales », visait à approfondir la notion d'innovation sociale dans le secteur social, à travers une problématisation transversale et la rédaction de dix monographies. Cette co-recherche mettait en présence des chercheurs universitaires, des chercheurs du CCB et des acteurs-chercheurs des initiatives étudiées. Nous avons mis en place sur certains des cas étudiés un format de recherche que j'ai appelé « recherche dédoublée », combinant une recherche académique classique en extériorité et une recherche-action coopérative partant des enjeux des acteurs du terrain⁶⁷. Cela permet de reconnaître tout à la fois une pluralité de formes sociales de recherche et le fait que la recherche académique renvoie à des orientations et demande des compétences spécifiques. Il convient en effet de s'interroger en profondeur sur les formes que peut prendre le « co » lorsque l'on parle de co-recherches : la visée essentielle d'une symétrie et d'un commun entre les acteurs doit aller de pair avec une méthodologie des projets intégrant la différenciation des contributions et des productions selon les objectifs, savoirs et compétences de chacune des parties prenantes.

4 YOYAN GILLES, ASSOCIATION STAR/LES PÉRIPHÉRIQUES VOUS PARLENT⁶⁸

Notre association développe des actions autour de la lutte contre les discriminations, de l'égalité femmes/hommes et des enjeux de la diversité et du rapport à l'altérité. Elle réalise des actions de formation, de sensibilisation en milieu scolaire, universitaire, dans les centres sociaux et autres. J'interviens dans des milieux très différents (centre social, école élémentaire, prison, collège, lycée technique...). Nous

produisons des outils et des innovations pédagogiques : émissions de radio, livres, trois documentaires. Notre action vise à transmettre des connaissances en droit qui peuvent aider une personne ou un groupe lorsqu'il est confronté à une discrimination.

Je suis à la recherche de liens avec des chercheurs pour valoriser une expertise de terrain depuis plusieurs années sur l'objet des luttes contre les discriminations. Nous souhaitons renforcer les partenariats institutionnels et académiques pertinents pour développer d'une façon plus prononcée et pérenne les recherches pédagogiques déjà engagées depuis des années. En effet, les activités éditoriales, les ateliers dans les centres sociaux, dans les collèges et lycées, dans des écoles supérieures, les séminaires réalisés par notre association, ont mis en évidence la nécessité d'ouvrir beaucoup plus amplement ce secteur à la recherche afin d'expérimenter les pédagogies les mieux adaptées à la transformation des imaginaires.

Nous souhaitons notamment pouvoir mieux caractériser les préjugés et stéréotypes qui favorisent le développement des discriminations sociales et culturelles afin de développer la prévention des comportements sexistes et discriminatoires directs, indirects ou cachés. Nous voulons aussi développer des partenariats pour la mise en place d'un protocole de recherches sur l'imaginaire des jeunes dans leur rapport à l'identité, à l'altérité et l'exclusion à partir d'expériences de terrain (ateliers in situ, enquêtes), impliquant les jeunes eux-mêmes, en collaboration avec les structures de recherche compétentes, les éducateurs, enseignants et chercheurs. Notre idée est

65 https://www.cnsa.fr/recherche-et-innovation/resultats-de-recherche?field_popularite_tid=All&field_type_handicap_tid=All&field_theme_tid=All&field_date_de_creation_value%5Bvalue%5D%5Byear%5D=&sort_bef_combine=created%20DESC&sort_by=created&sort_order=DESC.

66 <https://www.ccb-formation.fr/>.

67 <http://recherche-action.fr/labo-social/download/M%C3%A9thodologie/LA%20FABRIQUE%20DU%20SOCIAL%20Exp%C3%A9rimentation%20et%20Innovation%20sociale%20T1.pdf>; <http://recherche-action.fr/labo-social/download/ra-appliquee/LA%20FABRIQUE%20DU%20SOCIAL%20Exp%C3%A9rimentation%20et%20Innovation%20sociale%20T2.pdf>

68 <http://blog.lesperipheriques.org/>

de changer le rapport à l'imaginaire en mobilisant des ressources en recherche : comment travailler avec des chercheurs pour formaliser le diffus de notre travail de terrain et notamment pour avancer sur le terrain pédagogique ?

D'autres personnes ont fait part de leurs expériences au cours du séminaire préparatoire du 6 octobre 2020 ou de l'atelier du 1er décembre 2020.

Marie-Claire Rey-Baeriswyl a présenté sa longue expérience de recherches-actions à l'université et dans la Haute école de travail social de Fribourg en Suisse. Ceci a débouché sur la mise sur pied d'une plateforme dédiée à la recherche-action en travail social et plus largement⁶⁹. Elle souligne l'enjeu de mettre sur pied des dispositifs propres aux co-recherches, notamment en matière de design, de contractualisation, de méthodologie, de co-analyse, de co-écriture, de diffusion et de mobilisation des connaissances produites.

Michel Binet : Depuis le Portugal nous portons un intérêt fort pour ces Assises du Tiers Secteur de la Recherche. Nous mettons en place une méthode en ethnométhodologie qui approche tous les acteurs dans leurs compétences et leurs savoirs, refusant de les considérer comme des « idiots culturels » (selon l'expression de Garfinkel, fondateur de l'ethnométhodologie). Les pratiques sont des cadres de production de savoirs et de sens. Il y a des démarches natives d'auto-observation et d'auto-analyse au sein des communautés de pratique. La co-recherche doit permettre une mutualisation des savoirs labellisés académiques et des savoirs professionnels. Un exemple : le projet CEA-CESF⁷⁰ (Lien)

Ayman Al Joumaa présente l'exemple d'une recherche internationale participative menée par le Mouvement (Agir Tous pour la Dignité) ATD Quart Monde et l'Université d'Oxford sur le thème de la pauvreté. Un rapport intitulé « Comprendre les dimensions de la pauvreté en croisant les savoirs : « Tout est lié, rien n'est figé »⁷¹. Les co-chercheurs de cette étude sont (1) des universitaires, (2) des praticiens (à savoir des assistant.e.s sociales), (3) des militants et bénévoles, et (4) des personnes en situation de pauvreté. Cette recherche consiste à croiser les savoirs de tous les participants. Un rapport et des conférences ont eu lieu à l'issue de cette étude, plusieurs représentants de tous les protagonistes de cette étude participent à des conférences, journées d'études, tables rondes, etc. Et pour donner une dimension « action », le rapport a été présenté aussi auprès de plusieurs maires et de hauts fonctionnaires.

Lucile Christien a présenté l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée » porté par le CCAS de la Ville de Rennes sur l'un des quartiers rennais. L'enjeu d'une co-recherche sur cette expérimentation est de garder trace du travail engagé avec les habitants du territoire, notamment pour prendre en compte et valoriser leurs compétences et leurs savoirs expérimentiels.

2 QUELLE RECONNAISSANCE ET MISE EN VISIBILITÉ DES CO-RECHERCHES ?

La co-recherche en intervention sociale représente différentes modalités de recherche participative avec les acteurs qui ne sont pas considérés généralement. Il faut créer les conditions d'une rencontre avec des acteurs qui sont concernés par le

sujet observé par le chercheur. Il s'agit de produire de l'observation et de l'analyse en commun que l'on puisse transmettre à d'autres. La première étape vise à préciser ce que l'on met dans ces démarches, notamment la tension entre les savoirs académiques et les savoirs liés aux expériences des participants. La mise en visibilité de ce travail doit permettre d'intégrer la science dans un tout mais pas comme un élément particulier. Il conviendrait de développer la formation à la co-recherche dès l'université comme une modalité pour faire des sciences sociales.

Mais dans la communauté scientifique la co-recherche n'est pas reconnue dans une carrière. Les chercheurs sont sous pression. Ils doivent publier. Une co-recherche n'est pas une voie en lien avec l'agenda d'un chercheur. Ce type de dispositif demande plus de temps. Cette question de la reconnaissance de ce type de recherches dans les institutions académiques est centrale du point de vue de leur visibilité.

Par ailleurs, dans la recherche à l'université on cherche à produire des connaissances : la dimension participative est minime et peu valorisée, et de façon dominante les partenaires des chercheurs sont positionnés comme non-chercheurs. Et lorsque la dimension de l'action est présente, elle est fréquemment tournée vers la R & D et les enjeux économiques, minorant les autres enjeux. Comment par ailleurs lier un travail qui mobilise des ressources théoriques dans un objectif de transformation sociale avec un monde académique qui affiche une posture de neutralité ?

Le passage par l'enquête est-il compatible avec la notion de co-recherche si l'on inclut les parties prenantes comme co-chercheurs ? Existe-t-il des méthodologies de co-construction/co-compréhension

sans que l'un des acteurs se positionne comme « analyseur/proposant » ? Il y a fréquemment mise en invisibilité des savoirs expérimentiels et réflexifs des acteurs transformés en sujets passifs sans voix propre par les pratiques méthodologiques dominantes (ex : entretiens anonymisants).

La question des livrables est très intéressante. Elle permet de s'interroger sur les destinataires de ces livrables susceptibles de s'emparer du résultat de la recherche, loin des critères académiques. Il faut produire différents types de livrables avec des langages qui font commun (BD, récits oraux, film documentaire, facilitation graphique). La visibilité peut aussi passer par la co-signature des productions.

Une autre question centrale concerne la fonction d'intermédiation dans les co-recherches, la prise en compte et le financement de ce rôle spécifique, crucial pour la mise en lien et pour approfondir et garantir le « co ». La Boutique des Sciences de l'Université de Lyon a notamment proposé récemment un séminaire de réflexion sur cette question, réécutable en podcast sur le site⁷². Référence est également faite à la fonction de « maïeuticien » : Pascal Galvani (2014), « L'accompagnement maïeutique de la recherche-formation en première personne », Éducation Permanente, 201, p. 98-112.

3 COMMENT CONSTRUIRE LA CO-RECHERCHE EN PRENANT EN COMPTE LES DIMENSIONS POLITIQUES ET LES MODÈLES ÉCONOMIQUES ?

Une question politique fondamentale est celle de l'alliance. On ne fait pas alliance sans avoir un enjeu en commun.

69 www.recherche-action.ch.

70 <https://geacc.hypotheses.org/o-acompanhamento-social-em-esf-economia-social-familial>.

71 <https://www.atd-quartmonde.fr/recherche-france-sur-les-dimensions-de-la-pauvrete/>.

72 <https://boutiquedessciences.universite-lyon.fr/podcast-mediation-scientifique-et-sciences-participatives-186485.kjsp?RH=1547635339865>

Il y a une prétention de scientificité de la part des chercheurs, ce qui n'est pas nécessairement synonyme de neutralité. Les sciences sont une composante de la société et les chercheurs académiques ont une responsabilité éthique et politique. Les questions de recherche et les usages sociaux de la science sont rarement neutres.

Autre dimension politique essentielle, la contribution des co-recherches à l'élaboration des politiques publiques, en donnant de la place à la recherche critique et à l'expertise d'usage.

Sous l'angle économique, dans les appels à projets type ANR ce sont les recherches académiques qui sont retenues. Les recherches au plus près des acteurs sont moins crédibles pour les financeurs officiels de la recherche. Les critères de scientificité sont souvent liés à la revue de la littérature ou aux publications.

76 De ce fait, le financement procède souvent d'un bricolage. La recherche de contrats pour faire vivre la recherche amène à avoir des recherches de plus en plus courtes dans le temps, ce qui génère des limites en termes d'ambitions scientifiques et de modalités de recherche-action avec les acteurs concernés.

ATELIER 12

ASSOCIER LES HABITANTS, LES CITOYEN·NE·SS ET LES POPULATIONS CONCERNÉES

Co-animation : Frédéric Frenard, RésOvilles et Maruschka Trehen, RÉSO solidaire

Contributeur·rice·s : Fransez Poisson, Coop'Eschemm, docteur en sciences politiques, chercheur, Odile Ginoccki, Traverses, consultante formation et direction de projets, Romain Julliard, professeur au Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et directeur de l'unité de service Mosaic, Cédric Rio, Klask!, docteur en philosophie politique et éthique

Participant·e·s : Bénédicte Ballereau, anciennement DG d'Educasol, Samuel Fallet, Association Évaléco, Alexandre Richet, doctorant NIMEC EA 969, Isabelle Ganon, Energie relationnelle, Alice Pavillet, Dard/Dard, Alain Mille, Coexistence, Marie Excoffon-Gagnoud, Université Gustave Eiffel, T Delescluse, Promotion Santé Normandie, Florence Ienna, Université de Lille, Bénédicte Lefebvre, Université de Lille, Thibaut Vallette, Sorbonne Université, Juliette Biacchi, association AL LARK, Pascale Frey-Klett, INRAE, Ayman Al Joumaa, doctorant Université de Poitiers, Carquis Sarah, association LAB3S, David Gabriel Bodinier, Association Planning, Cynthia Réaud, IRSN, Armelle Bozok, Université de Lyon, David Boilley, association ACRO, Vanessa Beaufort, Ville de Rennes, Jean-Marc Vanhoutte, sociologue indépendant, Laure Empeiraire, IRD, Bénédicte Goussault, Alliss et Aitec,

Corinne Brachet-Ducos, CNRS, Apolline Caroux, PromoSanté Ile-de-France, Kone Apalo Jean-Roland, doctorant au CEPED, Yves Le Bars, Comité français pour la solidarité internationale et Alliss, Timothée Martinod, doctorant, Université Clermont Auvergne, Fatimata Hamey, association Mata, Angélique Daubercies, Noé, Andro Rozenn, Ville de Rennes, Evelyne Lhoste, LISIS et Alliss, Olivier Cadenne, Muséum de Toulouse, Mélanie Marcel, SoScience, Ingrid Fourny, consultante, Marie Pieron, Ville d'Ivry sur seine, Mari Le Coz, Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, Bernard David, SCIC «Village coopératif» Mellionnec, Nadège Gaussin, Advocacy Normandie, Ludovic Lerenard, Advocacy Normandie, Patrick Porcheron, Sorbonne Université, Ghislaine Gallenga, CNRS, Raphaëlle Anginot, MSH Sud, Ale Abdo, postdoctorant, Victoria Zorraquin, réseau LISRA, Joël Aubé, ECOLOCAL.

THÈME :

Associer les habitants, les citoyens, une communauté est désormais devenu un "tic", une norme dans le débat public. Sous le vernis du discours, les enjeux de solidarité, de cohésion, de pertinence sont malgré tout toujours essentiels. L'atelier présente des retours d'expériences et des analyses croisées ouvrant sur une série de questions :

comment mobiliser, donner envie, entendre les besoins exprimés, susciter l'adhésion sur un temps long? Comment favoriser la co-élaboration et le partage des connaissances produites et les articuler aux enjeux de décisions et d'actions? Quelles sont les conditions à réunir pour passer de l'intention à sa concrétisation? Comment financer la participation? Faut-il un droit professionnel à l'implication des acteurs mobilisés (salariés, chômeurs, bénévoles, habitants, etc.)? Comment articuler ces participations à un maillage territorial de lieux intermédiaires, de plateformes? Faut-il enfin questionner la forme de la commande publique?

L'atelier fait apparaître différentes appellations associées aux co-recherches avec les citoyens qu'il conviendrait de distinguer plus clairement : recherche-action, sciences participatives, recherche interventionnelle notamment.

78

SYNTHÈSE DES INTERVENTIONS :

1 FRANSEZ POISSON, COOP'ESKEMM⁷³

Coop'EsKem se positionne en accompagnement de démarches associatives, dans une perspective de sciences citoyennes. Fransez Poisson présente une recherche réalisée sur le quartier de Villejean à Rennes, autour d'une enquête internationale participative, lancée par la chaîne Arte sur nos visions de l'avenir, intitulée "Il est temps". Le questionnaire mobilisé pour adapter l'enquête d'Arte au quartier de Villejean a permis aux habitants de s'exprimer et favorisé une meilleure connaissance de leurs préoccupations. Il en ressort en particulier que les préoccupations économiques et sociales sont bien plus présentes sur le quartier de Villejean que les questions environnementales, néanmoins présentes

mais beaucoup moins que dans les résultats nationaux de l'enquête.

Cette démarche pose des questions d'ordre méthodologique : **comment adapter la démarche scientifique aux attentes des acteurs** (ou du moins ce que l'on en comprend) et développer une science citoyenne? La science ne sort pas que de l'université, mais **la portée scientifique d'une expérience créée dans un laboratoire est bien différente de celle lancée dans une association.**

L'outil permet aux habitants de s'exprimer là où ils vivent, passent. La démarche scientifique est utilisée comme support d'expression. Le questionnaire a été réduit et ciblé sur des questionnements liés à la Maison de Quartier. Il s'agissait de saisir la perception du changement. La crainte du chômage de masse est forte, les questions écologiques aussi mais moins qu'au niveau national. Quelques questions maintenues du questionnaire national suscitent des incompréhensions des interviewés, par exemple la question sur le «revenu universel» qui n'a pas été comprise, ou encore la notion de «décroissance», peu comprise dans le quartier. Un des traits marquants de la démarche du questionnaire «Il est temps» est qu'il s'agit d'une démarche internationale. Le questionnaire a aussi été mis en place au Niger. C'est une occasion d'établir des liens entre des quartiers aux contextes différents.

2 ODILE GINOCCKI, CONSULTANTE FORMATION ET DIRECTION DE PROJETS - TRAVERSES⁷⁴

Traverses a été créé en 2005, et le premier projet en région parisienne visait à comprendre pourquoi certains espaces étaient désertés par les jeunes. Nous avons dû apprendre comment travailler avec les jeunes et les impliquer. C'est aussi par la

recherche-action en 2014 que le premier Tiers-Lieu a été créé, en nous positionnant dans nos têtes comme chercheurs et en considérant tous les acteurs concernés. **Il ne s'agit pas d'aboutir à un événement, mais de mettre en perspective ce que l'on retient du passé, ce qui se passe dans le présent et ce qui pourrait arriver dans l'avenir.** Par la suite, un autre lieu, dans le Médoc, tirant profit de l'expérience parisienne a été lancé. Les questions concernaient la manière d'inclure les jeunes dans des lieux «naturels» et en cultivant leurs propres projets. A Paris, on travaillait dans des quartiers prioritaires, est-ce que ça marchait en milieu rural? On a du coup travaillé sur des clés d'actions liées aussi aux sciences de l'éducation. Un café pour jeunes à Pauillac, puis Lacanau, puis le grand Dax⁷⁵. Les espaces initiaux n'étaient pas identifiés comme «Tiers Lieux» au départ, mais ils se sont révélés en relever dans les différents territoires avec leurs spécificités. Pour l'instant, à Dax, le rythme n'est pas le même qu'à Paris qui a de très nombreux acteurs similaires. Dans les Landes, le timing est différent, plus lent, on apprend la patience : on utilise les techniques de recueil de paroles, on identifie les services civiques, on collecte... On voit avec eux pour identifier quelles seraient les bonnes conditions d'un lieu facilitant l'expression de leurs aspirations. Le lieu a finalement été coproduit par les jeunes. **Nous avons vocation à disparaître (d'ici deux ans) : on pose les conditions initiales de l'action et on va ailleurs, dans l'idéal.** La formation des jeunes à la gestion de ces lieux arrive «naturellement». **On vise un fonctionnement en «communs», en insistant sur la notion d'implication plutôt que sur la notion de participation.** La gouvernance est élargie d'emblée.

Au niveau national, on participe à un regroupement («Piments»), la capitalisation

se passe aussi par là. Nous devons maintenant documenter nos actions, y réfléchir. Il faut aussi trouver le temps de cette écriture. Des jeunes des différents lieux devraient se retrouver en 2021 lors d'une journée d'encapacitation à créer des projets coopératifs.

3 ROMAIN JULLIARD, PROFESSEUR AU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE ET DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE SERVICE MOSAIC (MÉTHODES ET OUTILS POUR LES SCIENCES PARTICIPATIVES)⁷⁶

Cela fait 20 ans que je suis au Muséum d'Histoire Naturelle à Paris, et j'ai lancé le programme «Vigie-Nature» sur l'évolution de la nature au fil des pratiques, en particulier agricoles. Les réseaux naturalistes sont mobilisés. Nous sommes dans un projet de recherche «posé», avec des protocoles d'observation précis, dans lesquels s'inscrivent les participations des personnes impliquées, qu'elles soient chercheurs ou non. Par exemple, la mesure de la chute du nombre d'oiseaux est directement réalisée à partir de la collecte partagée des données. **Cette étude est impossible par la recherche seule, comme par les observateurs particuliers seuls.** Les réseaux de contributeurs découvrent l'univers de la biodiversité en participant. Par exemple, dans l'observatoire des papillons de jardin, chacun apprend à observer mais on y associe les connaissances personnelles d'utilisateurs des jardins. La donnée est en contexte, associant observation et savoirs d'usage. La donnée est structurée en plusieurs facettes différentes. Petit à petit, on a réalisé l'importance des échanges entre les contributeurs sur les données produites. Ils sont exigeants sur la qualité des données produites, qui deviennent un «commun» qu'ils participent à valider entre contributeurs. Les mécanismes d'apprentissage sont individuels mais aussi collectifs en identifiant les

79

73 <https://coopeskem.org/>.

74 <http://traverses.org>

75 Calaméo - Rapport Jeunes Pratiques et Territoires Grand Dax (calameo.com)

76 <https://mosaic.mnhn.fr/>

processus de co-apprentissage par l'accueil des nouveaux contributeurs, le coaching, l'adoption croisée des méthodes... Outre les chercheurs et contributeurs, les structures (associations, collectivités, agences) ont permis de fournir les moyens d'animation de la communauté.

Plus récemment, l'unité MOSAIC a été créée avec l'Université Sorbonne. Il s'agit de faire vivre la méthodologie de collecte contributive et de mise en partage des données. **Les données ne sont plus «sanctuarisées» pour un usage spécifique dans une recherche verticale, mais au contraire enrichies par leurs usages variés.** La mise à disposition de ces données nécessite donc des capacités explicatives de leur structure pour en faciliter la réutilisation dans des contextes variés.

Un exemple d'usage : un travail sur des variétés de plantes avec les maraîchers. Un autre usage concerne un projet d'aide au suivi du diabète en Afrique de l'Ouest sur une communauté de pratique pour faire la relation entre ce que l'on mange et les signes du diabète. Ce sont des exemples qui se mettent en place.

Dans ces dispositifs, la connaissance est produite par la recherche, mais sa remobilisation et la remobilisation des contributeurs fait partie intégrante du projet, ce qui est très rarement fait, et aboutit à un processus de recherche participative/contributive/coopérative/distribuée.

Comment est-ce qu'on anime la communauté des contributeurs (techniques, compétences, processus)? Pour l'instant, c'est fait au cas par cas. Une des particularités est que cette animation s'adosse au mécanisme de collecte de données avec ses protocoles de qualité en particulier. **Une autre particularité est qu'il y a un décalage entre la collecte et la production de connais-**

sances associées : il faut parfois attendre plusieurs années pour répondre à une question d'observation dans son jardin. Il faut «garder» la communauté «en haleine» pendant ces temps, et d'une manière ou d'une autre il faut «impliquer concrètement» les collecteurs au «temps de la validation des connaissances» tirées des données. On peut aussi préparer des collectes à partir d'événements climatiques par exemple, en partageant avec les collecteurs et les animateurs cette préparation. Mon hypothèse est que les animateurs existent déjà en «puissance» dans les communautés des différents acteurs, en particulier dans les associations. Pour Mosaic, on était parti sur des logiques d'éducation, mais il apparaît qu'il s'agit beaucoup plus d'un travail de coopération avec les acteurs.

En ce qui concerne le traitement des données, chaque service concerné a ses propres outils. **Nous ne sommes pas dans une logique «Big Data», mais au contraire dans une logique de données contextualisées et même normalisées via le protocole.** On est plus face à un besoin de ressources humaines pour continuer d'analyser les données qui s'enrichissent et même posent de nouvelles questions au regard des différentes facettes d'usage par exemple. Il y a des allers-retours entre déduction, induction et abduction.

4 CÉDRIC RIO, DOCTEUR EN PHILOSOPHIE POLITIQUE ET ÉTHIQUE, KLASK!⁷⁷

Klask, ça veut dire «chercher» en breton. L'association a pour ambition de mettre à disposition les docteurs de l'université mais non universitaires ou académiques pour les projets innovants orientés ESS. On a une vingtaine de docteurs de différentes disciplines qui sont maintenant réunis. Pour illustrer le travail, deux projets.

La cocotte solidaire est un restaurant social à Nantes. L'objectif est d'impliquer les habitants dans l'élaboration des menus et de proposer des repas pas trop chers. On a réuni une dizaine de docteurs pour leur demander de travailler sur la mesure d'impact de ce restaurant, avec l'hypothèse de départ qu'il est difficile de faire admettre aux collectivités et aux structures de l'ESS qu'il faut beaucoup de temps pour **construire une évaluation qui soit pertinente, qui réponde aux besoins de l'association et qui permette aussi d'avoir une meilleure vision de son impact**, et du coup une meilleure qualité de la connaissance et de son applicabilité à d'autres contextes (portée des résultats). Notre idée est de montrer que ce temps de recherche bénéficiera à l'association, aux habitants, qui sont inclus dans l'évaluation, et aux collectivités territoriales, qui ont du coup un retour plus poussé sur les projets qu'elles soutiennent.

Deuxième illustration, avec l'association « Nous and Co », qui s'occupe de ce qu'ils appellent des places de village, sur Nantes métropole. Ils ont en charge, non seulement d'implanter, mais aussi d'animer un lieu qui est censé favoriser les liens entre les acteurs de l'économie du partage sur des territoires identifiés. On s'est proposé de faire un diagnostic de la dynamique actuelle sur le territoire en question, un état des lieux des acteurs présents, pour comprendre comment ils perçoivent les choses et comment ils ont été mobilisés en amont du projet. Or ce travail n'a pas été réalisé, il n'a pas été possible d'avoir le temps du diagnostic en amont, car il fallait que ça démarre vite! Du coup, on s'est contenté d'aller voir les acteurs, d'enquêter en mobilisant des méthodes sociologiques pour voir leurs perceptions de l'économie du partage et de la place de village instaurée, pour permettre peut-être à « Nous and co » d'avoir un meilleur impact, de réussir à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés, c'est-à-dire d'impliquer les acteurs présents pour créer une dynamique autour de l'outil.

A travers ces deux exemples, ce qu'on constate, c'est qu'on a **des acteurs de l'ESS qui sont clairement innovants, qui sont dans une logique d'expérimenter de nouvelles approches, d'impliquer les acteurs, mais qui n'ont pas le temps d'avoir une démarche plus approfondie sur tous ces aspects-là.** Et du coup, tout notre plaidoyer au sein de Klask!, notamment envers les collectivités locales, consiste à dire qu'il est important de donner du temps à tous ces acteurs qui veulent être socialement innovants, d'intégrer dans leur démarche de projet une approche de recherche. On espère faire la preuve qu'en prenant le temps de faire ce travail on peut aller plus loin et peut-être être plus impactants.

Par ailleurs, dans Klask, je suis bénévole et animateur, mais à côté je travaille comme chef de projet et chercheur dans une association de quartier pour impliquer les jeunes adultes dans la lutte contre les inégalités sociales. Pour le coup, on a assumé d'emblée qu'il fallait un vrai temps pour impliquer les jeunes et mieux qualifier les injustices sociales que l'on identifie. La question est de savoir comment faire quand on n'a pas vraiment de projet, car trop éloigné des dispositifs dits d'insertion professionnelle ou autres. **Ce n'est pas un rapport de chercheur à usagers, mais un rapport entre «experts de vie» (les jeunes) et chercheurs qui doivent prendre le temps de les écouter et de les prendre au sérieux.** L'ambition est que les jeunes soient les acteurs principaux de la recherche-projet, qu'ils reprennent espoir et deviennent aussi les «porte-parole» des autres, de leur donner la possibilité d'exprimer de manière partageable leur savoir d'expérience des inégalités qu'ils vivent. Sur cette base, on peut progresser pour que la situation évolue vers une visibilité d'un avenir juste. Mon témoignage personnel est qu'il faut de la patience pour que ces jeunes se transforment en **chercheurs sur leur propre vie.** On a commencé il y a presque trois ans, mais on en est toujours aux prémises. On est

77 <https://klask.frama.site/>.

encore loin de l'objectif. Ce que nous observons dans ces pratiques éclaire tout travail sur les recherches participatives/coopératives.

REMARQUES ET QUESTIONS CONCLUSIVES

Il est jugé dommage qu'il n'y ait eu que des présentations de chercheurs et pas de profanes impliqués dans des projets participatifs. Cela aurait permis d'avoir d'autres points de vue. **Par ailleurs, en tant qu'acteurs associatifs, il y a aussi des échecs dans les tentatives de démarches participatives. Regarder ces échecs peut être intéressant.** Il y a aussi des thématiques renvoyant à une demande de la société civile qui ne sont pas considérées. Comment faire pour qu'elles soient prises en compte?

L'une des questions les plus difficiles concerne une authentique co-gouvernance des processus de recherche avec les différentes parties prenantes. Ce serait intéressant d'échanger sur notre expérience en la matière.

Autre question : dans les enjeux de l'intégration des citoyens, existe-t-il une volonté d'intégration de leurs savoirs dans les processus? Avec la montée en compétence des citoyens associés, c'est un des enjeux majeurs des démarches participatives.

Par ailleurs, des retours sont-ils faits aux élus, aux collectivités territoriales, permettant à ces nouveaux savoirs de modifier la conception des politiques publiques et leur mise en œuvre?

ATELIER 13

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET CO-RECHERCHES⁷⁸

Co-animation : **Béatrice Quenault**, Maître de conférences en économie du développement durable à l'Université Rennes 2, pilote du projet ESS CARGO, **Marion Michelin**, chargée du développement, de l'innovation et de la recherche à la CRESS de Bretagne, **Yves Bonny**, Maître de conférences en sociologie à l'Université Rennes 2 et directeur du Collège coopératif en Bretagne, **Pascal Glémain**, Maître de conférences en gestion à l'Université Rennes 2.

Contributeur-riche-s : **Colas Amblard**, Maître de conférences en droit à l'Université Lyon 3, président de l'institut ISBL, **Frédéric Frenard**, chargé de mission à RésO Villes, centre de ressources de la politique de la ville, **Hervé Guil**, cogérant de la Manufacture coopérative, **Jorge Munoz**, Maître de conférences en sociologie à l'Université de Brest, **Leszek Brogowski**, professeur en art et vice-président de l'Université Rennes 2, **Marie Teyssier**, chargée d'études à la CRESS des Pays de la Loire, **Maryse Foligné**, directrice-gérante de la coopérative régionale le CRIC qui fédère les coopératives jeunesse de service (CJS) bretonnes, **Nadine Richez Battesti**, professeur

d'économie à l'Université d'Aix-Marseille et co-présidente de l'ADDES, **Pascale Perron**, formatrice et consultante au Laboscop, **Patrick Beauvais**, directeur-adjoint de la Fondation Massé-Trévidy (Quimper), qui pilote des établissements médicaux-sociaux, et des EIAE, impliqué à l'ADDES et à la CRESS, **Vincent L'Huillier**, Maître de conférences en économie à l'Université de Nancy, coresponsable du RIUESS (Réseau interuniversitaire de l'ESS

Deux questions ont été posées aux participants : Quelles sont vos expériences en matière de co-recherches? Quels sont les principaux besoins, enjeux que vous identifiez?

Frédéric Frenard (Résovilles) voit les co-recherches comme un outil de réflexivité pour prendre de la hauteur et du recul sur les sujets abordés, croiser les regards, comme modalité de coopération et de mise en réseaux des acteurs et des professionnels, pour qualifier et identifier de bonnes pratiques. Résovilles a mis sur pied un conseil scientifique dans cette perspective. Il a conduit une recherche-action avec le Col-

78 Cette synthèse s'appuie sur les contributions des participants aux deux séances du séminaire préparatoire des Assises organisées les 15 et 18 mai 2020 sur le thème « ESS et co-recherches ».

lège coopératif en Bretagne sur les conseils citoyens.

Frédéric Frenard exprime le souhait d'un meilleur maillage avec le monde de la recherche, identifie des enjeux de diffusion des connaissances, de transfert et d'essaimage sur les territoires à propos des innovations sociales. Souvent, en effet, des pratiques intéressantes sont repérées, mais on n'arrive pas à les diffuser. Il donne l'exemple des fermes urbaines. D'où un enjeu de regarder les innovations très tôt, dans une perspective à la fois de production de connaissances et de raisonnement en termes de R & D.

Maryse Foligné (CRIC) évoque une recherche-action menée sur les coopératives de territoire en Bretagne, dans le cadre d'un partenariat entre le Collège coopératif en Bretagne, le laboratoire LIRIS (Laboratoire interdisciplinaire de recherche en innovations sociétales) de l'Université Rennes 2 et la Chambre régionale d'économie sociale et solidaire (CRESS) de Bretagne. Un rapport sous forme de référentiel de pratiques a été élaboré à l'issue de la co-recherche, qui a suscité des retours très positifs de plusieurs personnes, mais se révèle difficile à diffuser tel quel, d'où une demande de synthèse pour favoriser son appropriation par les acteurs de terrain. Elle situe les attentes au niveau du croisement de la recherche avec ce qui se vit sur le terrain.

Marie Teyssier (CRESS des Pays de la Loire) considère les co-recherches en termes d'accompagnement sur une démarche continue autour des bonnes pratiques des structures de l'ESS. Elle présente la mise en place d'un observatoire en Pays de la Loire, ainsi que différents travaux conduits en partenariat avec des universités, notamment une recherche sur les banques coopératives, une autre sur les tiers lieux (« Péri-work »), en partenariat avec des chercheurs de l'Université Rennes 2, une troisième autour de l'innovation sociale avec l'Université d'An-

gers, débouchant sur l'élaboration d'un module d'auto-diagnostic. Elle considère que les travaux de la CRESS sont complémentaires des recherches-actions conduites avec des universitaires.

Les enjeux qu'elle identifie consistent à mieux coordonner le travail avec les chercheurs du territoire, à établir davantage de liens, à améliorer la coordination des travaux entre les différents acteurs, à croiser les regards, à développer de nouvelles méthodologies, à sensibiliser les collectivités territoriales, à enrichir connaissances et réseaux, à transmettre le plus largement possible.

Leszek Brogowski (v.p. Université Rennes 2) présente une démarche globale de création d'un service universitaire à la collectivité à l'Université Rennes 2, dédié aux co-recherches. Il souligne différents enjeux dans cette démarche : 1. favoriser le croisement des savoirs, dans la mesure où le tiers secteur produit des savoirs spécifiques ; 2. identifier des éléments de compétences que les universitaires pourraient apporter pour trouver des solutions à des problèmes qui se posent sur les territoires ; 3. dépasser les violences symboliques et favoriser la compréhension mutuelle.

Yves Bonny (Université Rennes 2 et Collège coopératif en Bretagne, CCB) mentionne quatre recherches-actions conduites ces dernières années : sur l'innovation sociale en matière d'intervention sociale, sur la dimension culturelle de la fabrique de la ville à travers l'émergence d'un nouveau quartier rennais, sur les conseils citoyens en Bretagne et sur les coopératives de territoire en Bretagne. À chaque fois, la recherche est conduite en partenariat avec des acteurs du tiers secteur et la plupart du temps également en partenariat avec des laboratoires universitaires.

Le CCB se positionne comme tiers lieu de recherche, visant à assurer l'intermédiation entre monde associatif et monde universi-

taire. Yves Bonny fait le constat d'un hiatus important entre ces deux mondes quant aux finalités de la recherche, aux manières de penser celle-ci, aux modalités de restitution et de valorisation, etc., ce qui demande du temps pour rapprocher les points de vue, mais peut impliquer aussi un dédoublement partiel entre recherche académique en extériorité et recherche-action coopérative, avec des articulations sur mesure à inventer.

Il identifie notamment un enjeu de développer des co-recherches sur des thématiques telles que le management des structures de l'ESS ou l'inscription territoriale des structures de l'ESS et le dépassement du périmètre de l'entreprise et un enjeu de penser dans toute leur complexité les recherches partenariales participatives et leurs conditions de réussite, et en particulier les différences de finalités, de logiques d'acteurs, de rapport au temps.

Béatrice Quenault (Université Rennes 2) présente le projet ESS cargo, qui vise à créer une interface permanente au sein d'une université et à construire des passerelles entre chercheurs et associations autour de l'ESS. Ce projet met en évidence des difficultés relatives à la temporalité, notamment au financement du temps d'élaboration des projets et au temps dédié aux co-recherches : tandis que les universitaires sont salariés, les acteurs de l'ESS ne sont pas financés par rapport au temps nécessaire. Cette question de la valorisation du temps constitue à ses yeux un enjeu central.

Hervé Gouil (La Manufacture coopérative) indique qu'en tant qu'acteur de l'ESS et chercheur indépendant les occasions de partenariat sont rares. Il mentionne trois études et recherches : un travail en commun avec un chercheur de l'Université de Brest sur la transmission du pilotage d'une SCOP avec l'URSCOP, débouchant sur la production d'un article ; une étude pour le ministère de l'industrie autour du maintien de l'emploi dans des situations

de forte pression à la délocalisation ; une recherche à HEC autour du rapport entre valeur et management, en partenariat avec la MACIF, mais bloquée quand l'enquête de terrain a été lancée. Il souligne le besoin de temps financé pour la capitalisation, pas seulement la capitalisation recherche, mais le temps d'élaboration d'une compréhension des expériences engagées : il donne l'exemple de l'usine invisible (fabrication de masques en lien avec le Covid), enjeu de formalisation de ce que l'on apprend.

En termes d'enjeux, Hervé Gouil mentionne la question centrale du statut financier et de la prise en charge du temps. Il donne l'exemple d'un séminaire, qui relève d'un travail salarié pour les uns (les chercheurs académiques) et d'un investissement personnel pour d'autres. Plus largement, l'enjeu des co-recherches en ESS est d'une part d'intégrer l'ensemble des acteurs, afin de combiner les types de savoirs (savoir théorique, savoir issu de l'analyse de l'expérience), d'autre part de couvrir un cycle complet et de penser en particulier la restitution des connaissances pour favoriser une appropriation possible par les acteurs de terrain sous l'angle de l'efficacité de leur action (notion d'organisations apprenantes, la formalisation est nécessaire pour favoriser le transfert). Un gros travail est à engager dans cette perspective, et chaque catégorie d'acteurs doit faire des efforts pour que chacun trouve sa place. Les acteurs du tiers secteur de la recherche ne sont pas seulement centrés sur l'efficacité immédiate, d'où un enjeu d'hybridation des équipes et de dégagement de temps et de moyens pour qu'ils puissent participer à la formalisation de l'action.

Nadine Richez-Battesti (ADDES) présente plusieurs co-recherches engagées ces dernières années : 1. une recherche dans le cadre d'un programme européen commencée depuis deux ans avec des collectivités territoriales et des acteurs de terrain ; ce type de programme formalise l'obligation

de travailler avec des acteurs, or ce n'est pas évident à mettre en œuvre, cela ne se décrète pas ; de fait, les partenariats s'établissent, car de gros financements sont en jeu, mais on sous-estime le temps de construction ; 2. une recherche sur l'innovation sociale, autour de rencontres acteurs-chercheurs, avec un partenariat réussi, car s'inscrivant dans un temps long et un questionnement sur l'évaluation, dans une perspective de coproduction et d'appropriation par les acteurs ; 3. un travail conduit avec des étudiants à propos de structures du tourisme social, basé sur une forte confiance mise à l'épreuve au fil du temps. Elle présente également l'incubateur Alter'incub à Montpellier.

Ces différentes expériences de co-recherches conduisent à souligner une différence majeure entre la posture du chercheur et celle du consultant : le chercheur analyse des processus mais ne prend pas position par rapport aux résultats et aux solutions ; par ex, dans telle organisation, j'ai vu telle chose et ils y ont répondu de telle manière. Elles mettent par ailleurs en évidence différents enjeux : enjeu de confiance ; enjeu de prise en compte des différences de temporalité (les chercheurs travaillent sur un temps long, le temps de la recherche n'est pas celui de l'action), mais aussi les écarts en termes de finalités, par exemple entre recherche de bonnes pratiques des acteurs et visée de modélisation des chercheurs ; enjeu de se comprendre, car on ne parle pas forcément le même langage, et cela prend également du temps.

Nadine Richez-Battesti souligne également un enjeu de reconnaissance des chercheurs de l'enseignement supérieur et de la recherche embarqués avec des acteurs du tiers secteur de la recherche, indiquant que l'on apparaît vite soit comme des amateurs soit comme des militants et que les co-recherches sont fréquemment perçues comme soumises à la volonté des acteurs. Si ce type de recherche commence à être reconnu

chez les gestionnaires, ce n'est absolument pas le cas chez les économistes.

En termes de thématiques à approfondir, elle identifie la gouvernance effective, par-delà la gouvernance formelle, les circuits courts (fermes urbaines, accès à l'alimentation en ville), la question du travail (les nouvelles formes de travail et notamment les plateformes coopératives).

Jorge Munoz (Université de Brest) développe dans le même sens l'idée que les recherches universitaires portent sur les processus, les mécanismes, les modes d'organisation, les conditions de travail, et qu'il ne s'agit pas de préconiser des bonnes méthodes, dans une posture de consultant, mais de mettre en débat les résultats de recherche auprès des acteurs qui nous sollicitent.

Marion Michelin (CRESS de Bretagne) présente le chantier qu'elle a engagé au sein de la CRESS de Bretagne pour accompagner des démarches de R & D, en partenariat avec l'agence Ellyx (Bordeaux). Elle souligne les différences fréquentes d'enjeux entre acteurs de l'ESS et acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui analysent, prennent de la hauteur, mais ne se positionnent pas toujours.

Colas Amblard (Institut ISBL) présente les orientations de l'institut, qui regroupe une trentaine de personnalités, dont beaucoup d'universitaires, pour promouvoir l'entrepreneuriat associatif en ESS. Il souligne l'importance de clarifier certains concepts économiques ou juridiques, comme l'utilité sociale ou l'intérêt général, d'approfondir les questions d'évaluation, de mesures, d'indicateurs. Il identifie les thèmes de recherche suivants : le financement des associations, la gouvernance, les circuits courts, les conditions de travail, les démarches partenariales, les tiers lieux, l'ESS et la création et l'affectation des richesses.

Patrick Beauvais (Fondation Massé Trévidy) présente l'expérience des recherches-ac-

tions qualifiantes (RAQ) conduites par des salariés dans le Finistère et le Morbihan, accompagnés par des enseignants-chercheurs de l'Université Paris 13. L'objectif est de réancrer l'économie sociale sur les territoires, dans une perspective de développement social local. Il s'agit pour les travailleurs sociaux d'effectuer un pas de côté en termes de posture professionnelle, ce qui vient en retour soutenir l'innovation au sein des institutions employeurs.

Pascale Perron (Laboscop) présente le Laboscop, association qui mobilise la recherche-action pour promouvoir l'entrepreneuriat collectif et les démarches coopératives. Elle présente différents projets engagés, notamment avec le CESTE-CNAM autour de l'autobiographie raisonnée comme forme de retour sur son parcours et de pratique émancipatrice ; en collaboration avec le réseau Coopérer pour entreprendre et les coopératives d'activité et d'emploi autour du sociétariat et de la coopération, du statut d'entrepreneur salarié ou d'entrepreneur sociétaire. Il s'agit de recherches-actions conduites à partir d'objets professionnels, sans qu'il y ait nécessairement de liens avec des universitaires, notamment aujourd'hui à propos de l'entrepreneuriat au féminin. Le Laboscop se présente comme un laboratoire mettant en œuvre les valeurs de la recherche-action citoyenne, visant à développer l'intelligence collective ainsi qu'une véritable collaboration symétrique des acteurs. Elle souligne l'enjeu majeur du financement, notamment du temps, et le besoin de favoriser les pratiques de recherche-action pour soutenir des espaces et pratiques d'expérimentation et d'invention.

Vincent Lhuillier (RIUESS) indique que de nombreuses recherches ont été menées dans le cadre du réseau. Il présente le Manifeste du RIUESS, dont l'un des points centraux concerne l'articulation avec les acteurs et les citoyens, à l'encontre d'une recherche en surplomb. Mais il évoque les doutes émis

par différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment du côté des sociologues critiques, quant à l'articulation avec les acteurs, avec parfois une dénonciation de l'ESS comme cheval de Troie des acteurs privés pour saborder le service public de la recherche. Il estime essentiel de répondre à ces critiques, pour défendre le service public de la recherche en le re-définissant et pour approfondir la question de la démocratisation de la recherche par l'ESS.

Pascal Glémain (Université Rennes 2) évoque une tradition à l'Université Rennes 2 de coopération et de collaboration avec les acteurs de l'ESS. Ainsi, actuellement, des étudiants sont impliqués dans de l'action-recherche avec trois réseaux nationaux : les MFR nationales, la Croix rouge nationale à propos de la gestion des ressources bénévoles et salariées, la fédération Artisans du monde l'an prochain sur les mêmes problématiques. Il présente plusieurs co-recherches en cours : autour des nouveaux espaces de travail collaboratif et de la relation au territoire dans quatre pays (financement ANR), autour des tiers lieux en Bretagne, notamment avec le comité consultatif ESS du CD 35, autour du micro-crédit (partenariat crédits municipaux, CDC, Banque de France), autour des éco-cycleries et ressourceries comme modèle d'économie et de gestion des déchets, avec les intercommunalités. Dans tous les cas, l'objectif est d'établir des partenariats longs, ce qui soulève la question du financement à moyen et long terme, qui ne correspond pas à la temporalité de la recherche contractuelle conduite dans les cabinets de consulting. Il indique également qu'en général l'ESS est absente dans les travaux de gestion, d'où la création du GESS, réseau de chercheurs en sciences de gestion pour diffuser les réflexions sur la gestion et le management dans les organisations de l'ESS, et notamment sur les comptabilités associatives.

CONCLUSION

La conviction qui a animé l'organisation des Assises du Tiers Secteur de la Recherche (ATSR) est qu'un ensemble d'acteur-riche-s relevant de la société civile sont à la fois des récepteur-riche-s de premier plan d'enjeux sociétaux dont la recherche publique doit se saisir et des producteur-riche-s de savoirs, soit à travers des activités de recherche autonomes, soit sous des formes plus modestes (évaluations, réflexivité, connaissance de phénomènes sociaux, de matériaux, d'un territoire...), dans des champs négligés par la recherche académique ou insuffisamment approfondis. Et qu'il est essentiel que cet ensemble, désigné par le terme "tiers secteur de la recherche", s'affirme et soit reconnu et soutenu, à travers la promotion des recherches avec, pour et par ce tiers secteur.

88

Cela implique de questionner les modalités d'inscription de la recherche académique dans la société, souvent marquées par une posture d'exclusivité et de supériorité adoptée par une partie des scientifiques de profession mais entretenue aussi par les politiques publiques, posture que traduisent les notions d'expertise et de diffusion de connaissances et que renforcent la poussée dogmatique vers l'« excellence » et les « classements internationaux ». En effet, cette posture contribue à établir une discontinuité et une rupture entre les savoirs expérientiels et les connaissances scientifiques. Or cette rupture n'a pas toujours existé, et même encore récemment, au XXe siècle, certains fleurons industriels se sont appuyés sur les savoirs et cultures artisanaux ; tel est par exemple le cas de la célèbre filière optique de l'industrie allemande.

Sortir de cette confusion entre "recherche" et "recherche académique" est essentiel si l'on veut reconnaître pleinement la pluralité des savoirs et des manières de les acqué-

rir, par exemple à travers l'engagement militant en faveur de l'environnement, le bénévolat associatif auprès des migrant-e-s, l'expérience professionnelle dans tous les domaines, le développement des passions individuelles, qui constituent le savoir expérientiel. Une pluralité renforcée par l'élévation du niveau général d'études de la population et l'hybridité croissante des parcours des acteur-riche-s, dont beaucoup en dehors du système de l'enseignement supérieur et de la recherche, ont été formé-e-s à la recherche. Il convient donc de penser la multiplicité des lieux et des formes de production de connaissances, afin de promouvoir une « société de la connaissance » riche en débats publics et en intelligence collective..

Les Assises du Tiers Secteur de la Recherche ont ainsi mis en évidence un double enjeu: d'une part, soutenir les capacités autonomes du tiers secteur à produire des recherches et des savoirs socialement pertinents, d'autre part développer les co-recherches entre le TSR et les acteur-riche-s du système public d'enseignement supérieur et de recherche (ESR).

Le premier enjeu consiste à mettre en valeur le fait qu'au sein de la société civile se développent des savoirs et des compétences qui résultent de processus de recherche répondant aux besoins de diverses organisations et à leurs missions sur le territoire. Ces savoirs et compétences, validés par les pratiques quotidiennes de natures variées, ouvrent des perspectives de transformations sociales - souhaitables, issues de besoins existants - mais ne bénéficient pas, ou peu, d'appui à la recherche dans le cadre des politiques publiques. Les freins sont multiples, et ils ont été évoqués, listés et analysés dans le cadre des séminaires et ateliers des Assises.

Le deuxième enjeu consiste à développer les co-recherches entre TSR et ESR pour coproduire des connaissances en prise avec les questionnements des acteur-riche-s et porteuses d'utilité collective. Le croisement de savoirs et d'expériences entre le monde académique et le tiers secteur de la recherche, la participation citoyenne à la formulation des projets de recherche, la négociation de leur mise en œuvre, la co-analyse des matériaux sont autant d'orientations clés des travaux des Assises. Les termes multiples actuellement employés pour désigner ces co-recherches (recherches collaboratives, recherches-actions, sciences citoyennes, etc.) demandent à être davantage distingués quant aux différences de signification dont ils sont porteurs, sous l'angle des statuts et rôles des différentes parties prenantes et des orientations privilégiées. Il importe aussi dans ce mouvement de ne pas écarter de la culture scientifique les humanités, c'est-à-dire les disciplines telles que les lettres et les arts, au sein desquelles se sont initialement développés les outils de la compréhension et de l'interprétation, dont non seulement toutes les sciences, mais la société dans son ensemble ont besoin pour comprendre la nature et le sens des nombreuses crises actuelles et promouvoir des orientations civilisationnelles renouvelées. Le projet porté par les Assises visant à promouvoir une société de la connaissance ouverte à l'ensemble de la population participe pleinement de ces orientations.

Rédaction : Jacques Boivent, Yves Bonny, Iris Bouchonnet, Leszek Brogowski, Hélène Bréard, Sandrine Dupé, Gilbert Gaultier, Mathieu Guri, Lionel Larqué, Yvon Le Caro, Haud Le Guen, Philippe Le Guern, Agnès Leprince, Cécilia Querro, Fransez Poisson, Ewa Zlotek-Zlotkiewicz. Publication numérique du secrétariat des Assises du tiers secteur de la recherche, inaugurée le 1^{er} décembre 2021 lors d'une réunion anniversaire à l'Ex-Antipode à Rennes.

LES ORGANISATEURS



LE COMITÉ DE PILOTAGE



Les organisateurs remercient toutes celles et tous ceux qui ont pris les notes dans le cadre des séminaires préparatoires et des ateliers du 1^{er} décembre 2020, qui ont participé à la rédaction et à la relecture des synthèses et de leurs contenus (et qu'on a omis de mentionner ci-dessus). Cette publication est un document de travail ; par conséquent certaines parties de rédactions reprennent des expressions orales et ont gardé la rugosité des discussions spontanées.



ASSISES DU TIERS SECTEUR DE LA RECHERCHE

@TiersSecteurRecherche | #AssisesTSR

AVEC LE SOUTIEN DE



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Mer - Air - Eau - Climat

INRAE